

Les dirigeants s'engagent auprès des créateurs

Les entreprises lauréates du Réseau Entreprendre Champagne-Ardenne en 2020 et 2021 ont été mises à l'honneur. *Page 8*

Mosolf grandit encore sous le soleil de Vatry



Le groupe allemand installé à Bussy-Létrée depuis 2018 continue de déployer ses activités logistiques sur la ZA de l'aéroport de Vatry. *Page 6*

Le Grand Est, 4^e région en progression du PIB

Avec une production qui progresse, la région obtient une des meilleures places pour son PIB par habitant. *Page 10*

Deux foires en une à Sedan

Depuis huit décennies, la foire commerciale et sa soeur « agricole et forestière » fonctionnent en symbiose à Sedan. *Page 12*

Portrait

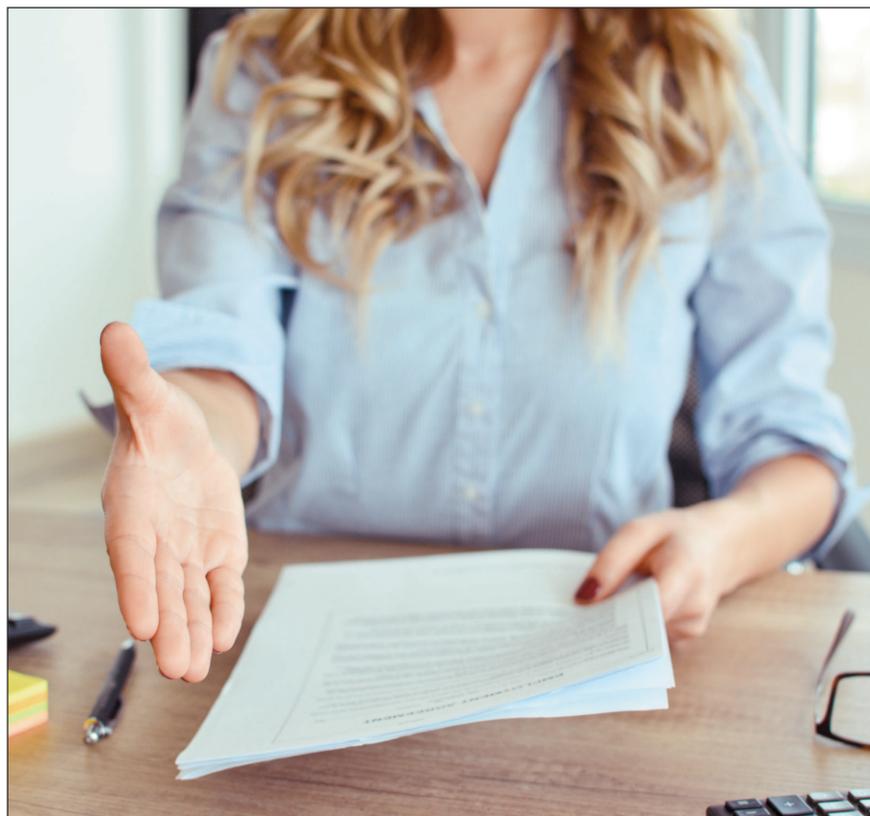
Jean-François Rondelli. *Page 40*

15 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 23 à 36

Tension sur l'emploi : pourquoi ça coince ?

Le recrutement, et surtout ses difficultés actuelles, est le sujet qui alimente toutes les conversations des chefs d'entreprise. La reprise qui s'est accélérée au cours des derniers mois n'a pas arrangé les choses. Il faut dire que les chiffres sont éloquentes. En moyenne au deuxième trimestre 2021, en France métropolitaine, tandis que le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'est établi à 5 688 700, début septembre le nombre d'offres d'emploi disponibles sur le site de Pôle Emploi a dépassé le million. Et si 2,2 millions d'embauches ont été signées au deuxième trimestre, dont une moitié en CDI, de nombreuses offres restent non pourvues au grand dam des patrons. On les estime encore à un nombre compris autour de 300 000. Pourquoi une telle tension ? Quelles conséquences et quelles solutions à court et à long terme ? Éléments de réponse avec des acteurs de l'emploi du territoire.



Pages 4 et 5

Une plateforme digitale unique pour le tourisme

En adoptant la plateforme unique Regiondo, l'Agence de Développement Touristique de la Marne et les neuf Offices de Tourisme du département entendent bien développer le marketing et les résultats des opérateurs privés et publics de tourisme, de loisirs et de culture

Si Regiondo est partenaire de la plateforme régionale Explore Grand Est, depuis le mois de juillet dernier, l'outil de digitalisation de la production et de la distribution d'offres touristiques et de loisirs, innovation franco-allemande qui fête cette année ses dix ans

d'existence, le précurseur de l'utilisation sur le Grand Est est bien l'ADT de la Marne qui en a fait un système d'offres collectives avec les offices de tourisme du département, depuis le mois de juin dernier. Pour rappel, le bilan de la fréquentation touristique dans la Marne, de mai à août, affiche une hausse de 13,5% par rapport à 2020 et malgré une baisse des visiteurs étrangers, un résultat qui s'avère inférieur de 18,9% à celui de 2019.

Pages 14 et 15

SERENIM
L'Immobilier Professionnel

Conseil en transactions d'immobilier d'Entreprise

Accompagnement des Collectivités & Enseignes nationales

Expertise industrielle & logistique

14 Boulevard Lundy
Reims

03 26 830 800

contact@serenim.fr

R28282 — 7934F : 1,00 €



NOUS RECHERCHONS :

stocks de marchandises (alimentaires/non alimentaires), surplus de productions, produits en déstockage, produits à dates courtes...

Contactez-nous au **06.84.70.76.31**



Promomarché

Envoyez-nous vos offres à promo-marche@orange.fr



11^{ème} MARCHÉ DES PRODUCTEURS DOMAINE LES CRAYÈRES



Les 25 et 26 septembre 2021, le parc du Domaine accueillera la 11^{ème} édition du Marché des Producteurs. Dans un écrin de 7 hectares, 40 artisans du Chef Philippe Mille vous feront découvrir leurs savoir-faire ainsi que les richesses de notre terroir.

PROGRAMME

SAMEDI 25 SEPTEMBRE

10H - 21H

Concours des enfants

Mini ferme des animaux

Soirée Guinguette avec musique et Champagne de 18h30 à 21h

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

10H - 18H

Atelier découverte du potager

Chasse au trésor

Mini ferme des animaux

SUR LES DEUX JOURS

Bar à champagne et possibilité de se restaurer sur place.

ENTRÉE GRATUITE

Le pass sanitaire sera demandé à votre arrivée.



Domaine Les Crayères - 64, boulevard Henry Vasnier - 51100 Reims

Email : marchedesproducteurs@lescrayeres.com

www.lescrayeres.com @domainelescrayeres



Les prix des céréales



Recul des prix des céréales sur un mois

En juillet 2021, les prix des céréales diminuent (-1,7 % après -5,2 %). Le prix du maïs recule (-8,2 % après -11,0 %), alors que celui du blé tendre rebondit (+0,6 % après -4,1 %) en lien avec notamment le retard des récoltes françaises et les déficits hydriques aux États-Unis et en Russie. Sur un an, les prix des céréales ralentissent de nouveau tout en restant très dynamiques (+17,2 % après +22,8 % et +25,6 %). Les prix des oléagineux rebondissent en juillet 2021 (+2,0 % après -2,5 % en juin) du fait notamment des sécheresses en Amérique du Nord. Le prix du soja augmente (+3,8 %) davantage que celui du colza (+2,6 %), alors que celui du tournesol diminue (-1,2 %). Sur un an, les prix des oléagineux demeurent en très forte hausse (+43,7 % après +44,8 %). (INSEE)

Les prix des produits de grande consommation



Recul des produits de grande consommation

En août 2021, les prix des produits de grande consommation vendus dans la grande distribution augmentent de 0,2 % sur un mois, après +0,1 % en juillet. Dans la grande distribution étendue, ces prix sont également en hausse de 0,2 % sur un mois, après +0,1 % en juillet. Hors grande distribution, les prix rebondissent de 0,3 % sur un mois, après -0,1 % en juillet. Toutes formes de ventes confondues, les prix des produits de grande consommation sont en hausse de 0,2 % sur un mois, après avoir été stables en juillet. Comparés à ceux du même mois de l'année précédente, les prix des produits de grande consommation vendus dans la grande distribution reculent de 0,1 %, comme en juillet. (INSEE)

La production manufacturière



La production manufacturière augmente (+10,7 %)

En juillet 2021, la production augmente de nouveau, dans l'industrie manufacturière (+0,6 % après +1,0 %), comme dans l'ensemble de l'industrie (+0,3 % après +0,6 %). La production des trois derniers mois est supérieure à celle des trois mêmes mois de 2020 dans l'industrie manufacturière (+10,7 %), comme dans l'ensemble de l'industrie (+10,1 %). Sur cette période, la production augmente nettement dans toutes les branches : les « autres industries » (+11,9 %), les biens d'équipement (+11,8 %), les industries extractives, énergie, eau (+7,3 %), les matériels de transport (+11,4 %), les industries agro-alimentaires (+5,8 %) et la cokéfaction-raffinage (+5,5 %). (INSEE)

baromètre

G'Ardenne, une rose aux couleurs de l'Ardenne



Hubert Fontaine et Anthony Forgeard devant le rosier G'Ardenne.

Deux mois après la reconnaissance de cette rose par le jury du concours international de rosiers de paysage de Bagatelle, cet arbuste de près d'un mètre comptant des fleurs plates de couleur rose cyclamen composées de 10 à 12 pétales vient d'être baptisé dans les Ardennes sous le nom de G'Ardenne pour souligner son ancrage transfrontalier. L'évènement a eu lieu à Launois-sur-Vence lors de la foire des vacanciers en présence des deux protagonistes du projet, Hubert Fontaine, plus connu sous le patronyme d'Hubert le jardinier, et le pépiniériste Anthony Forgeard.

Lors d'un séjour en Isère il y a un peu plus d'un an, Hubert a eu le coup de foudre pour cette variété de rose qui lui avait été offerte, prête à être exploitée. À son retour dans les Ardennes, il en a parlé à Dominique Arnould,

la présidente de l'Agence de Développement Touristique ardennaise. Tous deux ont alors décidé de faire de cette plante parfumée et réputée pour être résistante aux maladies la toute première rose officielle ardennaise. Pour cela, il a fallu trouver un jardinier professionnel capable de multiplier la rose pour en assurer une production massive.

ADAPTÉE AU SOL ARDENNAIS

Les époux Forgeard à Saint-Lambert et-Monts-de-Jeux sont en mesure d'en produire 10 à 15 000 de toutes variétés. Le rosier G'Ardenne pouvait alors prospérer et être présenté au Relais de poste de Launois-sur-Vence où il a déjà acquis une certaine notoriété.

« On a tout de suite été emballé par ce projet, raconte le jeune couple. On a reçu de la part de l'obteneur un greffon du rosier qu'on a greffé à un églan-

tier pour l'acclimater aux Ardennes. Après un an de culture, le rosier se plaît toujours bien, on peut donc considérer qu'il s'est bien adapté au sol ardennais ». Hubert Fontaine ajoute : « La rose nécessite peu d'entretien, elle est idéale pour les particuliers qui ne sont pas des experts en jardinage ou pour les collectivités qui veulent embellir leur territoire ».

Hubert et Anthony rêvent, désormais, de voir la G'Ardenne fleurir aux quatre coins du département. Tout comme Dominique Arnould, conseillère départementale, qui considère ce rosier ardennais comme un formidable outil de promotion du territoire. « Nous venons de lancer les démarches pour que chaque commune ardennaise labellisée « Villes et Villages Fleuris » reçoive son rosier ».

PASCAL REMY

Ils bougent



FRANCK LAMARTINE, NOUVEAU DIRECTEUR DE L'URSSAF CHAMPAGNE-ARDENNE

Franck Lamartine succède à François Hiebel au poste de directeur régional de l'Urssaf Champagne-Ardenne. Il a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2021.

Son parcours professionnel l'a amené à occuper des fonctions tant au niveau national qu'en Urssaf dans des domaines comme le contentieux, le pilotage de projets informatiques structurants pour les Urssaf, la maîtrise des activités. Directeur du Val d'Oise au sein de l'Urssaf d'Ile de France, puis en charge de maîtrise d'ouvrage informatique au sein de l'Urssaf Caisse nationale, il rejoint en 2014 la Picardie en tant que Directeur Comptable et Financier. « Je rejoins un organisme dynamique habitué à la performance. Avec l'équipe régionale, je poursuivrai notre engagement de qualité de service au service des entreprises et des travailleurs indépendants. Pour atteindre ces objectifs si importants, j'ai la conviction que la réussite des projets et de nos actions passe par l'engagement de chacun d'entre nous », souligne-t-il.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
PARIS - LYON - NANCY - REIMS
BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Recrutement en tension : pourquoi ça coince ?

Emploi. Medef et CPME s'accordent pour réclamer une réforme rapide de l'assurance-chômage pour résoudre le problème des postes à pourvoir, estimés à 300 000.

Le recrutement, et surtout ses difficultés actuelles, est le sujet qui alimente toutes les conversations des chefs d'entreprise. La reprise qui s'est accélérée au cours des derniers mois n'a pas arrangé les choses. Il faut dire que les chiffres sont éloquentes.

En moyenne, en France métropolitaine, tandis que le nombre de personnes inscrites à Pôle Emploi et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'est établi à 5 688 700 au deuxième trimestre 2021, début septembre le nombre d'offres d'emploi disponibles sur le site de Pôle Emploi a dépassé le million. Et si 2,2 millions d'embauches ont été signées au deuxième trimestre, dont une moitié en CDI, de nombreuses offres restent non pourvues au grand dam des patrons. On les estime encore à un nombre compris autour de 300 000.

D'où l'incompréhension des représentants de chefs d'entreprises, fers de lance de l'économie réelle qui ne parviennent pas à suivre le rythme de cette croissance à la hausse, faute de main d'œuvre suffisante.

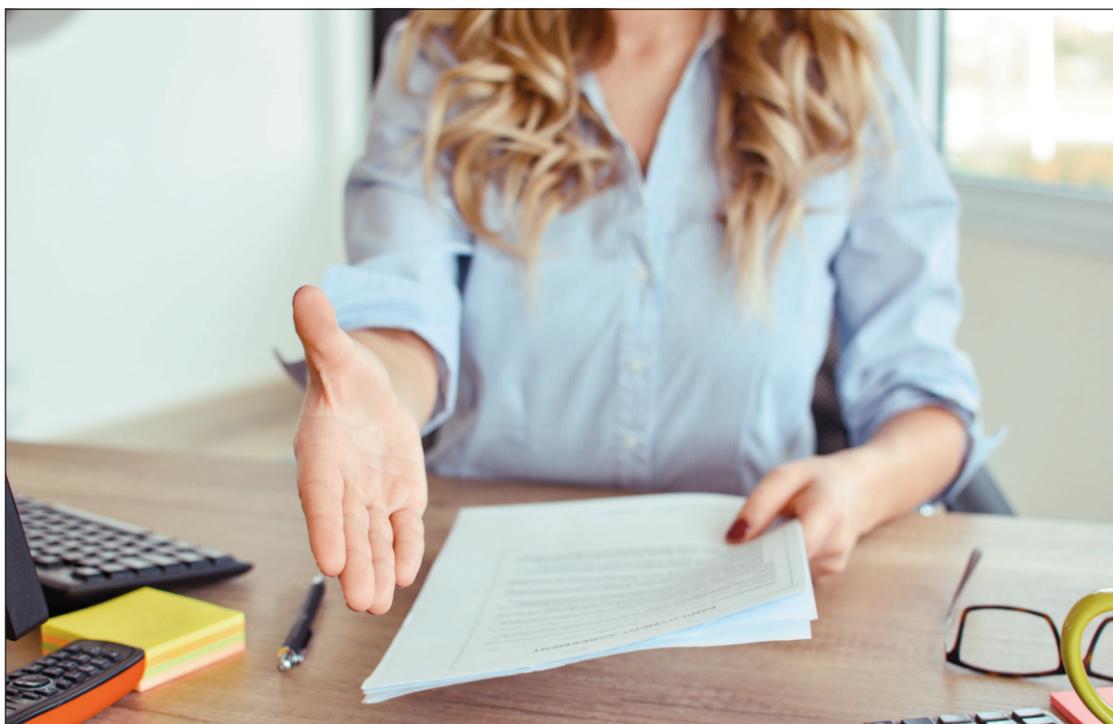
QUELS MÉTIERS SONT CONCERNÉS ?

« Le secteur le plus tendu c'est la restauration », note le président du Medef Marne Christian Brethon. « La filière du bâtiment aussi est tendue. Elle doit en plus faire face à des problèmes d'approvisionnement en matières premières. Tout comme l'industrie d'ailleurs ».

Pour Djellouli Chaou, directeur territorial Aube Haute-Marne de Pôle Emploi, « le sujet de l'inadéquation entre l'offre marché de l'emploi n'est pas nouveau. Mais on observe une prégnance exacerbée depuis quelques mois dans la mesure où il y a des besoins immédiats et un rebond en terme d'activité. Il est vrai que les besoins ont nettement augmenté ces derniers temps et se sont concentrés sur les secteurs d'activité déjà tendus : l'hôtellerie, la restauration, le bâtiment, l'industrie, le transport-logistique et la santé ».

POURQUOI UNE TELLE TENSION SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI ?

« Il y a un amalgame qui est fait actuellement entre le conjoncturel et le structurel », prévient Christian Brethon, président du Medef Marne. « Il y a certes une reprise forte mais on est surtout dans une phase



L'hôtellerie, la restauration, le bâtiment, l'industrie, le transport-logistique et la santé sont les secteurs d'activités qui rencontrent le plus de difficultés de recrutement.

de rattrapage. Il est lié à l'arrêt d'activité rencontré l'année dernière et à un problème d'approvisionnement de matériaux. La pénurie de personnel vient surtout de ce besoin d'immédiateté dans les chantiers ».

Pour les acteurs économiques, il y a indéniablement un avant et un après Covid. « Le Covid n'a pas remis l'activité professionnelle au centre du village », regrette Christian Brethon. La question de l'évolution de l'approche de la valeur travail est

flagrante : « On a aujourd'hui des demandeurs d'emplois qui ne sont pas formés ou qui ont reçu des formations qui ne correspondent pas aux besoins des entreprises ».

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DE CETTE TENSION ?

« Le marché était déjà tendu avant la crise, explique Eric Bohn, Pdg du cabinet Euroconsulting, spécialiste du recrutement. Mais aujourd'hui le

avec la famille et les loisirs. Il y a un vrai partage entre la qualité de vie, la possibilité de télétravailler, le travail en province. Donc quel que soit le niveau de poste recherché, les entreprises doivent proposer un ou deux jours de télétravail. Elles doivent être moins rigides ».

Résultat de cette tension, les entreprises sont amenées à déboucher les talents chez leurs concurrents. Sont-elles inquiètes de cette situation ? Riccardo Agnesina : « Il n'y a pas que le salaire qui entre en ligne de compte. Les entreprises peuvent aussi jouer sur les leviers de l'ambiance, de la responsabilité, de la reconnaissance du travail... pour conserver leurs salariés ».

« La tension crée forcément une surenchère au niveau des salaires, note Eric Bohn. L'autre conséquence c'est que les recrutements sont plus longs. Que ce soit pour un poste à 30 K€ ou à 200 K€ par an, c'est une donnée à intégrer. Il y a quelques années, nous contactions une quinzaine de profils pour faire une shortlist de quatre candidats. Aujourd'hui il nous faut contacter une soixantaine de personnes : les gens réfléchissent plus et ont parfois plusieurs offres en mains. Et certains employeurs n'hésitent pas à faire le nécessaire pour retenir ceux qui sont tentés de partir. Le salarié qui est sur le marché est le grand gagnant de

cette situation. Pour celui qui veut bouger, la période est intéressante », explique le chasseur de têtes, qui dispose d'une vingtaine de recrutements en cours sur le territoire.

QUELLES SOLUTIONS À COURT TERME ?

Pour le président du Medef, il ne faudrait pas croire que le salut viendra de solutions structurelles seules, telles que l'augmentation des salaires, qui selon certains politiques, viendrait résoudre l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi. Une thèse défendue notamment par le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire. « Il existe deux leviers : l'augmentation des salaires et la réduction des aides aux demandeurs d'emploi », rappelle Christian Brethon, dont la préférence va sans ambiguïté vers le second. « Nous avons actuellement dans nos entreprises des intérimaires qui refusent des CDI. Ils préfèrent travailler 8 à 9 mois puis profiter des aides. C'est une réalité », regrette le patron industriel marnais.

La proposition de Bruno Le Maire d'augmenter les salaires ? « Que le gouvernement baisse les charges sur le travail et ce que nous gagnerons en charges nous le reverrons en augmentation », propose Riccardo Agnesina. Son homologue du Medef l'assure, cette augmentation se fera naturellement. « Aujourd'hui les entreprises n'ont pas de vivier de salariés. Si elles veulent recruter, elles doivent aller du côté de la concurrence. Et si elles ne veulent pas se faire prendre leurs salariés, elles devront les augmenter... donc les augmentations arriveront d'elles-mêmes ». CQFD.

Medef et CPME s'accordent aussi sur un point : le différentiel entre un salaire bas et les hauts niveaux de l'assurance-chômage est un frein au recrutement qui n'encourage pas le travail. D'où une impérieuse nécessité selon eux de réformer l'assurance chômage.

Pour le président de la CPME 51, c'est tout son système qui est à revoir. « On a aujourd'hui trop de gens ont pris goût à l'inactivité et il est difficile de les remettre au travail. C'est aussi le système français d'assurance-chômage qui est responsable de cette situation. Il est vraiment temps de le réformer et de le mettre au niveau des pays voisins ».

À suivre en page 5

“ Le salarié sur le marché est le grand gagnant de cette situation. ”

aussi un tabou qui doit être brisé. « Il y a quelques années, on ne connaissait pas ce phénomène des cadres qui choisissent de prendre une année sabbatique au beau milieu de leur carrière ou des jeunes diplômés qui s'accordent une année avant d'entrer dans la vie active. Selon moi, l'effet Covid c'est un deuxième « effet 35 heures » aux conséquences extrêmement négatives ».

Pour Riccardo Agnesina, président de la CPME 51, l'inadéquation entre la formation et les besoins est

« Le marché est encore plus car la reprise est forte après une crise de 18 mois ». Selon lui, la pénurie de talents qualifiés sur le marché oblige les recruteurs à adapter leurs offres aux attentes des recrues potentielles. Et celles-ci ont beaucoup évolué ces dernières années, voire ces derniers mois. « Aujourd'hui les entreprises qui ne proposent pas de télétravail ont du mal à pourvoir leurs offres. Les mentalités et l'approche du travail ont évolué avec la crise sanitaire. Les jeunes par exemple ont une vision du travail qui doit aller de pair

QUELLES SOLUTIONS À PLUS LONG TERME ?

Conscient comme l'ensemble des acteurs que le système ne pourra pas être réformé en deux mois pour répondre à l'urgence actuelle, Christian Brethon propose aussi de revoir en profondeur le système de formation pour mettre en adéquation cette dernière avec les besoins des entreprises. « Il faut professionnaliser le CPF. Aujourd'hui trop de formations du CPF n'ont rien à voir avec les besoins réels des entreprises », explique le patron du Medef Marne qui souhaite aussi que « l'argent des entreprises n'aille plus vers les CFA publics ».

Le président de la CPME montre du doigt aussi bien la formation initiale sous la houlette de l'Education nationale que le système géré par Pôle Emploi. « Nous avons proposé à plusieurs reprises, en vain, au Rectorat de mettre à disposition des chefs d'entreprises volontaires pour aller parler du monde de l'entreprise aux collégiens, pour sensibiliser les jeunes et leur présenter toutes les aptitudes qui peuvent s'exprimer en entreprise. Aujourd'hui notre système éducatif n'est pas fait pour préparer les jeunes à un

métier mais pour avoir le plus de bacheliers possible. Ça n'est pas normal. La mission d'orientation des jeunes vers des carrières en lien avec leurs aptitudes n'est pas remplie », explique le chef d'entreprise dans le bâtiment, qui recrute aujourd'hui des jeunes à Bac+2, faute de CAP disponibles. « Le côté positif de cette situation c'est qu'ils apprennent vite et pourront progresser rapidement dans l'entreprise ».

Fervent défenseur de l'apprentissage, Riccardo Agnesina croit fermement à ce système pour résoudre à moyen terme la question de la main d'œuvre qualifiée. « Notre entreprise a la culture de l'apprentissage depuis 1936, avec mon grand-père, lui-même issu de l'apprentissage. Depuis nous avons formé 250 apprentis et nous en avons gardé énormément. 70% de notre personnel actuel est issu de l'apprentissage », souligne celui qui accueille 9 apprentis, tous niveaux confondus, dans son entreprise actuellement.

« Il faut redonner goût aux entreprises à former les jeunes par l'apprentissage, les inciter à y réfléchir avant d'avoir besoin de recruter. Même si je n'en ai pas besoin aujourd'hui, j'en aurai peut-être

besoin dans deux ans. Il faut toujours penser à demain et anticiper ce besoin ».

LA CROISSANCE DURERA-T-ELLE À CES NIVEAUX EN 2022 ?

« C'est la grande interrogation, notamment dans l'industrie », estime Christian Brethon, qui privilégie la nécessité de réduire les aides. « Elles étaient nécessaires, mais aujourd'hui il faut anticiper des niveaux de croissance plus faibles à venir. C'est pour cela que la réforme de l'assurance-chômage doit se mettre en action le plus rapidement possible. Le véritable levier, il se situe là ».

Reprise durable ? Pour Riccardo Agnesina, « on a certes eu un ratapage d'activité mais je pense que cette reprise peut être durable. Elle peut même s'intensifier, dans les métiers du bâtiment par exemple, avec des projets comme les Jeux Olympiques qui sont pourvoyeurs de chantiers. Plein de choses se développent en ce moment, c'est pour cela qu'il faut avoir des perspectives et former ! C'est le moment d'être optimiste et d'avoir confiance ».

BENJAMIN BUSSON

Le rebond a profité aux jeunes

« Nous travaillons sur des leviers et des solutions avec nos partenaires (entreprises, branches, Région, Département...) et nous déployons une nouvelle offre de services sur le territoire avec une communication sur les secteurs en tension et grâce à nos conseillers dédiés en entreprise », explique Djellouli Chaou, directeur territorial Aube Haute-Marne de Pôle Emploi. L'organisme s'est particulièrement concentré sur le public des jeunes de moins de 26 ans très impacté par la crise du Covid. « Cette stratégie a eu des effets positifs puisque le nombre de demandeurs d'emploi a fortement chuté dans cette catégorie ». Quand le nombre de demandeurs d'emploi était en baisse de -1% sur un an, toutes catégories confondues, il était en baisse de -5% au niveau des jeunes de moins de 26 ans. « Le rebond a particulièrement profité aux jeunes, dont le nombre de demandeurs d'emploi a retrouvé celui d'avant la crise sanitaire. Aujourd'hui notre attention est plus particulièrement dirigée vers les chômeurs de longue durée et les seniors ».

« Pour les métiers en tension, nous déployons plus particulièrement des actions de promotion ciblées et des sélections avec les branches au niveau local le plus en amont possible pour mener des actions de formations. Il s'agit aussi de démystifier les idées reçues complètement fausses sur certains métiers comme l'industrie ou le bâtiment ». Pour le responsable territorial, les équipes de Pôle Emploi sont également attentives à la nature des offres qui ne trouvent pas preneur pour accompagner les entreprises dans leur rédaction afin qu'elles soient pourvues. « C'est parfois une question de salaire, de mobilité, d'expérience requise... ». En 2021, le nombre d'offres d'emploi collectées a progressé de +58% par rapport à 2020 et de +24% par rapport à 2019. « Les premiers bénéficiaires de cette hausse sont les demandeurs d'emploi. Depuis le début de l'année nous avons enregistré plus de demandeurs d'emploi ayant retrouvé une activité qu'en 2019 ».

Insertion. Le dispositif d'accompagnement socioprofessionnel épaula les personnes sortant des cadres classiques.

Le dispositif Dest1 s'insère dans les Ardennes

Avant répondu avec succès à l'appel à projets « 100% inclusion, la Fabrique de la remobilisation » lancé par le ministère du travail dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), l'association Vitamine T a lancé il y a quelques semaines dans les Ardennes le dispositif Dest1.

Après s'être implanté dans le Nord (Lille, Roubaix, Tourcoing, Lens, Douai, Douchy-les-Mines, Carvin, Maubeuge, Fourmies et Aniche), l'association poursuit son développement en avec deux hubs dans les Ardennes, à Charleville-Mézières et à Sedan.

En ouvrant ces deux lieux d'ac-

compagnement et de coaching à l'emploi, le groupe nordiste veut, à travers ce dispositif gratuit et sur-mesure, accompagner des personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle ou en situation de vulnérabilité économique.

TROUVER UN EMPLOI AUX « INVISIBLES »

Avec l'objectif de faire accéder, des chômeurs longue durée, des jeunes tenus à l'écart du monde de travail et des personnes sans ressources, en perte de repères ou décrochées du système social à un emploi ou à une entrée en formation qualifiante. Un parcours de quinze mois encadré par une

équipe pluridisciplinaire composée deux coaches, une assistante sociale et une psychologue mise à disposition des deux antennes doit permettre à ces « invisibles » de lever les freins qui les empêchent d'accéder à une insertion professionnelle. « Nous voulons casser les codes de l'accompagnement figé et standardisé en guidant de façon très individualisée et sans l'aspect formel de certaines structures les personnes qui ne se retrouvent pas dans les cadres classiques » explique l'un des coaches emploi.

Cet accompagnement les aidera à retrouver confiance, à se motiver pour être plus à l'aise dans la société, rétablir du lien social et

finir par surmonter leurs difficultés pour retrouver une vie digne et changer de... destin.

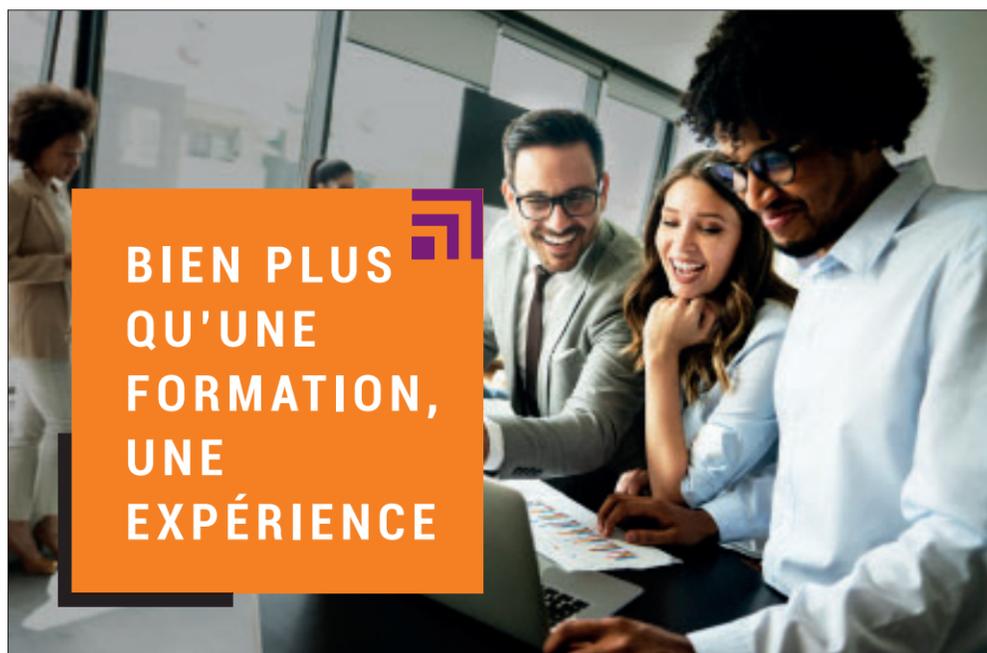
En résumé, « créer une étincelle pour maintenir la flamme » dit le slogan de l'association. Les équipes accompagnantes aideront aussi les personnes concernées dans leurs démarches personnelles : technique de recherche d'emploi, réalisation d'un CV, préparation d'un entretien d'embauche mais aussi les dossiers liés au logement, à la santé et à la tenue d'un budget.

Les deux agences carolomacéenne et sedanais sont chapeautées par la coordinatrice Sabrina Rodriguez, une Nouzonnoise de

42 ans, qui oeuvre depuis 17 ans dans le milieu de l'insertion. Elle est d'ailleurs aussi la responsable du pôle formation et d'accompagnement d'Ardennes Patrimoine Insertion 08 qui comme l'agence d'intérim et de travail temporaire d'insertion Janus fait partie du groupe Vitamine T.

Dans le Nord, Vitamine a permis 60% de sorties dynamiques via un CDI, un CDD, une entrée en SIAE ou une formation. Preuve que le dispositif a fait ses preuves en aidant les personnes concernées à s'épanouir et à reprendre confiance.

P.R.



BIEN PLUS QU'UNE FORMATION, UNE EXPÉRIENCE

PARCOURS SALARIÉS FINANÇABLES PAR LE CPF*

Découvrez nos formations diplômantes et certifiantes 2021 adaptées à la vie professionnelle

- / Management des Équipes et des Projets
- / Ressources Humaines, Formation
- / Qualité Sécurité Environnement

cesl ÉCOLE DE FORMATION DES MANAGERS

CAMPUS DE REIMS
Christelle Thevin
07 60 86 59 31 - 03 26 25 95 23
cthevin@cesi.fr
reims.cesi.fr |

FRANCE compétences HESAM UNIVERSITÉ

CPF : Compte personnel de formation

Logistique. Le groupe allemand spécialisé dans le stockage et la logistique automobile va pouvoir accueillir 7500 véhicules sur son site.

Mosolf grandit encore sous le soleil de Vatry



Depuis janvier 2021, Mosolf dispose d'une capacité d'accueil de 4 000 véhicules sous 10 hectares de panneaux photovoltaïques.

À cœur de la Zone d'Activités de l'aéroport de Paris-Vatry, l'image est saisissante : des milliers de voitures stockées sous des centaines de mètres carrés de panneaux photovoltaïques. C'est là que la société alle-

mande Mosolf a choisi de déployer son dernier site logistique en 2018. Depuis, le développement des milliers d'hectares occupés par le groupe n'en finit pas de progresser.

C'est pour acter la fin de la

première phase et le début de la deuxième de travaux que Klaus Weyand, responsable du site de Mosolf a invité quelques-uns de ses partenaires commerciaux et institutionnels à découvrir l'activité déployée à Vatry.

Sous les 10 hectares de panneaux photovoltaïques, Mosolf dispose déjà d'une capacité d'accueil de 4 000 véhicules. Il s'agit essentiellement de voitures ou d'utilitaires légers, appartenant à des constructeurs, à des loueurs ou à des flottes professionnelles. Si les véhicules sont en transit à Vatry, Mosolf ne fait pas que les entreposer. Le groupe allemand s'est spécialisé dans l'entretien et la logistique. Ici les véhicules peuvent être réparés, nettoyés, débarrassés de leurs stickers publicitaires... avant d'être rendus à leur propriétaire ou transférés vers un autre site.

Une activité en plein essor qui a obligé le groupe à s'é-

tendre sur la parcelle voisine, actuellement en préparation pour être prête au cours des prochains mois. 24 hectares supplémentaires qui permettront d'accueillir davantage de véhicules, Mosolf ayant décroché de nouveaux clients depuis son arrivée à Vatry, que ce soit le groupe Emil Frey, le loueur Sixt ou le groupe Volkswagen par exemple. « Nous pourrions stocker jusqu'à 7 500 véhicules grâce à cette deuxième phase de travaux », précise Klaus Weyand qui ambitionne, à terme, de pousser jusqu'à 20 000 véhicules. Quant aux panneaux photovoltaïques, ils permettent à la fois de protéger les voitures mais aussi de produire de l'électricité (10 MWh). Leurs poteaux sont également équipés de borne pour recharger les véhicules électriques accueillis qui représentent environ 20% du parc actuel.

Le site marnais est l'un des



Dans ses bâtiments, le groupe assure la préparation et l'entretien de véhicules pour ses clients.

12 sites du groupe en Europe, le deuxième français avec celui de Hambach (Moselle). Lors de cette rentrée de septembre, le site de Vatry inaugure également un centre de contrôle technique. Géré par le groupe ACDC de Daniel

Boudinot, il pourra être amené à voir passer jusqu'à 500 véhicules par mois, dont une grande partie issus des flottes en transit dans la Marne.

BENJAMIN BUSSON

Logistique. Groupama organise des sessions dans l'Aube et dans le Grand Est pour former 5 000 personnes d'ici fin 2021.

Une formation gratuite aux gestes qui sauvent

C'est une initiative qui ne passera pas inaperçue avec un objectif national ambitieux consistant à former, gratuitement, un million de personnes « aux gestes qui sauvent ». Reconnaître un arrêt cardiaque, savoir réagir en cas d'étouffement, de malaise : autant de situations qui peuvent arriver n'importe quand et pour lesquelles on doit pouvoir compter sur n'importe qui. Une première en France dont Groupama est à l'origine, et qui sera déclinée sur le terrain par les caisses locales. « Cela va nous permettre de renforcer encore le maillage d'intervention dans le département », confirme Frédéric Guérin, le président des sapeurs-pompiers volontaires de l'Aube qui seront chargés de cette formation. D'une durée de deux heures, elle se veut avant tout concrète, facilement accessible, et centrée autour de ce qu'il est possible de faire.

INSCRIPTION EN LIGNE

Au niveau du Grand Est, un premier objectif consistera à former 5 000 personnes d'ici

fin 2021. « Dans l'Aube nous avons déjà lancé 17 sessions de formation couvrant tout le département », précise Jean-Louis Laffrat, président de la fédération Aube de Groupama. « Les communes nous accueillent pour ces formations qui sont ouvertes à tous, gratuitement, en adéquation avec nos valeurs mutualistes, grâce au concours financier des caisses locales », rappelle Michel Yvard, directeur départemental Aube de Groupama. D'autres sessions seront bien entendu organisées, dans les communes mais aussi par exemple dans

les entreprises qui souhaitent que leur personnel puisse se former. Pour cela, il faut s'inscrire aux sessions proposées ou contacter sa caisse locale. L'idée est de faire en sorte que la France rattrape son retard, avec seulement 27 % des citoyens formés aux premiers secours alors que d'autres pays, comme le Danemark atteignent 95 %. L'enjeu est de taille puisque selon la Croix Rouge française, 20 000 morts par an pourraient être évités si les victimes pouvaient être secourues plus rapidement.

L.L.



Frédéric Guérin, président de l'UDSP10, Jean-Louis Laffrat, président de la fédération Aube de Groupama et Michel Yvard, directeur départemental Aube.

AUJOURD'HUI UNE JEUNE RECRUE QUI ASSURE



ET DEMAIN UNE RELÈVE ASSURÉE.

Découvrez Youzful, la plateforme qui vous met en relation avec les jeunes en recherche de stage/emploi dans votre région.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

youzful// | CA

youzful-by-ca.fr

Le site www.youzful-by-ca.fr est édité par Crédit Agricole E-Immobilier, groupement d'intérêt économique - Siège social : 48, rue La Boétie, 75008 Paris - 790054811 RCS Paris - Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement, n° Orias 13006097. Accès gratuit au site, hors coût du fournisseur d'accès. Le service de mise en relation est uniquement accessible aux professionnels disposant d'un numéro SIREN, après la création d'un compte Youzful Professionnel (gratuit).
09/2021 - H39303 - Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 219 Faubourg Croncels - 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188. Crédit photo : Getty Images. 

À VENDRE

**Terrain de 2 000 m²
non viabilisé**

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS,
contacter **la mairie de Puisieux**
par téléphone
au **03 26 49 10 68** ou **06 07 80 32 74**
ou par mail mairie-puisieux@wanadoo.fr



CONTACTEZ-NOUS ➔

**Cabinet AGENDA Marne
Tél : 03 26 06 58 35**

**www.agendadiagnostics.fr
Cabinet AGENDA Ardennes
Tél : 03 24 42 08 08**



2 rue de Nanteuil - **REIMS**
Tél : 03 26 85 64 76
Fax : 03 26 85 28 59
contact@dker-transaction.fr
www.dker-transaction.fr



EN EXCLUSIVITÉ



En plein cœur du centre-ville, rue du Cadran Saint Pierre, au dernier étage d'une petite copropriété rénovée, un appartement de type 5 de 105m² traversant, offrant un double salon séjour, cuisine meublée, 3 chambres, salle de bains, débarras, WC séparés, nombreux rangements. L'appartement dispose d'une pièce supplémentaire pouvant être aménagée en terrasse. Appartement chaleureux, fonctionnel et très lumineux.

Prix : 395 000 €

Honoraires : 5% TTC inclus charge acquéreur (380 000 € hors honoraires)

DPE : vierge

Carte professionnelle n° CPI51022016000004771 - Garantie GALIAN N° GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS

EVOLIS

REIMS

vous propose

**Bureaux à Vendre, à Louer, Libres ou Occupés
À partir de 280 m²**

REIMS Clairmarais

Nous Consulter



DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET...



DEVIENT

EVOLIS

REIMS

17 rue des Forges 51530 CHOUILLY
Tél. : 06 76 68 49 10

Accompagnement. Les entreprises lauréates du Réseau Entreprendre Champagne-Ardenne en 2020 et 2021 mises à l'honneur lors de la Fête des Lauréats organisée dans l'Aube.

Les chefs d'entreprise s'engagent toujours auprès des créateurs

P érenniser une activité économique au-delà de trois ans, tel est le challenge de nombreux entrepreneurs. En Champagne-Ardenne l'association Réseau Entreprendre les aide à relever le défi, financièrement mais également sur le plan humain. « Depuis 35 ans, nous aidons les porteurs de projet en leur accordant à titre personnel un prêt d'honneur, mais surtout, nous avons un réseau de chefs d'entreprise expérimentés qui les accompagnent sur la durée », insiste Clotilde Buti, la directrice du Réseau Entreprendre Champagne-Ardenne. Et la formule a fait ses preuves puisque sont encore en activité pratiquement tous les 140 lauréats au total soutenus dans la région depuis la création de l'association. Malgré la crise sanitaire, le nombre de dossiers n'avait pas fléchi en 2020 et la tendance est même à la hausse en 2021. Ainsi, la Fête des Lauréats (qui n'avait pas eu lieu l'an dernier) organisée cette année au Château de Montabert à Montaulin, a été l'occasion de mettre notamment à l'honneur les chefs d'entreprise des 39 structures lauréates depuis 2020.



H'ability (10) : Bérangère Henrion et Marie-Odile McKeeney ont créé un casque de réalité virtuelle pour les personnes atteintes d'hémiplégie.

« Malgré la crise sanitaire, nous comptons à fin juillet 18 entreprises lauréates en Champagne-Ardenne, alors que d'habitude nous en avons une quinzaine par an. Nous n'avons pas changé nos critères, c'est le nombre de demandes qui a augmenté, particulièrement dans le département de l'Aube. Nous

avons de belles créations et reprises d'entreprise, et ce, dans des domaines très variés. Également de nombreuses start-up », se félicite Clotilde Buti.

Près de trois cents personnes sont venues découvrir les entrepreneurs à l'occasion de cet événement. Lors de leurs déambulations, sous le soleil,

au sein du village des lauréats, ils ont pu échanger leurs impressions et peut-être attraper le virus de la création d'entreprise. Du côté de l'association champardennaise Réseau Entreprendre, « on est toujours à la recherche de nouveaux adhérents, autrement dit des chefs d'entreprises passionnés et passionnants, prêts à accompagner de nouveaux lauréats ».

Quelques lauréats 2021 :

Lagoa Spa (10) : Ce centre de bien-être aquatique a été créé par Ludivine Locquegnies et David Goncalvez Pereira.

Pairdry (51) : Charles de Bohan et Thibault Petitpas sont les créateurs d'une nouvelle boisson française aromatisée à la mirabelle.

Ellipse (10) : Robin Gabuthy, Paul Lepoutre et Florian Prieur, ont créé cette marque innovante de cycles.

H'ability (10) : Bérangère Henrion et Marie-Odile McKeeney ont créé un casque de réalité virtuelle pour les personnes atteintes d'hémiplégie.

Illicoveto (08) : Pierre Deparpe a créé une plateforme de services et de

conseils vétérinaires en ligne.

Maat Data (10) : Une start-up créée par Laure Clerget et Valentin Millot, qui développe des applications mobiles innovantes intégrant des intelligences artificielles au service de l'humain et de l'environnement.

Smartransition (51) : Plateforme 100 % digitale pour le recrutement de managers de transition.

Été Indien (08) : cette entreprise des Ardennes propose des programmes sportifs durables et innovants pour les jeunes seniors.

Atelier des vieilles gloires (08) : En créant cette entreprise, Simon Legras et Marie Mathieu ont pour but de restaurer et réparer les véhicules anciens dans les Ardennes.

Oncycle (51) : Richard Nedati a créé un magasin de vente et de réparation de cycles, de moyens de mobilité et d'accessoires.

Propy Delta (08) : cette entreprise ardennaise d'impression et de transformation de carton et de polypropylène a été reprise par Antoine Mazeri.

NADINE CHAMPENOIS

Conférence. Après une année d'interruption, le Labo du Web organise son « évènement-phare » le 4 octobre prochain au centre de congrès de l'Aube.

Philippe Bloch remet en route le Big Event

Les responsables du Labo du Web, l'association des entreprises du numérique dans l'Aube, étaient impatients de pouvoir renouer avec la tradition du « Big Event », interrompu pour raison de crise sanitaire. « C'est de loin l'évènement qui permet de nous faire connaître des entreprises et du grand public », rappelle Marvin Chazelon, le président du Labo du Web. Ce « grand évènement » revêt la forme d'une conférence ouverte au public, avec l'intervention d'un grand nom venu évoquer le thème de la disruption. Jusqu'ici, Patrick Constant, co-fondateur de Qwant, le moteur de recherche français, Olivier Babeau, président de l'institut Sapiens, et Stéphane Mallard, expert en intelligence artificielle se sont livrés à l'exercice avec succès.

Vu la taille de ces évènements qui ont attiré plusieurs centaines de spectateurs à chaque fois, il paraissait difficile de l'organiser en virtuel. Les organisateurs ont donc attendu que les conditions sanitaires n'obligent pas la mise en place d'une jauge afin de pouvoir faire salle comble. « Pour ce retour nous voulions avoir un conférencier reconnu qui puisse aussi nous aider à tirer les enseignements de la crise que nous traversons », ajoute Mar-



Philippe Bloch sera le 4 octobre à Troyes pour le Big Event du Labo du Web..

vin Chazelon. Ce sera la mission confiée à Philippe Bloch, qui sera le 4 octobre prochain au centre de congrès de Troyes pour le Big Event 2021 du Labo du Web.

L'EXPÉRIENCE DE L'ENTREPRISE

Conférencier reconnu et écrivain à succès, l'invité du jour possède aussi une solide expérience d'entrepreneur pour avoir fondé Colombus Café, qu'il a revendu en 2004. Il veut porter un regard réaliste mais optimiste sur l'évolution à venir après le coronavirus, comme en atteste le titre de son dernier livre, « Ce sera mieux après... sauf si on est trop cons ! ». Philippe Bloch n'est pas du genre à mâcher ses mots mais pose aussi un regard d'entrepreneur optimiste et bienveillant sur la société. Sa conférence d'une heure sera précédée par trois mini-conférences d'une vingtaine de minutes autour de trois thématiques : l'intelligence artificielle, la blockchain et le témoignage d'une start-up de la Technopole de l'Aube. La soirée débute à partir de 18h45 et sera diffusée également en direct sur les réseaux sociaux (YouTube et Facebook) et sur Canal 32. Les organisateurs attendent 800 personnes au centre de congrès, l'entrée étant gratuite grâce au soutien des partenaires de l'association. L'inscription préalable, en ligne, est fortement recommandée.

L.L.

Champagne

Affaire Champanillo : une protection renforcée de l'appellation Champagne

En 2016 le Comité Champagne a saisi les tribunaux espagnols pour faire interdire la dénomination « Champanillo » utilisée pour designer des bars à tapas en Espagne, en considérant que ce signe évoque l'appellation Champagne et constitue une atteinte. Suite à l'appel formé devant la Cour Provinciale de Barcelone, la Cour de Justice de l'Union Européenne a été saisie pour interpréter le droit européen dans une situation où le terme contesté « Champanillo » n'était pas seulement utilisé pour désigner des vins mais aussi un service de restauration.

L'arrêt rendu le 9 septembre affirme que la protection des appellations d'origine « doit être étendue aux services afin de garantir un niveau de protection élevé ». Cet arrêt précise également le concept d'évocation, que la juridiction nationale devra apprécier sur la base de plusieurs éléments et notamment « l'incorporation partielle de l'appellation protégée, la parenté phonétique et visuelle entre les deux dénominations et la similitude en résultant, et même en l'absence de ces éléments, de la proximité conceptuelle entre l'AOP et la dénomination en cause ou encore d'une similitude entre les produits couverts par cette même AOP et les produits ou services couverts par cette même dénomination ».

Pour le Comité Champagne, cet arrêt étend le champ de protection des appellations d'origine en Europe et vient renforcer le lien exclusif entre l'appellation et les vins de Champagne. Pour rappel, l'appellation d'origine constitue un outil de protection du consommateur et un droit de propriété intellectuelle spécifique qui désigne un produit issu d'une région déterminée et dont les caractéristiques particulières résultent, à la fois, des conditions naturelles de chaque région et du savoir-faire des producteurs locaux.

En bref

Droit. L'avocat rémois Jean-Pierre Chinchilla a enfin trouvé les associés qu'il cherchait depuis longtemps auprès du cabinet parisien Antéris. En prenant pied dans la Marne, Antéris apporte au cabinet Chinchilla la valeur ajoutée de ses équipes dans le domaine du droit des affaires, notamment.

Cabinets Chinchilla / Antéris : association à valeur ajoutée



De gauche à droite : Me José-Michel Garcia, Me Céline Rouanet, Me Jean-Pierre Chinchilla, nouveaux associés.

Le monde de l'entreprise et des affaires compare souvent une association à un mariage : il faut trouver l'âme sœur, en quelque sorte. Me Jean-Pierre Chinchilla, avocat au barreau de Reims, aujourd'hui installé à Bezanne, cherchait celle-ci depuis une dizaine d'années déjà,

dans la perspective avisée de pérenniser son cabinet. On passera ici sur les circonstances cocasses de la rencontre mais, comme le disait à juste titre Me Céline Rouanet, du cabinet parisien Antéris, « les choses devaient se faire », et elles se sont donc faites !

Si les « témoins » n'ont été

conviés à célébrer l'événement qu'en ce début septembre, à deux pas des bureaux de Me Chinchilla, l'association entre les deux cabinets est effective depuis le depuis le 1^{er} juin. Cette association aboutira, *in fine*, à la reprise du cabinet Chinchilla par Antéris, mais pour l'heure, Jean-Pierre Chinchilla poursuit ses activités aux côtés de ses nouveaux associés représentés par Me Cécile Rouanet et Me José-Michel Garcia.

UNE VISION PROFESSIONNELLE COMMUNE

Sis à Paris, mais avec des représentations à Marne-la-Vallée, Lyon et Madrid, Antéris s'implante à présent dans la Marne - il est vrai que Me Rouanet habite Villers-Allerand depuis 2013. Cabinet à taille humaine, Antéris est spécialisé en droit des sociétés et des affaires, droit social et droit fiscal, avec une dimension internationale

dont les origines de Me Garcia donnent l'orientation, l'Espagne bien sûr - celui-ci étant par ailleurs président de la Chambre de commerce d'Espagne en France.

Lors de l'officialisation de cette association, il fut beaucoup question de « confiance réciproque », de « vision professionnelle commune », de « valeurs identiques », de « proximité avec la clientèle ». Me Garcia soulignait qu'Antéris entendait justement poursuivre dans la voie tracée par Jean-Pierre Chinchilla, tout en apportant la valeur ajoutée et l'expertise de ses collaborateurs. Antéris dispose d'une certaine expérience en termes d'association, pour avoir réalisé une opération similaire de croissance externe il y a quelques années, avec un cabinet de taille identique. Pour l'heure, Jean-Pierre Chinchilla accompagne cette transition au sein d'Antéris.

J.R.

Football. Marc Dubois espère voir son club (50 salariés, 500 abonnés) passer pro.

Sedan fonde beaucoup d'espoirs sur la L3 professionnelle



Marc Dubois.

Sedan qui s'apprêtait à vivre une quatrième campagne en N2 a finalement été repêché, le 13 juillet, en National.

Marc Dubois, président du CSSA est naturellement ravi de cette montée administrative et se projette dans la probable future Ligue 3 professionnelle. « Ce projet est en cours d'élaboration et

sa mise en place pourrait même être effective dès la prochaine saison. Pour un club comme le notre cette possibilité changerait sérieusement la donne et serait une grande chance pour Sedan. ».

Une place dans cette Ligue 3 aurait, en effet, un double impact positif : l'obtention de droits télé et l'acquisition d'un statut professionnel permettant la réouverture d'un centre de formation au format professionnel afin de garder les jeunes espoirs convoités par d'autres clubs. « Avec cette perspective, nous nous trouverions donc dans une situation très favorable et en phase avec nos objectifs initiaux quand nous avons repris le club après sa liquidation judiciaire le 8 août 2013 ». D'autant plus providentiel que le patron du club ardennais sait pertinemment qu'il est difficile d'équilibrer ses comptes dans un National restant difficilement viable sur ses bases actuelles. Si cette possibilité est un bon signal, elle doit encore être validée par la LFP.

Le CSSA veut en tout cas s'y préparer en s'appuyant sur un business model fort et puissant et ouvrir le capital du club à hauteur de 30 à 35% de nouveaux actionnaires. « On souhaiterait qu'une vingtaine d'entreprises nous accompagne en donnant une assise

locale au CSSA. Nous pensons aussi donner la possibilité à une association de particuliers de prendre des actions comme cela s'est fait à Guingamp ».

A partir du 1^{er} octobre, le CSSA va aussi se voir remettre la gestion du stade Louis-Dugauguez par Ardennes Métropole qui lui versera en contrepartie une subvention de 296 000 euros représentant les frais habituels d'entretien pour cet équipement. À charge pour le CSSA de transformer l'endroit en lieu événementiel et d'échanges économiques. Le club veut, par ailleurs, élargir son champ de partenaires à partir d'une nouvelle approche commerciale. « Grâce à la démarche digitale, nous sommes parvenus à gonfler notre sponsoring, passé de 150 000 à 400 000 euros ».

Le club consacre, actuellement, trois millions d'euros à la section fonctionnement. Il emploie 50 salariés dont 26 joueurs, recense 500 abonnés, compte 100 000 suiveurs sur les réseaux sociaux et mise sur une moyenne d'affluence de 3 500 spectateurs à domicile. Reste maintenant aux joueurs à assurer la pérennité du club en National sur le terrain.

P.R.

Rencontres du Cellier Belle Epoque

« Transformation du vignoble champenois : état des lieux et enjeux pour le futur »

C'est dans le cadre de la programmation du Cellier Belle Epoque un espace d'expressions artistiques et d'échanges culturels créé par la Maison Perrier Jouët à Epernay qu'ont lieu les Rencontres du Cellier Belle Epoque. Ces dernières invitent des personnalités issues de divers univers œnologie, philosophie, littérature, art, sciences dans un format ouvert au public. La Maison Perrier Jouët consacre le premier volet des Rencontres du Cellier Belle Epoque à la viticulture durable en Champagne, le 22 septembre prochain.

Lors de cette table ronde, quatre personnalités débattront sur la mutation des pratiques viticoles en Champagne vers un modèle durable, et des enjeux que cette transformation soulève, à court et long terme, à la fois pour la nature, pour les acteurs de la Champagne et pour les consommateurs.

Le 22 septembre 2021 à 19h (durée 1h30)
Perrier-Jouët, Cellier Belle Epoque
26, avenue de Champagne à Epernay

Antoine Gerbelle journaliste à France Inter, animera la rencontre à laquelle participent :

- Séverine Frerson, Chef de caves de Perrier-Jouët ;
- Tarik Tchechak, Expert en biomimétisme au service de l'éco innovation ;
- Alexandre Fréguin, Meilleur sommelier du Royaume Uni 2018 ;
- Michael Fontanin, Directeur Marketing de la société Vitibot.

Accès gratuit, inscription obligatoire
Inscription par e-mail :
Mathilde.briard@pernod-ricard.com

Industrie

Knorr-Bremse **Systèmes Ferroviaires France** équipe pour 5 ans supplémentaires les tramways Citadis

Dans le cadre de la fourniture d'équipements de freinage pour le tramway Citadis, KBSF a signé l'extension de son accord avec Alstom, en tant que fournisseur majoritaire historique, et assorti d'une exclusivité de fourniture pour les 5 ans à venir. Ces livraisons de systèmes de freins hydrauliques (étriers, disques de freins et patins magnétiques) ont débuté, dès la fin de l'année 2020, pour équiper pour commencer 69 tramways (la plupart pour la ville de Nantes). KBSF fournit ce type d'équipements depuis 1998 à Alstom et a ainsi participé dès le tout début aux projets Citadis en France et en Europe mais aussi en Australie, en Afrique, en Asie et en Amérique. Depuis leur lancement, ce sont plus de 1600 tramways qui ont d'ores-et-déjà été équipés des technologies Knorr-Bremse.

La marque IFE du Groupe fournira également les portes de ces tramways (8 portes par face). Lesquelles, à double-ventaux, seront équipées des passerelles spécifiques permettant l'accès à bord des personnes à mobilité réduite.

« En équipant ces tramways avec ces deux systèmes majeurs pour le confort et la sécurité, nous contribuons à doter des villes majeures comme Nantes des moyens de rendre la mobilité encore plus flexible et innovant », explique Eric Tassilly, P-DG de KBSF. Les deux projets, système de frein et portes, seront pilotés depuis Tinquieux (Marne), siège de KBSF, chacun avec un chef de projet dédié, au plus près des clients.

En bref

Bilan. Avec une population qui stagne et une production qui progresse, la région obtient une des meilleures places pour son Produit Intérieur Brut par habitant. Ses forces : l'agriculture et l'industrie. Ses faiblesses : le tertiaire marchand et non-marchand.

Le Grand Est, 4^e région pour la progression du PIB par habitant

À u bilan 2018, et avec près de 161 Mds€, le Grand Est conserve sa septième place des régions françaises pour la valeur de son Produit Intérieur Brut (PIB), derrière l'Ile-de-France (726 Mds€), Auvergne-Rhône-Alpes (272 Mds€), Nouvelle-Aquitaine (176 Mds€), Occitanie (173 Mds€), Provence-Alpes-Côte d'Azur et Hauts-de-France (166 Mds€). Le PIB, étant la richesse créée dans le public et le privé sur un territoire donné et le résultat final de l'activité de production ou bien la sommes des valeurs ajoutées produites mesure le niveau économique du territoire. Le Grand Est se situe ainsi au septième rang économique des régions françaises.

De 157 Mds€ en 2017 à 161 Mds€ en 2018, le PIB n'a progressé que de 2,5%. Un score meilleur que celui des Hauts-de-France, mais en-deçà de l'évolution moyenne

nationale, évolution dominée, hors Corse, par l'Occitanie (3,5%), Auvergne-Rhône-Alpes ou la Nouvelle-Aquitaine. En termes de progression, le Grand Est n'occupe que la 8^e place.

QUATRIÈME RÉGION POUR LA PROGRESSION DU PIB PAR HABITANT

Avec une production qui augmente et une population qui stagne, le Produit Intérieur Brut par habitant progresse bien dans le Grand Est en passant de 28 300 à 29 100 euros, en une année. Cette évolution (+2,8%) place la région en quatrième position, derrière la Corse, l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine, au-dessus de 3%, et devant Auvergne-Rhône-Alpes et le Centre-Val de Loire (+2,7%). Le PIB par habitant en France était de 36 000 euros en 2019 (34 000 € en 2020).

Autre critère de la mesure économique d'un territoire, le PIB par emploi est le rapport entre la production et l'ensemble des actifs de ce territoire, autrement la productivité de l'emploi, un indicateur de la richesse créée par chaque emploi. Avec un peu plus de 75 000 euros, le Grand Est occupe également la quatrième place des régions, derrière l'Ile-de-France (112 500 euros), Auvergne-Rhône-Alpes (79 000 euros) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (78 000 euros).

LA MARNE, TROISIÈME PIB PAR HABITANT DU GRAND EST

La progression annuelle de ce PIB par emploi fait de la région (+2,4%) un coleader aux côtés de la Corse et de la Bourgogne-Franche-Comté, devant Auvergne-Rhône-Alpes et la Nouvelle-Aquitaine. La région Ile-de-France enregistre un repli de 2,6%.

Sur les dix départements du Grand Est en 2019, avec une moyenne régionale de 29 000 euros, deux départements se situent au-dessus de cette moyenne : le Haut-Rhin (30 700 €) et le Bas-Rhin (28 500 €). La Marne (27 500 €) occupe le troisième rang, devant la Moselle et la Meurthe-et-Moselle. Le PIB par habitant est de 24 600 € dans l'Aube et de 22 500 € dans les Ardennes.

UN DÉFICIT RELATIF DU SECTEUR TERTIAIRE

Qu'il s'agisse du marchand (commerce, transport, finances, services, hébergement et restauration, information et communication), ou du non-marchand (administration publique, enseignement, santé, action sociale), la part du tertiaire dans la production de valeur ajoutée du Grand Est (71,2%) est inférieure à celle du niveau national

(76,7%). Le Grand Est n'occupe que les 9^e et 8^e place pour le tertiaire marchand et non-marchand. A contrario, la part du secteur secondaire (industrie et construction) représente 25% de la valeur ajoutée régionale contre 20,5% en France. De la même manière, le secteur primaire (agriculture et forêt) pèse 3,8% dans le Grand Est contre 2,8% en moyenne nationale.

Si la construction et le tertiaire sont en région en-deçà de la part nationale ; le Grand Est est la troisième région pour le secteur primaire et la deuxième pour le secteur agricole ou pour celui de l'industrie et la troisième pour les branches équipements électriques, informatiques et fabrication de machines et pour le commerce et la réparation automobile. Petit bémol pour la construction, avec une septième place.

GÉRARD DELENCLOS

Vin. Les exportations au premier semestre de vins et spiritueux français progressent de 8% en valeur par rapport à 2019. Les États-Unis pèsent 28% de ce marché.

Les vins et spiritueux français font mieux qu'en 2019

Dans un contexte international qualifié d'incertain par les experts, les exportations de vins et spiritueux français, au premier semestre (7,25 milliards d'euros), font mieux qu'un an auparavant (+42,8%), mais surtout progressent de 8,6% par rapport au premier semestre 2019. La quasi-totalité des régions françaises et des catégories de produits connaissent cette reprise en valeur, comme en volume (+3,4%).

La reprise des achats concerne l'ensemble des régions du globe. La France réalise ainsi un chiffre d'affaires semestriel de 2,3 Mds€ avec l'Amérique, dépassant le niveau de 2019. Ce chiffre est de 1,7 Mds€ avec l'Asie, avec une forte augmentation en Chine et en Corée du Sud. Dans l'Union Européenne à 27 membres, donc à présent sans le Royaume-Uni, le chiffre d'affaires du premier semestre est

également en progression comparativement à 2019. Les autres pays européens connaissent également une reprise de leurs achats, avec cependant un retard pour le Royaume-Uni (680 M€) de l'ordre de 0,6%.

28% DES EXPORTATIONS VERS LES ETATS-UNIS

Prenant en compte le déficit annoncé de la récolte 2021, la Fédération des Exportateurs de Vins et Spiritueux (FEVS) souligne la fragilité de ces résultats pour encore d'autres raisons : « Depuis le mois de mars, nous avons vu nos exportations stimulées par la résolution provisoire du contentieux euro-américain sur l'aéronautique et par une reprise post-Covid. Les exportateurs ont anticipé les baisses de récolte à venir. L'avenir est incertain dans un contexte de crise sanitaire qui n'est pas encore achevée ».

Les chiffres-clés du premier semestre 2021 annoncent un total des exportations de 7,25 Mds€, dont 4,9 M€ pour les vins et 2,2 Mds€ pour les spiritueux. Comparativement à 2019, la progression est de 8% pour l'ensemble, de 11% pour les vins, de 3% pour les spiritueux et de 42% pour les vermouths. La progression des vins tranquilles et des vins mousseux (dont 90% pour le Champagne en valeur) est identique, aux alentours de 11%.

Les Etats-Unis (2 Mds€) couvrent 28% des exportations du premier semestre 2021, avec une progression sur 2019 de 11%. Parmi les cinq premiers clients mondiaux, le Royaume-Uni enregistre une baisse de près de 1%. Dans l'ordre, la Chine progresse de 22% et l'Allemagne de 3%. Singapour recule de 6%.

GÉRARD DELENCLOS

JEUDI 14 OCTOBRE : NOCTURNE (JUSQU'À 21H)

SALON DES TECHNOLOGIES DES VINS EFFERVESCENTS



DU 12 AU 15 OCTOBRE 2021
LE MILLESIMUM - EPERNAY

MATÉRIEL VITICOLE & VINICOLE - MATÉRIEL DE MISE EN BOUTEILLE
EMBOUTEILLAGE & COMMERCIALISATION - BÂTIMENTS & SERVICES
SPARKLING LAB - ŒNOTOURISME

- www.viteff.com -

Organisé par
EFFEVENT | EPERNAY AGGLO | LE DÉPARTEMENT Marnes | NORD EST | Nicolas Feuillatte CHAMPAGNE | bleu | anev

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

NOUS VOUS ACCUEILLONS DANS LES MEILLEURES CONDITIONS DE SÉCURITÉ

Masque obligatoire | Pass sanitaire ou test PCR négatif (de moins de 72h) obligatoire

© CHAMPAGNE CRÉATION - REIMS

Patrimoine. Fin de la restauration de l'aile ouest de l'Hôtel-dieu-le-Comte, dédiée à la Cité du Vitrail, après 16 millions d'euros de travaux.

Un bel écrin rénové pour la Cité du Vitrail

Après trente-trois mois de travaux, l'aile ouest de l'Hôtel-dieu-le-Comte s'apprête à accueillir la Cité du Vitrail, dont l'ouverture est prévue en 2022. La visite de fin de restauration du bâtiment programmée le 14 septembre dernier a été l'occasion de mettre en lumière le travail de près d'une vingtaine d'entreprises, dont plus d'une dizaine d'aubois. Et la mobilisation de compagnons de différents corps de métiers, maçons, tailleurs de pierre, menuisiers, maîtres verriers, restaurateurs en peinture et décors. Un chantier conséquent de près de 16 millions d'euros, dont 15 millions financés par le Département de l'Aube et 1 million par la Ville de Troyes. « Ce coût est à mettre en regard des bénéfices attendus en termes d'image et de notoriété. Sans compter que la réalisation de ce chantier a fortement contribué à l'économie locale. Il s'est développé ici un tissu d'entreprises spécialisées dans la restauration patrimoniale et l'entretien des bâtiments. L'Aube accueille également la Maison des



Le jardin hospitalier a également été revitalisé à l'occasion de l'aménagement de la Cité du Vitrail.

Compagnons du Devoir, en pleine expansion », rappelle Philippe Pichery, le président du Conseil départemental de l'Aube.

L'aménagement de cet écrin d'ex-

ception qu'est l'hôtel-dieu le-Comte représente une surface de 3 000 m² dédiée au vitrail, dont 700 m² d'exposition permanente et 340 m² d'expositions temporaires. Plus de

60 vitraux originaux seront exposés avec des dizaines d'objets (outils, tableaux, sculptures, cartons, maquettes, dessins préparatoires) issus de prestigieux fonds d'ateliers.

La restauration de ce Monument historique a été traitée de manière sobre, avec des murs clairs. Une des façons de souligner l'importance de rappeler que l'édifice fut un hôpital. Autre défi de restauration, celui de l'escalier monumental en bois de chêne, datant de 1760, où viennent se greffer tous les niveaux et demi-niveaux. Parmi les autres temps forts de la restauration figure notamment celle de la chapelle de l'hôtel-Dieu qui sera le point d'orgue du parcours de visite de la Cité du Vitrail.

DEUX ESPACES PRIVATISABLES

Pas moins de huit mois de travaux ont été nécessaires pour restituer l'éclat des peintures du plafond, notamment les angelots, et celles des saints en trompe-l'œil représentés sur les murs. Mise au jour en cours de chantier, côté rue de la Cité, la niche des enfants abandonnés a

également été restituée. Il s'agit d'un emplacement creusé dans l'épaisseur des murs, autrefois équipé d'un tour en bois, disparu, où les enfants étaient déposés anonymement, afin d'être recueillis par les religieuses de l'hôtel-dieu. Le jardin hospitalier a également été revitalisé à l'occasion de l'aménagement de la Cité du Vitrail, afin de l'ouvrir au public visiteur. C'est un espace de respiration planté d'arbres et traversé d'une allée taillée en marquise. La proximité de la Cité du Vitrail avec le Centre de congrès de l'Aube est aussi propice au tourisme d'affaires. Deux espaces pourront être privatifiés pour des événements professionnels, dont le jardin de 2 800 m². Avec sa cheminée en marbre et ses boiseries, la salle de réception, avec vue sur le canal de la Haute-Seine et le centre historique de Troyes, sera un lieu privilégié pour des conférences ou autres réceptions de prestige. D'autant que la visite de la Cité du vitrail fera partie du programme

NADINE CHAMPENOIS

DAILY PROMOTION

DES OFFRES POUR ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS

DAILY BENNE + COFFRE

140 CH, TOUT ÉQUIPÉ

355€ HT / MOIS⁽¹⁾

3 ANS D'ENTRETIEN INCLUS⁽²⁾



LES MEILLEURES PERFORMANCES

Moteur 2,3 litres 140 ch.

L'ESPRIT TRANQUILLE

3 ans d'entretien constructeur inclus⁽²⁾.

UN CONFORT DE HAUT NIVEAU

Climatisation, radio Bluetooth, feux & essuie-glaces automatiques.

UNE ROBUSTESSE INÉGALÉE

Châssis à longerons PTR 7 tonnes.

IVECO DAILY. CHANGEZ DE PERSPECTIVES.

IVECO CAPITAL

(1) Exemple de financement en crédit-bail sur 60 mois, pour un IVECO DAILY 35C14H équipé des options Pack Business, roue de secours, feux et essuie-glaces automatiques, Hill Descent Control et Traction Plus, réservoir 100 L, rangement au-dessus du pare-brise, banquette passager avec support extractible, poignées d'accès cabine, suspension avant Quad-Tor, renfort de suspension arrière Helper, prise de courant 12V - 13 broches, kit fumeur, antibrouillards, traverse arrière, incluant la carrosserie benne et coffre au prix remis de 31 110 € HT : un premier loyer de 8 150 € HT à la livraison, suivi de 59 loyers de 355,30 € HT et une option d'achat de 3 111 € HT. Règlement des loyers par prélèvement automatique. Frais de dossier : 120 € HT. Offre valable pour toute commande du 1er juillet au 30 septembre 2021. Sous réserve d'acceptation du dossier de financement par CNH Industrial Capital Europe, SAS au Capital de 88.482.297 €, 12 rue du Port, 92022 NANTERRE Cedex - 413 356 353 RCS Nanterre. Date limite d'acceptation du dossier de financement : 30 septembre 2021. D'autres financements et d'autres durées, à des conditions différentes, sont par ailleurs disponibles auprès de votre concessionnaire IVECO. (2) Contrat S-Life IVECO (entretien programmé constructeur, appoint d'huile, SPECTROLIO) inclus sur 36 mois et 90 000 km maximum. Offre valable jusqu'au 30 septembre 2021. Offres soumises à conditions, réservées aux professionnels, hors loueurs et flottes, pour un véhicule défini dans l'offre, vendu par les concessionnaires du réseau IVECO participant à l'opération.

IVECO

Votre partenaire pour un transport durable

Covi Camions et Bus Châlons
ZI Saint Martin sur le Pré
Rue des Dats - 51520 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 68 26 35

Covi Camions et Bus Reims
ZI de la Pompelle
11 Rue du Val Clair - 51100 Reims
Tél. : 03 26 85 90 47

Covi Ardennes
Zone d'activités Ecovert
Rue des 4 Poiriers - 08440 Vivier-au-Court
Tél. : 03 24 57 84 84

Bilan. Les camelots et professionnels en centre-ville et les éleveurs sur la prairie. Depuis des décennies, la foire commerciale et sa sœur « agricole et forestière » fonctionnent en symbiose à Sedan.

Deux foires en une à Sedan

Après l'annulation de l'édition 2020 à cause de la pandémie, la 85^e foire de Sedan « rendez-vous entre le monde rural et le monde urbain », selon le président d'Ardenne Génétique Elevage, Jean-Luc Canneaux, a réussi son retour en attirant près de 100 000 visiteurs malgré une météo pluvieuse jeudi et vendredi et les craintes et contraintes dissuasives liées au contexte sanitaire (port du masque et pass sanitaire). Libre et gratuite, la foire commerciale ardennaise, hormis quelques espaces laissés libres entre les stands, a néanmoins rassemblé 250 camelots (300 en 2019) qui afin, ont écoulé leurs produits sur les étals le long des six kilomètres de rue réservés et piétonnisés rien que pour eux au cœur de la cité Turenne.

« Malgré l'absence de certains commerçants, il y a une vraie ambiance de fête populaire. Une parenthèse joyeuse et festive au cours de laquelle, les gens viennent se distraire, écouter les camelots et rechercher la bonne affaire », note Jean-Pierre, qui se présente comme un pilier de la manifestation, habitué à arpenter les artères de Sedan pour cette occasion.



Sur le ring de la prairie de Torcy, les animaux connaissent toujours un grand succès populaire.

« Il y a des produits qu'on ne trouve qu'ici. Et c'est moins cher sur la foire » ajoute Simon, lui aussi, convaincu par cette manifestation de

rue, « importante dans cette période de tension ». Cette année, l'évènement de référence de la rentrée ardennaise avait été un peu renou-

velé. Avec même un changement dans le calendrier.

« On avait eu un peu tendance à s'endormir ces dernières années, alors on a voulu la redynamiser en lui donnant un peu de fraîcheur par le biais de quelques modifications », explique Arnaud Georquin, président de l'UCIA de Sedan depuis juin 2020.

Un immense chapiteau a donc été consacré aux professionnels et artisans et le pôle restauration a été entièrement restructuré. L'association de commerçants avait aussi fait un effort important sur la programmation musicale avec la tenue de concerts dans le cadre de « la foire live session » qui a eu lieu sur une nouvelle scène musicale, doublée et déplacée rue de Strasbourg.

Autre attraction phare et divertissante de l'évènement automnal ardennais : la présence pour la deuxième fois d'une grande roue aux abords de l'Hôtel de ville. Un géant de fer de 40 m de haut pesant 70 tonnes et d'une capacité maximale de 50 personnes ayant nécessité deux jours de montage de la part de la société Loisirs 2001 grâce à laquelle les enfants

et les familles ont pu prendre de la hauteur et dominer la ville de dix heures à... minuit.

L'ÉLEVAGE ET LA GASTRONOMIE EN VEDETTE

À quelques centaines de mètres de là, sur le bien nommé site de la Prairie de Torcy, la foire agricole et forestière a battu son plein vendredi, samedi et dimanche en faisant la part belle à l'élevage en valorisant ce secteur d'activité de même que d'autres acteurs de la filière agricole. C'est là, en bord de Meuse, que 64 exposants (organismes agricoles, banques, GAEC, lycées agricoles, centres de formation, services en conseils et en expertises), 27 producteurs, une dizaine de vigneron et plus de 280 éleveurs ont montré leurs traditions et savoir-faire et présenté les produits de terroir au sein du village ardennais.

Celui-ci abritait aussi, les trois composantes de la Chambre économique, la ferme pédagogique, un salon des vins et quatre restaurants.

Comme à l'habitude, différents challenges (onze au total) étaient ouverts aux éleveurs d'ovins, bovins et che-

vaux de trait ardennais. Notamment à travers la première confrontation européenne de race Salers, un concours national Suffolk et deux compétitions interdépartementales Bleu de Maine et Blonde d'Aquitaine. Soient 450 bovins, 400 ovins et 135 chevaux inscrits. Avec, *in fine*, un grand défilé des animaux primés, le dimanche après-midi.

Durant ces cinq jours, cette institution a démontré qu'elle restait un des temps forts de la vie économique régionale. Les espaces de restauration remportant la palme, cette année, avec environ 9 500 repas distribués en trois jours. Un score encore jamais atteint, représentant le triple du chiffre de 2019.

« Après la période étrange vécue depuis mars 2020, cette édition a marqué le grand retour du commerce dans les rues en montrant toute l'importance de ce domaine dans sa dimension sociale et économique », s'est réjoui Géraud Spire, président de la CCI, qui a pu mesurer l'attachement viscéral des Ardennais à cette foire.

PASCAL REMY

Ardenne. Les exportations au premier semestre de vins et spiritueux français progressent de 8% en valeur par rapport à 2019. Les Etats-Unis pèsent 28% de ce marché.

Les automobilistes s'orientent de plus en plus vers les véhicules d'occasion

La vente des véhicules d'occasion se porte bien. Au point que les usagers français le préfèrent à celui du neuf. Selon le comité des Constructeurs français d'automobiles (CCFA), il s'est vendu 2,566 millions de véhicules de seconde main sur le premier semestre 2021 contre 1,769 million à la même époque l'année dernière. Soit une hausse de 45,2%. Malgré le pass sanitaire qui a agi négativement sur la fréquentation, ce phénomène a pu être constaté lors du récent salon du véhicule d'occasion qui s'est tenu au Parc des expositions de Charleville-Mézières.

Les feux semblaient au vert

chez les concessionnaires locaux qui constatent une explosion de l'occasion.

« On a pu établir des contacts avec des personnes qui se tournent de plus en plus vers ce marché quand ils désirent changer de véhicule. Compte-tenu des retards enregistrés dans la livraison des véhicules neufs causés par la pénurie mondiale de composants électroniques, les gens rebasculent de plus en plus sur l'occasion. On a donc un marché qui grimpe », note Julien Larcher, responsable VO du groupe Auto Bernard Citroën Charleville. « Ce salon s'est très bien passé puisqu'on a vendu quelques voitures. On constate que les gens se tournent beaucoup plus vers l'occasion en

raison de délais de livraison plus courts. C'est ce qui motive les gens. Ce salon arrive donc au bon moment. Maintenant, même si on arrive à vendre des voitures neuves, il faut souhaiter que le marché reparte pour de bon afin qu'on ait plus de vision sur l'activité du secteur », remarque Guillaume Manquillet, conseiller commercial pour la marque Volvo (photo). Si la tendance fait les affaires des sites de vente entre particuliers, les professionnels s'adaptent aussi.

Quelles sont les autres motivations amenant la clientèle à privilégier le marché de la seconde main ? La première est évidemment le prix d'achat plus qu'une voiture

neuve perd 20 à 25% de sa valeur la première année alors que la décote est jusqu'à cinq fois moins élevée sur l'occasion. Explication parmi d'autres : l'absence de malus écologique qui ne s'applique qu'à l'achat d'un véhicule neuf. Autre raison à ne pas sous-estimer : l'incertitude économique due à la crise sanitaire qui fait que les particuliers préfèrent limiter leurs investissements. En tout cas, alors que les ventes de voitures neuves peinent à remonter la pente après le décrochage de 2020, le cap des six millions d'immatriculations de véhicules d'occasion pourrait être dépassé en 2021.

PASCAL REMY



Plus de 400 véhicules d'occasion étaient exposés à Charleville-Mézières.

+ 0,6 %

EN AOÛT 2021, L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION (IPC) AUGMENTE DE 0,6 % SUR UN MOIS, APRÈS +0,1 % EN JUILLET. LES PRIX DES PRODUITS MANUFACTURÉS REBONDISSENT NETTEMENT (+1,1 % APRÈS -1,8 %) EN LIEN AVEC LA FIN DES SOLDES D'ÉTÉ. LES PRIX DE L'ALIMENTATION ACCÉLÈRENT (+0,7 % APRÈS +0,1 %) ET CEUX DU TABAC SONT STABLES APRÈS UNE BAISS LE MOIS PRÉCÉDENT. LES PRIX DES SERVICES (+0,4 % APRÈS +0,7 %) ET CEUX DE L'ÉNERGIE (+0,6 % APRÈS +2,2 %) RALENTISSENT. (INSEE)

+ 1,9 %

SUR UN AN, LES PRIX À LA CONSOMMATION AUGMENTENT DE 1,9 %, APRÈS +1,2 % EN JUILLET. CETTE HAUSSE DE L'INFLATION RÉSUITE NOTAMMENT DU REBOND DES PRIX DES PRODUITS MANUFACTURÉS (+1,1 % APRÈS -1,1 %). LES PRIX DE L'ALIMENTATION (+1,3 % APRÈS +0,9 %), CEUX DE L'ÉNERGIE (+12,7 % APRÈS +12,3 %) ET DANS UNE MOINDRE MESURE CEUX DES SERVICES (+0,7 % APRÈS +0,6 %), ACCÉLÈRENT SUR UN AN. LA HAUSSE DES PRIX DU TABAC SE POURSUIT, SUR UN AN, AU MÊME RYTHME QUE LE MOIS PRÉCÉDENT (+5,1 %). (INSEE)

+ 1,1 %

SUR UN AN, LES PRIX DES PRODUITS MANUFACTURÉS SONT EN HAUSSE DE 1,1 %. CE REBOND RÉSUITE DE CELUI DES PRIX DE L'HABILLEMENT ET DES CHAUSSURES (+4,6 %) ET DE L'ACCÉLÉRATION DES PRIX DES « AUTRES PRODUITS MANUFACTURÉS » (+1,0 %) EN LIEN AVEC LA FIN DES SOLDES D'ÉTÉ ET LEUR DÉCALAGE PAR RAPPORT À AOÛT 2020. LES PRIX DES MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT (+4,2 %), DES AUTRES APPAREILS, ARTICLES ET PRODUITS POUR SOINS CORPORELS (+0,7 %) ET DES JEUX, JOUETS ET PASSE-TEMPS (+3,4 %) ACCÉLÈRENT. (INSEE)

La Bourse



GESTION PRIVÉE

On réussit plus facilement quand on est bien accompagné. Nos experts en Gestion Privée vous accompagnent dans la construction de votre patrimoine.

BANQUE POPULAIRE 
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne - Société anonyme coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n°07 005 127.

COTATIONS AU 16/09/21

Variation sur la semaine

Actions		
CAC 40	6 538,62	-2,59%
SBF 120	5 160,26	-2,52%
Nikkei	30 511,71	+7,24%
Dow Jones	34 814,39	-1,55%
Eurostoxx 50	4 145,94	-1,92%

Devises (euros contre...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1753	-0,79%
Livre Sterling	0,8520	-0,78%
Yen	128,93	-1,04%
Dollar/Yen	109,68	-0,25%

S	W	A	P	S
Euribor 5 ans		-0,250		+0,080
Euribor 10 ans		-0,094		+0,119

Marché monétaire		
Eonia	-0,488	-0,004
Euribor 1 mois	-0,559	-0,001
Euribor 3 mois	-0,545	+0,006
Euribor 6 mois	-0,522	-0,002
Euribor 12 mois	-0,493	+0,006

France Etat		
BTAN 2 ans	-0,674	+0,016
BTAN 5 ans	-0,498	+0,061
OAT 7 ans (TEC 10)	-0,316	+0,073
OAT 10 ans	0,048	+0,094
OAT 30 ans	0,878	+0,083
OAT 50 ans	1,011	+0,075

Emprunts d'Etat	Japon	USA	Euro
JJ	-0,35	0,26	-0,49
2 ans	-0,13	0,22	-0,70
5 ans	-0,10	0,84	-0,62
10 ans	0,05	1,34	-0,29
30 ans	0,65	1,90	0,24

Valeurs Régionales (variation 2021 %)

Acelor	28,78	+52,41%
BNP Paribas	53,63	+24,42%
Carrefour	15,14	+7,88%
Crédit Agricole	11,84	+14,69%
Exel Industries	80,00	+31,58%
L.V.M.H.	621,20	+21,59%
Laurent-Perrier	97,00	+29,33%
Michelin	135,80	+29,39%
Nexans	86,60	+46,33%
Kering	631,40	+6,22%
Haulotte-Group	6,02	-0,82%
Rallye	5,58	-3,46%
Remy Cointreau	162,50	+6,70%
Renault	29,61	-17,21%
Saint-Gobain	61,06	+62,83%
Sanofi-Aventis	81,35	+3,37%
Société Générale	26,22	+54,01%
Vallourec	7,42	-72,26%
Veolia environnement	29,00	+44,93%
Vinci	87,12	+7,08%
Vranken-Pommery	16,80	+14,29%

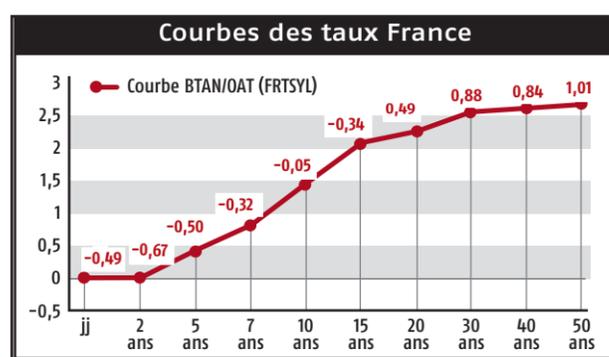
Activité économique

“L'économie a rebondi de 2,2 % au deuxième trimestre, un niveau supérieur aux attentes, et devrait rester dynamique au troisième trimestre. La reprise s'appuie sur le succès des campagnes de vaccination menées en Europe, qui ont permis une vaste réouverture de l'économie. Avec la levée des restrictions, le secteur des services bénéficie du retour des consommateurs dans les magasins et les restaurants et du rebond des déplacements et du tourisme. L'activité dans le secteur manufacturier est vigoureuse, même si la production reste freinée par les pénuries de matériaux et d'équipements. Si, à ce stade, la diffusion du variant Delta n'a pas nécessité de nouvelles mesures de confinement, elle pourrait ralentir la reprise des échanges commerciaux et la réouverture totale de l'économie. Les dépenses de consommation augmentent, en dépit de la prudence persistante des consommateurs au vu des évolutions de la pandémie. La situation du marché du travail s'améliore également rapidement, ce qui devrait se traduire par une hausse des revenus et des dépenses de consommation. Le chômage est en baisse et le nombre de personnes bénéficiant de dispositifs de maintien de l'emploi est inférieur de quelque 28 millions au pic enregistré l'année dernière. Le redressement de la demande intérieure et de la demande mondiale renforce davantage encore l'optimisme des entreprises, ce qui soutient l'investissement productif.

Cela étant, il faudra encore du temps avant que les dommages économiques causés par la pandémie soient surmontés. Il y a toujours plus de 2 millions de personnes sans emploi de plus qu'avant la pandémie, surtout parmi les plus jeunes et les moins qualifiés. De plus, le nombre de travailleurs bénéficiant de dispositifs de maintien de l'emploi reste considérable. Pour soutenir la reprise, des politiques budgétaires ambitieuses, ciblées et coordonnées doivent continuer de compléter la politique monétaire. Le plan Next Generation EU, en particulier, contribuera à assurer une reprise plus forte et uniforme dans les pays de la zone euro. Il permettra par ailleurs une accélération des transitions écologique et numérique, favorisera les réformes structurelles et se traduira par un renforcement de la croissance à long terme.

À moyen terme, nous anticipons un vif rebond de l'économie. Les dernières projections de nos services tablent sur une croissance annuelle du PIB en volume de 5,0 % en 2021, 4,6 % en 2022 et 2,1 % en 2023. Par rapport à l'exercice de juin, les perspectives sont en hausse pour 2021 et globalement inchangées pour 2022 et 2023.”

SOURCE : DÉCLARATION DE POLITIQUE MONÉTAIRE
CHRISTINE LAGARDE, PRÉSIDENTE DE LA BCE,
LUIS DE GUINDOS, VICE-PRÉSIDENT DE LA BCE



Le tourisme marnais opte pour une plateforme digitale de réservation unique

Tourisme. En adoptant la plateforme unique Regiondo, l'Agence de Développement Touristique de la Marne et les neuf Offices de Tourisme du département entendent bien développer le marketing et les résultats des opérateurs privés et publics de tourisme, de loisirs et de culture.



Philippe Harant, les Directeurs des Offices de Tourisme et les collaborateurs de l'ADT de la Marne.

Rada Basta et Philippe Vergé, directeurs et directrices des offices des Paysages de Champagne, de Châlons-en-Champagne, d'Épernay, d'Hautvillers, de l'Argonne champenoise ou du Gand Reims.

REGIONDO, UN OUTIL DE COMMUNICATION EN LIGNE

Si Regiondo est partenaire de la plateforme régionale Explore Grand Est, depuis le mois de juillet dernier, l'outil de digitalisation de la production et de la distribution d'offres touristiques et de loisirs, innovation franco-allemande qui fête cette année ses dix ans d'existence, le précurseur de l'utilisation sur le Grand Est est bien l'ADT de la Marne qui en a fait un système d'offres collectives avec les offices de tourisme du département, depuis le mois de juin dernier.

La plateforme se présente comme une place de marchés au service de la visibilité des offres des prestataires et de la vente de leurs prestations. Les produits sont détaillés en ligne, les réservations gérées en ligne et le prestataire a accès à des statistiques de lectures

et de ventes. Cette tendance de fond (billetterie en ligne, analyses des données, comptes partenaires, marketing, voire offres personnalisées) dans le tourisme et les loisirs compte plus de 7 500 clients dans une quarantaine de pays.

La place de marché de la Marne compte à ce jour plus de 170 offres (visites de caves, de villages et de villes, promenades thématiques, balades nautiques, sports et loisirs, location de cycles, œnotourisme sous toutes ses formes, événements...). Elle a directement réalisé, hors prestations réglées directement aux partenaires, 163 000 euros de chiffre d'affaires.

UNE FRÉQUENTATION ENCORE EN-DEÇÀ DE 2019

Le bilan de la fréquentation touristique dans la Marne, de mai à août, affiche une hausse de 13,5% par rapport à 2020 et malgré une baisse des visiteurs étrangers, un résultat qui s'avère inférieur de 18,9% à celui de 2019. Le mois d'août, avec la météo que l'on sait enregistre une baisse de 11,5% contre une augmentation de 12,7% en

juillet.

La clientèle française hôtelière vient principalement de l'Aisne, des Ardennes, du Nord, de la région parisienne ou de l'Aube, avec un total de 26% des nuitées enregistrées sur la période. Le top cinq des nuitées étrangères concerne la Belgique et les Pays-Bas (16,8% chacun), l'Allemagne (14,1%), le Royaume-Uni, en chute depuis 2019 (5,6%), et l'Espagne (5,3%). Le nombre d'hébergements locatifs ouverts à la réservation (meublés et chambres d'hôtel) progresse depuis 2019. Le volume des nuitées en meublés progresse quant à lui de 45% par rapport à 2020 et de 14,4% par rapport à 2019.

Le nombre de visiteurs dans les neuf offices de tourisme de la Marne est passé de 258 000 en 2019 à 121 200 en 2021, via 96 000 visiteurs en 2020. Soit une hausse de 26% entre 2020 et 2021 et une baisse de 53% entre 2019 et 2021. Les expériences recherchées par les touristes ont évolué : désormais nature et bien-être priment sur activités et loisirs.

GÉRARD DELENCLOS

Qu'on se le dise, les Offices de Tourisme locaux, neuf recensés dans la Marne, et l'Agence de Développement Touristique de la Marne (ADT Marne) chassent en meute et tiennent à le faire savoir. Ce fut le cas sur le stand du Département de la Foire de Châlons-en-

Champagne, autour d'Annie Coulon et Philippe Harant, respectivement Présidente et Directeur de l'ADT Marne, au cours d'une conférence de presse en trois temps : le point sur les actions partenariales des acteurs du tourisme marnais, la présentation de l'outil Regiondo et un pre-

mier bilan de la saison touristique (juin, juillet et août 2021).

Réalisation de vidéos, accueil de blogueurs, opération pique-nique, entre autres actions de promotion du territoire, ont ainsi été présentés par Grégory Pezé, Laurence Padiou, Laurence Prévot, Audrey Garillon,

**La nouvelle éco
chaque jour à 7H15**

L'économie, la vraie, proche de chez vous.

france
bleu
champagne-ardenne

Tourisme. Avec Thibaut Paulin, responsable marketing relationnel de la Compagnie des Alpes, la data prend de la hauteur. Elle devient humaine et au service partagé des opérateurs que sont les porteurs de marques et de territoires, et des clients.

La Data, un outil de développement du tourisme encore trop peu utilisé

« **B**ien plus qu'une stratégie marketing, la data (les données) est une démarche globale et partagée d'attractivité territoriale », voilà pour l'intitulé de cette conférence orchestrée par Thibaut Paulin, Responsable Marketing Relationnel DS au sein de la Compagnie des Alpes, ex Responsable du pilotage du marketing relationnel de la station de Val Thorens et enseignant universitaire en marketing et attractivité territoriale. En quoi une démarche partagée autour de la donnée peut s'avérer être un puissant moteur d'attractivité territoriale durable ? Voilà pour la question centrale, avec ce slogan du conférencier : « Nous sommes ce que nous partageons ».

CONTACTER 20 000 PERSONNES EN 30 MINUTES

Thibaut Paulin nourrit son entrée en matière de son expérience data lors de l'alerte avalanche du 3 janvier 2018, trente minutes pour confiner 20 000 personnes, quatre jours et trois nuits dans la station de ski de Val Thorens, avec des vents à 150km/h. Objectif : présen-



Thibaut Paulin : "Récouter de la donnée client n'est pas un crime, au contraire, c'est lui rendre service".

ver la population présente et pour Thibaut Paulin les clés du succès de l'opération : sondage auprès des acteurs du site totalement mobilisés, une répartition parfaite des rôles, une stratégie payante de

récolte et de gestion des données clients et de parole globale de la station, à partir des messages de l'Office de Tourisme local.

« Gérer des données, c'est gérer une relation » explique le conférencier

qui précise : « Il faut parler au porteur de données comme à un ami ». Et le porteur de données répond s'il sait son intérêt dans cette récolte d'information. Pas de récolte sans contrepartie et donc respecter le client : invitations, anniversaires, jeux concours, programmes de fidélité. Pour Thibaut Paulin, les porteurs historiques de données, dans ce type d'expérience, sont les hôteliers. Reste, phase ultime, à sécuriser et bien utiliser ces données, dans le respect des règles imposées par le RGDP, Règlement Général sur la Protection des Données.

UN IMMENSE VIVIER DE DATA INEXPLORÉE

« 80% des données des entreprises ne sont pas utilisées », précise Thibaut Paulin qui évoque le couplage entre connaissance du client et enquêtes de satisfaction. De la data au big data, sur le plan touristique le chemin est encore long sans passer par Big Brother, parce que l'essentiel des données de ce type vise à faire, des clients comme des opérateurs « Des compagnons du territoire ». Encore faut-il préciser que

ce type de récolte et d'utilisation de data doit rendre service au client. En appui de sa thèse Thibaut Paulin remarque : « 75% des clients sont prêts à transmettre leurs données s'ils ont un bénéfice intéressant au retour, comme par exemple la découverte de produits, des services plus accessibles, une économie d'argent ».

LA DATA, CARBURANT DE FIDÉLISATION

Les données sont ainsi au service de l'humain et l'humain devient un moteur d'attractivité. Le chemin le plus court s'avère le plus efficace : « Fidéliser un client coûte cinq fois moins cher que d'aller chercher des nouveaux clients. Mieux connaître ces derniers c'est mieux les comprendre et les connaître ». Très attaché au symbole de la marque, produit ou territoire, Thibaut Paulin conclut : « On abandonne une marque par manque de contact avec elle ». C'est donc la marque qui abandonne le client. D'où l'art de la gestion de la relation client, avec un bon carburant : la data.

GÉRARD DELENCLOS

Les Expériences Rémoises, un label pour la qualité de l'offre touristique

« **C**'est pas 2019, mais c'est mieux qu'en 2020 », en ouverture de la Conférence de presse de l'Office de Tourisme du Grand Reims, la Présidente Catherine Vautrin confirme pour son ressort les chiffres du Département et de la Région Grand Est, avant de dévoiler les axes de son plan de relance : attractivité, réactivité et durabilité, et de saluer l'implication de l'ensemble des professionnels du tourisme sur cette perspective. Force est de constater cependant la remontée des visites à l'Office de Tourisme : 357 000 visiteurs contre 261 000 en 2020, une progression de près de 37%, remontée portée par la fréquentation majoritaire des touristes français (68%).

Catherine Vautrin souligne un certain retour des touristes américains et évoque l'action « Pour un été royal en Champagne », avec une offre Champagne proportionnée à la

dépense des touristes, « Un été au phare », l'animation musicale du Phare de Verzenay et surtout « Les expériences à la rémoise », un chapitre qui illustre bien des offres, actuelles et en devenir, de la plateforme rémoise en ligne en partenariat avec Regiondo.

UN TOURISME DE NICHES À L'OPPOSÉ DU TOURISME DE MASSE

Philippe Verger, Directeur de l'Office de Tourisme du Grand Reims précise cet axe de prospection : « Développer un tourisme de niches, au-delà de la Cathédrale de Reims et des caves de Champagne, mettre en valeur ses niches, les valoriser et les commercialiser ». Que sont ces expériences à la rémoise ? Des activités en petit groupe à vivre sur une demi-journée ou une journée, une forme de tourisme alternatif dans laquelle le touriste devient acteur, à la découverte du savoir-faire local.



La Présidente Catherine Vautrin entourée de l'équipe de l'Office de Tourisme du Grand Reims.

Quelque chose à l'opposé du tourisme de masse et si possible dans des expériences de qualité, pour les

petits groupes ou les familles.

L'histoire remonte à trois ans, avec l'expérience « Vendangeur d'un jour »,

autour de Reims. Depuis, les expériences se multiplient et en appellent d'autres. Le catalogue des expériences propose aujourd'hui de faire connaître les visages et les métiers de ceux qui font vivre au quotidien le savoir-faire de Reims et des alentours, avec l'expérience d'une passion partagée. À ce jour, les destinations sont « Tonnelier d'un jour », « Parfumeur d'un jour », « Vigneron d'un jour », « Tailleur de pierres d'un jour », « Jour de Match » dans les coulisses du Stade de Reims », en attendant d'autres journées prometteuses, du côté du chocolat, des orgues, du vitrail ou de l'agriculture.

Catherine Vautrin vise haut : « Être, d'ici à 2025, dans le top 10 des destinations touristiques françaises » et remarque que 60% des Rémois estiment que l'offre touristique local est un outil du développement économique.

G.D.

« Avec le Covid, la justification de la cybersécurité s'est démultipliée »

Cybersécurité. Événement de référence en Europe en matière de sécurité et de confiance numérique, le Forum International de la Cybersécurité (FIC) s'est déroulé du 7 au 9 septembre à Lille Grand Palais.

Après un "Virtual FIC" en juin dernier, l'édition en présentiel avait pour thème "Pour une cybersécurité coopérative et collaborative".

Entretien avec le Général Marc Watin-Augouard, fondateur et co-directeur du FIC.



Lors de la dernière édition du FIC en 2020.



Le Général Marc Watin-Augouard, fondateur du FIC.

La crise du Covid-19 n'aura pas eu raison de la cybercriminalité ; bien au contraire. En 2020, la menace cyber a atteint des sommets : selon l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information), le nombre de signalements liés à des rançongiciels a été multiplié par quatre par rapport à l'année 2019.

Menaces stratégiques, espionnages, attaques par chaîne d'approvisionnement... ont été les principaux phénomènes observés en 2020, qui n'ont épargné aucun secteur d'activité, même si les victimes de rançongiciels ont principalement été des collectivités territoriales, des établissements de santé et des entreprises du secteur industriel.

« Aujourd'hui, tout le monde se sent concerné. La crise Covid nous permet de basculer de l'interrogation à l'affirmation. En cela, elle a été un révélateur : les derniers qui avaient des doutes sont obligés de penser qu'ils sont désormais concernés »,

détaille le Général Marc Watin-Augouard, fondateur du FIC.

En 2020, l'ANSSI a ainsi recueilli 2 287 signalements, 759 incidents – dont sept majeurs – et mis en place 20 opérations de cyberdéfense. Preuve que l'État français s'empare du phénomène, dans le plan France Relance, un volet cybersécurité doté de 136 millions d'euros, confié à l'ANSSI, a un objectif clair : renforcer le niveau de cybersécurité des administrations, des collectivités territoriales, des établissements de santé et des organismes au service des administrés. Le Plan Cybersécurité gouvernemental (près d'un milliard d'euros sur cinq ans) prévoit de multiplier par trois le chiffre d'affaires de la filière – de 7 à 25 milliards d'euros – et de doubler le nombre d'emplois (objectif : 75 000 emplois à horizon 2025).

UN FIC PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA COLLABORATION

Si la transition numérique

est l'une des clés de la relance, elle ne doit pas se faire sans davantage de sécurité et de confiance, deux thématiques étaient au cœur du FIC 2021 avec des rencontres entre offreurs et utilisateurs finaux mais aussi, pour la première année, une European Cyber Cup, destinée à valoriser les compétences en sécurité et à renforcer l'attractivité des métiers cyber.

Le Général Watin-Augouard en est convaincu : seule la collaboration peut permettre de dessiner les contours d'un espace cyber sécurisé. « Que l'on soit une organisation internationale, une entreprise, un État, une collectivité territoriale, une association... chacun doit pouvoir contribuer à améliorer cette cybersécurité, pour être plus vigilants et plus résistants face à une crise cyber. Tous les thèmes que nous abordons – cybersécurité des entreprises, des administrations, lutte contre la cybercriminalité – n'ont pas perdu de la pertinence, au contraire, ils ont vu leur justification démultipliée. »

Au programme donc de cette édition 2021 : quatre séances plénières, 33 tables rondes, 24 conférences, 35 démonstrations techniques et 15 masterclass. Tout au long de l'année, l'esprit du FIC se décline avec des manifestations telles que l'Observatoire du FIC ou encore l'Agora du FIC, qui rassemblent des acteurs privés ou publics pour réfléchir à des thématiques d'actualité.

VERS UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE

Achats en ligne, téléconsultations, visioconférences... les deux années qui se sont écoulées ont montré l'importance d'une sécurité accrue. « Le secteur hospitalier, médical et paramédical a été fortement visé depuis le début de la crise Covid. J'ai le sentiment d'une importante accélération de la prise de conscience partagée. La question n'est pas de savoir pourquoi faut-il de la cybersécurité mais comment on la met

en place et avec quels moyens. Pourquoi, par exemple, ne pas rassembler plusieurs communes au travers de communautés de communes ? » propose le Général Watin-Augouard.

L'ANSSI précise que 85 % des cyberattaques proviennent des défaillances humaines. Et le Général de préciser qu'il ne s'agit pas forcément uniquement d'une question de moyens : « Il y a aussi du management, de la formation et de l'information pour distiller une culture cyber dans les entreprises et les organisations. Si déjà, dans l'entreprise, on met en place un certain nombre de dispositifs, si chacun est conscient des risques, alors on aura fait un certain nombre de progrès. »

L'EUROPE AVANCE

Si les attaques sont de plus en plus sophistiquées, elles visent aussi davantage de sous-traitants, plus faciles à atteindre. Une tendance qui devrait se poursuivre à l'ave-

nir, étant donné que 22,3 milliards d'appareils dans le monde devraient être connectés à l'Internet des objets d'ici à 2024. En octobre 2020, les dirigeants de l'Union Européenne ont donc appelé à renforcer la capacité de l'UE à se protéger des menaces informatiques, à mettre en place un environnement de communication sécurisé, notamment grâce au chiffrement quantique et à garantir l'accès aux données à des fins judiciaires et répressives.

Mais le Général Watin-Augouard prévient : « plus on durcit la protection des envois et leur contenu, plus on permet à des groupes criminels d'échanger des données inaccessibles par les services d'enquêteurs. C'est une sorte de conflit entre le canon et la cuirasse ! ».

PAR AMANDINE PINOT, LA GAZETTE NORD-PAS-DE-CALAIS POUR RÉSOHEBDOECO - WWW.RESO-HEBDOECO.COM



Devenons l'énergie qui change tout.

POUR LE CLIMAT, TOUTES LES ÉNERGIES NE SE RESSEMBLENT PAS.

L'électricité d'EDF est à 97% sans émissions de CO₂*.
Et ça, c'est mieux pour le climat.

RCS PARIS 552 081 317



PARTENAIRE
PARALYMPIQUE ET OLYMPIQUE

L'énergie est notre avenir, économisons-la!
*Émissions directes, hors analyse du cycle de vie des moyens de production et des combustibles – périmètre EDF SA, source : EDF.
Plus d'informations sur [edf.fr/climat](https://www.edf.fr/climat)

EUROPE

Relance. L'Europe s'affiche comme un acteur de référence au côté des autres émetteurs souverains.

20 Mds € pour le plan de relance européen



Mardi 15 juin, l'Union européenne a lancé la première émission obligataire du plan Next génération EU. Ce programme prévoit 800 milliards d'euros de dettes sur les marchés d'ici à 2026. 407,5 milliards d'euros seront disponibles sous forme de subventions et 386 milliards d'euros sous forme de prêts. Une opération d'une ampleur inédite pour Bruxelles, qui entérine le déploiement des plans de relance nationaux.

Pour cette grande première, l'Union européenne a réussi à lever 20 milliards d'euros sur les marchés financiers via une obligation à 10 ans, arrivant à échéance le 4 juillet 2031. Il

s'agit de la plus importante émission d'obligations institutionnelles jamais réalisée en Europe, de la plus grande transaction institutionnelle à tranche unique jamais effectuée et du plus grand montant que l'Union européenne ait levé en une seule transaction.

Après un premier accord de principe autour du plan de relance Next Generation EU en juillet 2020 et malgré les blocages politiques survenus en décembre, les États membres ont achevé fin mai le processus de ratification de la décision les autorisant à s'endetter en commun. Cette étape franchie, Bruxelles a pu lancer l'emprunt commun et

commencer à distribuer les 672 milliards d'euros aux vingt-sept sous forme de subventions et prêts.

Cette émission d'obligations sur 10 ans, est un réel succès et la demande des investisseurs a atteint 142 milliards d'euros, montant qui a poussé Bruxelles à revoir ses ambitions à la hausse ; les 20 milliards empruntés représentant deux fois le montant prévu au départ. L'attrait des investisseurs s'explique par le risque très faible et par la notation triple A des titres même si leur rendement apparaît dérisoire (0,086 %).

L'Europe s'affiche comme un acteur de référence au côté des autres émetteurs souverains, ce qui l'autorise à poser ses conditions : la Commission a temporairement banni de l'achat des titres de dettes les banques précédemment impliquées dans des ententes ou des affaires de manipulation de marché. Ces banques devront montrer "patte blanche" pour pouvoir participer aux prochains achats au même titre que les autres.

Ce premier essai concluant pourrait également encoura-

ger la Commission à développer une stratégie plus offensive lors des prochaines émissions. D'ici à la fin de l'année, Bruxelles prévoit d'émettre un total de 100 milliards d'euros d'obligations et environ 150 milliards d'euros par an entre mi-2021 et 2026. Ces fonds permettront de financer les plans nationaux d'investissement et de réforme soumis à l'approbation de Bruxelles.

Les sommes que toucheront les vingt-sept États doivent, par exemple, permettre de financer la rénovation thermique de bâtiments, des projets ferroviaires, des bornes de recharge pour véhicules électriques, des réseaux de télécommunications à haut débit ou encore des infrastructures de stockage des données. Les investissements des vingt-sept devront être conformes aux priorités de la Commission européenne, climatiques et numériques notamment. Si un État membre ne met pas en œuvre ses engagements de manière satisfaisante, la convention pourra décider de ne pas lui verser tout ou partie des subsides prévus.

Culture. Pour le Parlement européen, il s'agit de soutenir le secteur culturel durement touché par la crise sanitaire.

La hausse du budget culturel européen



Dans le cadre du budget pluriannuel de sept ans 2021-2027, le budget total du programme « Europe Créative » dédié aux affaires culturelles, connaît une augmentation de 67% par rapport à la période 2014-2020, il passe de 1,4 milliard d'euros à 2,4 milliards d'euros.

Pour le Parlement européen, il s'agit de soutenir le secteur culturel durement touché par la crise sanitaire. Une étude réalisée par Ernst & Young montre que le chiffre d'affaires de l'économie culturelle européenne a baissé de 31% entre 2019 et 2020. Une baisse comparable à celle qui touche l'aéronautique ou le tourisme.

En 2021, le programme Europe créative allouera un budget sans précédent d'environ 300 millions d'euros pour aider les professionnels et les artistes de tous les secteurs culturels à collaborer par-delà les disciplines et les frontières, afin de trouver davantage de possibilités et de toucher de nouveaux publics. Au sein de ce programme, les premiers appels à propositions seront ouverts à toutes les organisations actives dans les secteurs de la culture et de la création.

Pour autant, il faut quelque peu relativiser cette hausse et la mettre en perspective avec le budget global de l'Union européenne, qui, si on y ajoute le plan de relance économique, va dépasser les 1 800 milliards d'euros sur cette période. Le programme Europe créative ne représente donc que 0,14 % soit le même pourcentage au final que sur le précédent exercice budgétaire.

Cette hausse vient compenser le fait que le plan de relance a lésé la culture car Bruxelles n'a pas obligé les pays membres qui reçoivent l'aide européenne à investir une partie des sommes allouées à la culture. Le plan de relance est contraignant sur l'écologie, la transition numérique mais sur la culture, il conseille aux États d'y consacrer 2 % de leurs aides, sans que cela soit obligatoire. La culture reste l'apanage des États membres.

Le budget de 2,4 milliards d'euros est réparti en différents secteurs mais le plus important est le volet Média qui concerne l'audiovisuel. Europe créative finance énormément de films. Le programme appelé Culture, notamment dédié au spectacle vivant, est moins important.

L'Europe annonce également une hausse des taux de cofinancement et la création d'un guichet unique pour faciliter les démarches d'aide de financement européen. Elle met aussi en avant les thèmes comme l'inclusion, la parité et le social pour réunir à travers un projet culturel des acteurs de différents pays membres.

Une alliance européenne pour une aviation "zéro émission"

Après le spatial, la défense et les semi-conducteurs, Thierry Breton, commissaire européen pour le marché intérieur, veut lancer une "Alliance pour l'aviation zéro émission". Alors que l'objectif de neutralité carbone a été fixé pour l'Europe à l'horizon 2050, Thierry Breton vient d'annoncer lors du Paris Air Forum que l'ensemble des acteurs du futur écosystème de l'avion propre devraient se rassembler dès cette année pour constituer un partenariat public-privé réunissant entreprises, États membres et Commission européenne. Au niveau européen, l'objectif fixé est de réduire de 45 % les émissions de CO2 de tous les vols domestiques et au départ de l'Union européenne d'ici à 2030. En France, le plan de relance du secteur aéronautique prévoit par ailleurs 1,5 milliards d'euros sur trois ans consacrés aux recherches sur l'avion décarboné.

La future "Alliance pour l'aviation zéro émission", qui devrait voir le jour avant la fin 2021, sera chargée, tant d'identifier très en amont tous les obstacles à envisager, que de faire des propositions pour les surmonter, avec à la clé les investissements qui s'imposent. Cette alliance constitue surtout une opportunité unique pour l'industrie aéronautique européenne de poser un avantage compétitif à l'échelle mondiale car il est certain que l'avion de demain sera jugé sur son impact climatique.

À ce jour, on ne sait quelle technologie, quel carburant durable sera retenu, ni si les avions seront à propulsion électrique ou à hydrogène. Dès cette année Airbus et Safran testent un "avion vert", utilisant 100 % de carburant alternatif conçu à partir de la biomasse. Airbus entend lancer un premier avion de ligne "zéro émission" dès 2035. Le recours à l'hydrogène est également étudié : Air liquide, Airbus et le groupe ADP viennent d'annoncer s'être mis d'accord pour préparer ensemble l'arrivée de l'hydrogène au sein des aéroports à l'horizon 2035, les premières expérimentations sur site étant prévues dès 2023.

Opinions

PAR LE COMITÉ STRATÉGIQUE DE FILIÈRE BOIS

La Filière Forêt-Bois renforce sa mobilisation collective pour faciliter les approvisionnements et accroître le potentiel économique du secteur

Les Assises de la Forêt et du Bois annoncées par le Premier ministre fin juillet se tiendront cet automne. La filière Forêt-Bois voit en cet événement une véritable opportunité de réaffirmer la place centrale que les forêts et le matériau bois doivent jouer dans la décarbonation de l'économie française. Elle salue en outre l'abondement de 100 millions d'euros décidé cet été par le Gouvernement dans le cadre du Plan de Relance, en complément des 200 millions d'euros déjà alloués. Il s'agit d'une marque de soutien fort dans un contexte où la filière s'est collectivement mobilisée pour faire face à une tension généralisée des marchés, qui présente aujourd'hui des signes d'apaisement.

En effet, les tensions observées ces derniers mois sur les marchés des matières premières, liées à la reprise économique mondiale, ont touché tous les secteurs économiques et, a fortiori, des matériaux essentiels au fonctionnement de l'écono-

mie française. Le bois, comme tous ces autres matériaux, a donc été concerné. L'analyse précise des origines de ces tensions démontre que les chocs de demande exogènes post-covid sont la raison première de la situation et non la ressource forestière française qui reste abondante, ni la capacité française de mobilisation et

situation ne se reproduise, mais surtout, afin de répondre à la hausse certaine de la demande du matériau et des produits bois dans un futur proche (notamment dans la construction), les capacités de production françaises ont besoin d'être développées. Ce constat est posé depuis de longs mois par la filière dans le cadre de son Plan Ambition Bois 2030 et désormais traité au sein de la Task Force créée par la filière Forêt-Bois réunie autour du Comité Stratégique de Filière Bois, de France Bois Forêt, de France Bois Industries Entreprises et de Fibois France.

En parallèle de son travail consistant à faciliter et sécuriser les approvisionnements dans l'immédiat, cette nouvelle Task Force travaille également à une extension de la contractualisation tout au long de la chaîne de valeur forêt-bois. Que ce soit pour le court ou le long terme, la filière est unie pour que le bois, matériau naturellement renouvelable, joue un rôle central dans la décarbonation de l'économie.

“ La filière salue l'abondement de 100 millions d'euros décidé cet été par le Gouvernement dans le cadre du Plan de Relance. ”

de transformation sur le territoire jusqu'à suffisance. Aujourd'hui, les tensions d'approvisionnement tendent à diminuer sur le plan des délais, à mesure que les entreprises vont reconstituer leurs stocks et que les marchés s'apaisent, ce qui laisse en toute logique un espoir de retour à la normale des prix d'ici quelques mois.

Néanmoins, afin d'éviter qu'une telle



Dont acte

56 milliards... C'est la coquette somme inscrite dans le contrat de fourniture de 12 sous-marins français à l'Australie, qui vient de passer sous le nez de l'économie hexagonale.

Victime d'un perfide coup de billard orchestré par les Etats-Unis avec la complexité du Royaume-Uni pour réaliser une alliance commerciale et stratégique (notamment face à la pression chinoise dans le Pacifique), la France fait figure de dindon de la farce. Si l'Australie devrait être contrainte de verser des pénalités à Naval Group, cela ne compensera évidemment pas la perte d'activité, même si, selon l'industriel de Cherbourg, ce contrat ne représenterait "que" 10% de son chiffre d'affaires.

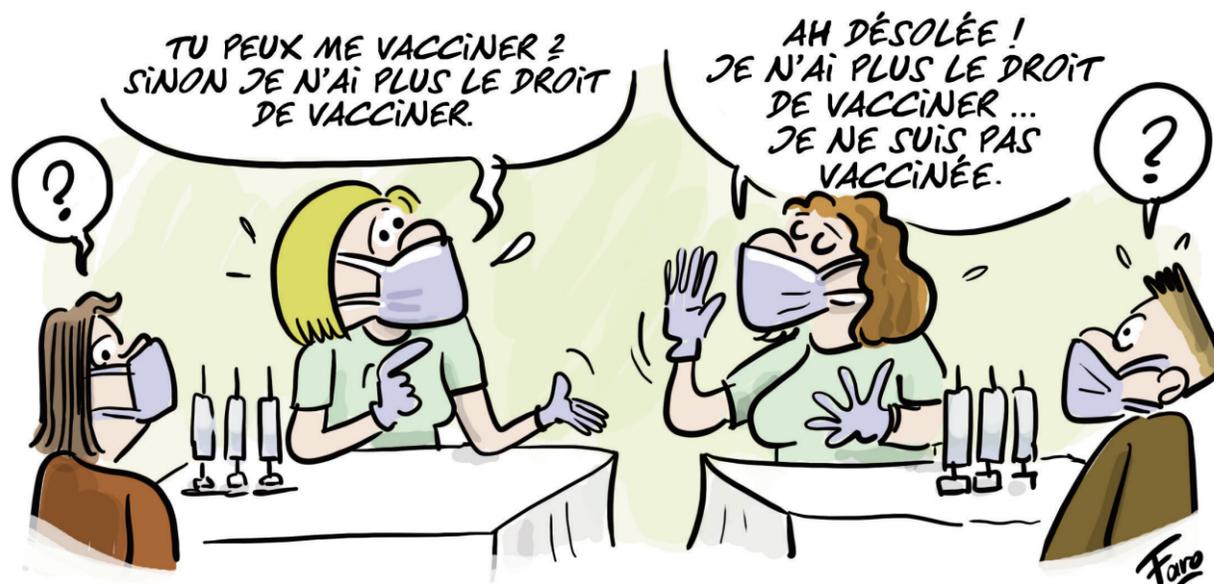
C'est aussi sur le plan diplomatique qu'il convient de s'interroger aujourd'hui. Quelle place occupe aujourd'hui la France sur le plan international ? Et comment est-elle considérée par ses supposés amis historiques, les Etats-Unis en tête, pour que ces derniers osent se permettre un tel comportement à son égard ? L'attitude de Joe Biden dans ce dossier n'aurait d'ailleurs sans doute pas été reniée par son prédécesseur à la Maison Blanche... Toujours est-il qu'il en va de l'aura internationale de la France que cette dernière marque le coup. La présidence française de l'UE à partir du 1^{er} janvier 2022 devra être l'occasion de sérieusement montrer les muscles, notamment face à un Boris Johnson, qui, après avoir tourné le dos à l'Europe avec le Brexit, a clairement choisi son camp. "It's duly noted", dit-on outre-Manche.

BENJAMIN BUSSON

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@forumeco.com

le regard de Faro.

LE PERSONNEL SOIGNANT DOIT ÊTRE VACCINÉ POUR CONTINUER À EXERCER.



COTRIM
IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Location et vente
de bureaux, bâtiments
d'activités et de logistique

Contactez-nous au
03 26 82 74 74

www.cotrim.fr

ACTUALITÉ JURIDIQUE

Social. Le temps de travail tient compte des congés payés, jours de repos, congés liés aux enfants (maternité, éducation, maladie, présence parentale).

Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

La Pepa, prime exceptionnelle bénéficiant d'une totale exonération fiscale et sociale, peut être versée jusqu'au 31 mars 2022.

Dans les entreprises de moins de cinquante salariés, le montant exonéré peut atteindre 2 000 euros (il en est de même dans les autres entreprises ayant conclu un accord d'intéressement ou un accord de valorisation des métiers).

• L'exonération est réservée aux salariés dont la rémunération n'excède pas trois fois le smic (4 663,86 euros brut mensuel). Cette limite s'apprécie

sur les douze mois précédant le versement de la prime (55 965 euros sur douze mois).

• La prime peut être décidée unilatéralement par l'employeur ou conclue par accord d'entreprise ou de branche.

• La prime doit être versée à tous les salariés ainsi qu'aux intérimaires (la prime est payée par l'entreprise de travail temporaire selon les informations données par l'entreprise utilisatrice).

• Le montant de la prime peut être modulé selon les salariés sur la base de quatre critères fixés par la loi : le

montant de la rémunération, le niveau de classification, la durée de présence dans l'entreprise pendant l'année écoulée, la durée du travail.

Le temps de travail tient compte des congés payés, jours de repos, congés liés aux enfants (maternité, éducation, maladie, présence parentale).

En revanche, les conditions de travail liées à l'épidémie de Covid-19 n'ont plus à être prises en compte pour déterminer le montant de la prime.

Loi 2021-953 du 19 juillet 2021

Social. Le simple fait de conserver un téléphone pour être joignable à tout moment ne permet pas d'estimer qu'il s'agit d'un temps de travail effectif.

Temps de pause et téléphone portable professionnel

Seul le temps de travail effectif du salarié est rémunéré, ce qui n'est pas le cas des temps de pause.

Le Code du travail prévoit une pause de vingt minutes minimum dès que le temps de travail quotidien atteint six heures (article L3121-16). Des dispositions conventionnelles plus favorables ou mieux adaptées sont fréquentes.

Dans cette affaire jugée par la Cour de cassation, le

travail des salariés d'un centre de stérilisation d'outils médicaux était organisé en continu (3 x 8). Un temps de pose badgé de trente minutes était prévu pour éviter que les salariés dépassent six heures de travail continu.

Plusieurs salariées ont engagé une action en paiement des heures de pause, faisant valoir qu'elles devaient conserver leur téléphone portable professionnel afin d'être joignables à tout moment pour l'organi-

sation des livraisons urgentes.

La cour d'appel leur avait donné raison mais la Cour de cassation a censuré sa décision.

La Cour rappelle que « la durée du travail effectif est le temps pendant lequel le salarié est à la disposition de l'employeur et se conforme à ses directives sans pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles » (Code du travail, article L3121-1). Elle estime

que le simple fait de conserver un téléphone pour être joignable à tout moment ne permet pas d'estimer qu'il s'agit d'un temps de travail effectif.

Les salariées ont donc été déboutées de leur demande en paiement de 16 600 euros au titre des temps de pause et 1 660 euros au titre des congés payés.

Cass. ch. soc. 2 juin 2021, n° 19-15.468

Social. La date limite de la demande a été reportée au 15 octobre 2021.

Aide compensant les charges fixes

L'aide compensant les coûts fixes est prorogée pour juillet et août 2021. Elle vise à compenser une partie des coûts fixes qui excèdent les capacités financières de l'entreprise.

Elle concerne également désormais les entreprises nouvelles créées après le 1er janvier 2019 qui étaient jusqu'à présent écartées du dispositif.

• Pour les entreprises créées avant 2019, il s'agit d'une aide bimestrielle qui

vient en complément de l'aide du fonds de solidarité. En mai 2021, un régime semestriel (dit « saisonnalité ») a été mis en place pour les entreprises n'ayant pas pu bénéficier du fonds de solidarité.

Pour les mois de juillet et août 2021, la demande d'aide bimestrielle doit être effectuée dans les 45 jours suivant le versement de l'aide du fonds de solidarité pour le mois d'août.

L'aide « saisonnalité »

porte, au choix de l'entreprise, soit sur le premier semestre 2021, soit sur la période de huit mois, de janvier à août 2021. Les entreprises ayant déjà demandé l'aide pour le premier semestre peuvent modifier leur option.

La date limite de la demande a été reportée au 15 octobre 2021.

• Les entreprises créées en 2019 et jusqu'au 31 janvier 2021 ont pu bénéficier d'un dispositif spécifique pour

les coûts fixes entre le 1er janvier 2021 (ou la date de création de l'entreprise) et le 30 juin 2021. L'entreprise doit avoir perçu au moins une fois l'aide du fonds de solidarité.

Cette aide n'est pas prolongée aux mois de juillet et août. Elle peut être demandée jusqu'au 30 septembre 2021.

Décrets 2021-1086 du 16 août 2021 et 2021-943 du 16 juillet 2021

Social

Frais de transport des salariés

A côté de l'obligation légale de la prise en charge de 50 % des frais d'abonnement aux transports publics, l'employeur peut, à titre facultatif, participer aux frais de transport personnel du domicile au lieu de travail des salariés dans le cadre du « forfait mobilités durables ».



• Le forfait mobilités durables permet la prise en charge des frais de carburant ou d'alimentation des véhicules électriques, hybrides rechargeables ou à hydrogène, ainsi que les frais d'utilisation d'un mode alternatif à la voiture (vélo, électriques ou mécaniques, covoiturage, scooters et trottinettes électriques, transports en commun en dehors des frais d'abonnement, service de mobilité partagée). La prise en charge du forfait mobilités durables est exonérée de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu dans la limite de 500 euros par an et par salarié.

• En cas de cumul du forfait mobilités durables et de la prise en charge de l'abonnement de transport en commun, le montant de l'exonération fiscale et sociale est porté à 600 euros par an et par salarié. Si le montant de la prise en charge obligatoire de l'abonnement de transport en commun est plus élevé, la limite d'exonération est portée à ce montant.

La limite d'exonération de 600 euros vaut pour l'ensemble des sommes versées en 2021 (bien que la loi soit entrée en vigueur le 25 août 2021).

En matière d'impôt sur le revenu, la limite s'applique à compter de l'imposition des revenus de 2021 (à déclarer en 2022).

Loi 2021-1104 du 22 août 2021

En bref

Social. Les gérants égalitaires de SARL et de Selarl sont désormais soumis aux mêmes règles que les minoritaires en matière de frais professionnels.

Frais professionnels exonérés de charges sociales

Le Bulletin officiel de la sécurité sociale a été mis à jour au 30 juin 2021, avec une entrée en vigueur le 1^{er} août 2021 (boss.gouv.fr).

• Les défenses de repas d'affaires engagées par les salariés constituent des frais professionnels dont le remboursement par l'employeur est exonéré de charges sociales, sauf abus manifeste.

Ces repas doivent avoir un caractère exceptionnel, c'est-à-dire irrégulier et limité, être pris en dehors de l'exercice normal de l'activité, dans l'intérêt de l'entreprise. L'employeur doit pouvoir produire les justificatifs attestant la réalité du repas d'affaires, le montant de la dépense ainsi que la



qualité des personnes y ayant participé.

L'abus manifeste s'apprécie en fonction des missions du salarié, notamment de la part représentée par la prospection ou la représenta-

tion. L'administration admet qu'il n'y a pas abus manifeste lorsque le salarié bénéficie d'un repas d'affaires par semaine ou cinq repas par mois.

• Les gérants de SARL et de

Selarl sont affiliés au régime général des salariés, qu'ils soient minoritaires ou égalitaires. Les gérants égalitaires de SARL et de Selarl sont désormais soumis aux mêmes règles que les minoritaires en matière de frais professionnels.

Le remboursement des frais professionnels s'effectue uniquement sur la base des dépenses réelles.

S'agissant des frais d'utilisation professionnelle d'un véhicule personnel, les frais professionnels peuvent être évalués sur la base du barème kilométrique de l'administration fiscale.

Bulletin officiel de la sécurité sociale, mise à jour au 30 juin 2021

Social. Le sexisme est déjà prohibé par le Code du travail (article L1142-2-1).

Nouvelle définition du harcèlement sexuel en entreprise

La loi sur la prévention en santé au travail renforce la protection des salariés contre le harcèlement sexuel. Cette modification du Code du travail entrera en vigueur à compter du 31 mars 2021. Le harcèlement sexuel est constitué par la répétition de propos ou de comportements à connotation sexuelle.

• La définition du Code du travail (article L1153-1) est

modifié pour s'aligner sur celle du Code pénal (article 222-33) par l'ajout du terme « sexiste ».

Caractérisent ainsi le harcèlement sexuel défini par le Code du travail la « connotation sexuelle ou sexiste ».

Le sexisme est déjà prohibé par le Code du travail (article L1142-2-1). Il est défini comme un « agissement lié au sexe » qui porte atteinte à la dignité ou crée un « environnement intimi-

dant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant ».

• La loi prohibe aussi désormais le harcèlement de groupe. Il est constitué lorsque plusieurs personnes commettent, à l'égard d'un même salarié, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste. Peu importe que les agissements aient été concertés ou aient été instigués par une des personnes. Peu importe aussi que cha-

cune des personnes n'aient pas agité de façon répétée. La loi précise encore que, même en l'absence de concertation, le harcèlement est caractérisé si les personnes savent que ces propos ou comportements caractérisent une répétition.

Loi n° 2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail.

Social. Le fonds de solidarité est prolongé jusqu'au 15 décembre 2021.

Fonds de solidarité pour août 2021

Le fonds de solidarité, qui devait prendre fin au 31 août, est prolongé jusqu'au 15 décembre 2021 mais les aides deviennent plus ciblées et moins généreuses.

Cette prolongation ne vise qu'à permettre le traitement des demandes d'aides au titre du mois d'août 2021. A compter d'octobre, le fonds devrait être supprimé. Le ministre de l'Économie a annoncé « un passage au sur-mesure » en matière

d'aides publiques, avec une prise en charge des coûts fixes, visant particulièrement les secteurs de la culture, de l'hôtellerie-restauration et du tourisme.

• Les demandes d'aide pour le mois d'août 2021 peuvent être déposées jusqu'au 31 octobre 2021 (sur impot.gouv.fr).

• L'aide du mois d'août concerne les entreprises particulièrement touchées des secteurs d'activité S1/S1 bis/commerce de détail

(sauf automobiles et motocycles) et qui ont bénéficié du fonds de solidarité en avril ou mai 2021.

L'entreprise doit avoir subi en août une perte de chiffre d'affaires d'au moins 10 %. L'aide est égale à 20 % de la perte (et non plus à 30 % comme auparavant) dans la limite de 20 % du chiffre d'affaires de référence.

• Pour les entreprises ayant fait en août l'objet d'une interdiction d'accueil du public, l'aide se chiffre à

20 % du chiffre d'affaires de référence.

S'il s'agit d'une interdiction continue d'accueil du public, la perte de chiffre d'affaires doit être d'au moins 20 %.

Lorsque l'interdiction d'accueil du public a duré au moins 21 jours en août, la perte doit se chiffrer à au moins 50 %.

Décret 2021-1087 du 17 août 2021

Social

Frais de transport des salariés

A côté de l'obligation légale de la prise en charge de 50 % des frais d'abonnement aux transports publics, l'employeur peut, à titre facultatif, participer aux frais de transport personnel du domicile au lieu de travail des salariés dans le cadre du « forfait mobilités durables ».

• Le forfait mobilités durables permet la prise en charge des frais de carburant ou d'alimentation des véhicules électriques, hybrides rechargeables ou à hydrogène, ainsi que les frais d'utilisation d'un mode alternatif à la voiture (vélo, électriques ou mécaniques, covoiturage, scooters et trottinettes électriques, transports en commun en dehors des frais d'abonnement, service de mobilité partagée). La prise en charge du forfait mobilités durables est exonérée de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu dans la limite de 500 euros par an et par salarié.

• En cas de cumul du forfait mobilités durables et de la prise en charge de l'abonnement de transport en commun, le montant de l'exonération fiscale et sociale est porté à 600 euros par an et par salarié. Si le montant de la prise en charge obligatoire de l'abonnement de transport en commun est plus élevé, la limite d'exonération est portée à ce montant.

La limite d'exonération de 600 euros vaut pour l'ensemble des sommes versées en 2021 (bien que la loi soit entrée en vigueur le 25 août 2021). En matière d'impôt sur le revenu, la limite s'applique à compter de l'imposition des revenus de 2021 (à déclarer en 2022).

Indemnités journalières des indépendants

Le calcul des indemnités journalières maladie et maternité des travailleurs indépendants est aménagé pour éviter qu'une baisse de revenu due à la crise sanitaire conduise à des niveaux trop faibles. Les indemnités journalières maladie des travailleurs indépendants sont calculées sur la base de la moyenne des revenus des trois années précédentes, en l'occurrence 2018, 2019 et 2020.

• Pour limiter l'impact négatif que pourrait avoir un faible revenu en 2020, la loi du 5 août 2021 permet de ne pas retenir le revenu de 2020 pour le calcul des indemnités journalières maladie et maternité.

Plus précisément, les revenus de l'année 2020 ne sont pas pris en compte dès lors que le montant de l'indemnité journalière calculée sur les seules années 2018 et 2019 est supérieur au montant calculé sur les revenus des trois années 2018, 2019 et 2020.

• Pour les auto-entrepreneurs, la loi supprime, pour les arrêts maladie intervenus pendant la crise sanitaire, la condition de cotisation minimale (calculée sur 40 % du plafond de sécurité sociale).

• Pour les seuls arrêts maladie « Covid-19 », les revenus de 2020 ne sont pas retenus si cette solution permet une meilleure indemnisation. Lorsque le montant de l'indemnité maladie est inférieure à 10 % du plafond moyen de la sécurité sociale, l'indemnité est égale à 10 % du montant calculé sur le plafond de sécurité sociale en vigueur à la date de l'arrêt maladie.

Loi 2021-1040 du 5 août 2021 ; décret 2021-1049 du 6 août 2021

En bref

L'agenda juridique et fiscal

Septembre. Les dates essentielles de l'agenda fiscal et social.
Avec l'aimable autorisation des Éditions Francis Lefebvre.

Vendredi 24 septembre

DIVERS

Redevables de la taxe sur les acquisitions de titres de capital (ou dépositaires centraux) : déclaration n° 3374-SD auprès de la DGE et paiement de la taxe pour les acquisitions du mois d'août 2021 (MF n° 76021 s.).

REDEVABLES DE LA TVA

Groupes de sociétés ayant opté pour le paiement consolidé de la TVA et des taxes assimilées : souscription de la déclaration récapitulative CA 3G et paiement des taxes afférentes au mois d'août (MF n° 54215).

Entreprises étrangères établies dans l'Union européenne ou dans un État tiers ayant conclu une convention d'assistance au recouvrement des créances fiscales avec la France disposant en France d'immeubles donnés en location et entreprises étrangères établies dans un pays ayant signé une telle convention qui avaient désigné un représentant fiscal en France avant le 1er janvier 2013 ou le 25 mars 2017 (selon le pays tiers concerné) souscrivant leurs déclarations TVA au lieu de situation des immeubles ou au lieu d'imposition de l'ancien représentant fiscal : déclaration CA 3 et paiement des taxes afférentes aux opérations d'août (MF n° 50640, c).

Samedi 25 septembre

TOUS EMPLOYEURS

Versement aux caisses Agirc-Arrco des cotisations de retraite complémentaire afférentes aux salaires d'août par les employeurs de plus de 9 salariés et, s'ils ont opté pour le versement mensuel, par les employeurs d'au plus 9 salariés (MS n° 68000).

Jeudi 30 septembre

COMMERÇANTS, INDUSTRIELS ET ARTISANS

Entreprises bénéficiant de la franchise en base de TVA désirant acquitter cette taxe à compter du mois de septembre : option pour le paiement de la taxe à formuler au cours du mois de septembre (MF n° 53825).

CONTRIBUABLES AYANT OPTÉ POUR LE PAIEMENT MENSUEL DE LA COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

Contribuables désirant revenir à compter du mois d'octobre 2021 au système du paiement traditionnel : dénonciation de l'option pour le paiement mensuel par Internet (site impots.gouv.fr) ou auprès du centre prélèvement service (ou du centre des finances publiques pour les départements de Guadeloupe, Martinique et Guyane) (MF n° 43790).

Demande de suspension ou de modulation, à compter du mois d'octobre 2021, des prélèvements mensuels en fonction de l'impôt présumé de 2021 ; cette demande est à formuler par Internet (site impots.gouv.fr) ou auprès du centre prélèvement service (ou du centre des finances publiques pour les départements de Guadeloupe, Martinique et Guyane) (MF n° 43790).

Remarque :

Une telle demande peut notamment être formulée par les contribuables concernés par la réduction de moitié, à compter des impositions établies au titre de 2021, de la valeur locative des immobilisations industrielles (FR 2/21 inf. 58 n° 9 p. 99).

DIVERS

Intermédiaires (avocats, notaires, experts-comptables, établissements de crédit...) ayant déclaré un dispositif transfrontière conçu, commercialisé, prêt à être mis en œuvre ou mis à disposition aux fins de sa mise en œuvre, sans avoir



besoin d'être adapté de façon importante (dispositifs dits « commercialisables ») : communication sous forme dématérialisée à l'administration fiscale, s'il y a lieu, d'une mise à jour trimestrielle des informations relatives à ce dispositif (MF n° 78308).

Remarque :

Le service de déclaration des dispositifs transfrontières est suspendu à compter du 29 juillet jusqu'à début septembre : voir inf. 9 du présent FR.

EMPLOYEURS OCCUPANT AU MOINS 20 SALARIÉS

Cotisation accidents du travail : les employeurs souhaitant bénéficier d'un taux unique pour l'ensemble de leurs établissements relevant d'un même code risque doivent en faire la demande avant le 1^{er} octobre 2021 (MS n° 23540, c).

MICRO-ENTREPRENEURS (OU AUTO-ENTREPRENEURS)

Les exploitants individuels souhaitant être placés sous le régime du micro-entrepreneur à compter du 1^{er} janvier 2022 doivent exercer leur option avant le 30 septembre auprès de l'Urssaf (MF n° 85180).

REDEVABLES DE LA TVA

Entreprises ayant opté pour le guichet unique applicable aux ventes à distance de biens importés (« régime d'importation » ou « Import One Stop Shop - IOSS ») : déclaration de TVA d'août 2021 pour les ventes à distance de biens importés en provenance de pays tiers contenus dans un colis d'un montant inférieur ou égal à 150 €, à destination de consommateurs non assujettis résidant au sein de l'Union européenne (MF n° 50905).

Remarque :

Depuis le 1^{er} juillet 2021, les opérateurs, établis ou non dans l'Union européenne, peuvent s'inscrire au régime d'importation du guichet unique de TVA (IOSS) selon les modalités décrites au FR 25/21 inf. 1 p. 3.

Entreprises établies dans un autre État membre de l'Union européenne désirant obtenir le remboursement de la TVA qui leur a été facturée en 2020 en France, lorsqu'elles n'ont pas utilisé le système périodique : demande à effectuer sur le portail électronique mis à leur disposition par l'État dans lequel elles sont établies (MF n° 50675 s.).

Entreprises établies en France désirant obtenir le remboursement de la TVA qui leur a été facturée en 2020 dans un autre État membre de l'Union européenne, lorsqu'elles n'ont pas utilisé le système périodique : demande à effectuer

sur le portail électronique de l'administration fiscale, accessible à partir de l'espace abonnés de la rubrique « Professionnels » du site <http://www.impots.gouv.fr>.

SOCIÉTÉS ET AUTRES PERSONNES MORALES (OBLIGATIONS PARTICULIÈRES)

Sociétés ayant clos leur exercice comptable le 30 juin 2021 :

- déclaration des résultats n° 2065 par voie électronique (et déclaration des pièces annexes ou connexes) au service des impôts (MF n° 36390). Un délai supplémentaire de 15 jours étant accordé, les entreprises ont donc jusqu'au 15 octobre 2021 pour télétransmettre leur déclaration n° 2065 ;

- la société mère d'un groupe intégré doit, en outre, joindre la liste des sociétés du périmètre, des sociétés intermédiaires et, le cas échéant, des sociétés étrangères et de l'entité mère non résidente (intégration horizontale) et/ou des sociétés qui perdent cette qualité au titre de l'exercice en cours. Selon nos informations, ce formulaire bénéficie du délai supplémentaire de 15 jours en cas de télédéclaration ;

- télétransmission de la déclaration Decloyer relative aux loyers des locaux professionnels ou commerciaux (MF n° 42100). Un délai supplémentaire de 15 jours étant accordé par l'administration, les entreprises ont donc jusqu'au 15 octobre 2021 pour télétransmettre leur déclaration Decloyer ;

- déclaration des sommes, supérieures à 1 200 € par an et par bénéficiaire, versées en 2020, soit à titre de commissions, courtages, ristournes, vacations, honoraires et autres rémunérations, soit à titre de droits d'auteur et d'inventeur (MF n° 78355 et 78365).

Sociétés ayant clos leur exercice comptable le 30 septembre 2020 tenues à la production d'une déclaration n° 2258-SD (reporting pays par pays ou CBCR). Cette déclaration doit être souscrite par voie électronique (MF n° 8972).

Matot Braine

PETITES AFFICHES

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales des Petites Affiches Matot Braine est fixé pour l'année 2021, à :

- 1,78 € hors taxes le millimètre/colonne pour les départements de l'Aube (10) et de la Marne (51)
- 1,91 € hors taxes le millimètre/colonne pour le département des Ardennes (08)

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01/01/2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réseau Hebdo Eco.

Vente aux enchères judiciaires mobilières



MAITRE ANTOINE PETIT
COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE
28 Avenue Foch - 51200 EPERNAY
Tél. : 03.26.55.23.44 - Fax : 03.26.55.76.75
Courriel : enchères.champagne@wanadoo.fr - site internet : <http://www.interenchères.com/51004>

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

MERCREDI 22 SEPTEMBRE 2021 A 14H
51200 EPERNAY - HOTEL DES VENTES - 28 avenue Foch

Après LJ
«VENTE RENTREE DES CLASSES»
Important stock de papeterie de quartier à vendre en divers lots
Exposition le mardi 21 septembre de 14 à 18h et mercredi 22 septembre de 9 à 11h

Détails et photos sur www.interenchères.com/51004
Paiement comptant en espèces ou CB - pas de chèque
Frais en sus 14,28 % (11,90% HT + 2,38 % TVA)

M2101233

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :
- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 16 h

Principal associé : Générale de Participations
Gérant et directeur de la publication : François HENRION
Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante
Parution le lundi - Prix du numéro : 1 € - Abonnement annuel : 40 €
Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)
Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755
N° CPPAP : 1025 I 87408

Ventes aux enchères



Société d'Avocats Inter-Barreaux
5 rue de l'Arquebuse - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE

LE MARDI 2 NOVEMBRE 2021 A 10 HEURES

Par devant le Juge de l'Exécution à l'audience de surenchère du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, 2 quai Eugène Perrier - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, où il sera procédé à la vente sur surenchère au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

Commune de MORANGIS (51)

Sis 18 rue de la Liberté, un bâtiment à usage d'habitation et un bâtiment à usage de local professionnel divisé en local à usage professionnel (lot 1) et deux appartements (lot 2 et 3), l'ensemble cadastré section AA n°129 d'une contenance de 12a 42ca

LOT 1 : Un local professionnel situé bâtiment 1 au rez-de-chaussée, comprenant un atelier et un garage et les 220/1000^{èmes} des parties communes générales

SUR LA MISE A PRIX DE 19.360 € EUROS (DIX NEUF MILLE TROIS CENT SOIXANTE € EUROS)

LOT 2 : Un appartement, au rez-de-chaussée comprenant une chambre, une salle de bains, un séjour, un local technique, un WC, et les 102/1000^{èmes} des parties communes générales

SUR LA MISE A PRIX DE 44.110 € EUROS (QUARANTE QUATRE MILLE CENT DIX € EUROS)

LOT 3 : Un appartement au rez-de-chaussée, comprenant une salle de bains, une chambre, un séjour, un WC, un local technique, et les 111/1000^{èmes} des parties communes générales

SUR LA MISE A PRIX DE 38.610 € EUROS (TRENTE HUIT MILLE SIX CENT DIX € EUROS)

LOT 7 : Un bois lieudit «Le Petit Morangis» cadastré : Section AA n°127 d'une contenance de 12a 22ca - Section AA n°128 d'une contenance de 12a 21ca

SUR LA MISE A PRIX DE 1.430 € EUROS (MILLE QUATRE CENT TRENTE € EUROS)

Qui ont été adjugés à l'audience d'adjudication du 6 juillet 2021 à Monsieur Stéphane VIGNAUD et Madame Agnès RICBOURG épouse VIGNAUD, demeurant ensemble 6 rue des Fosses à JAULGONNE (02850), moyennant la somme de 17.600 € pour le lot 1, 40.100 € pour le lot 2, 35.100 € pour le lot 3, 1.300 € pour le lot 7, outre les frais taxés à hauteur de 4.861,01 € TTC.

Cette surenchère a lieu sur la poursuite de Monsieur Anthony PIRES, né le 30/09/1991 à EPERNAY (51), de nationalité française, demeurant 8 rue des Gobards à OGER (51190), pour lot 1 ; Et sur la poursuite de Madame Virginie, Irène, Charlotte TELMOUDI née PIRES, née le 31/08/1987 à EPERNAY (51), de nationalité française, demeurant 7 allée de l'Acadie à EPERNAY (51200), pour les lots 2,3 et 7.

Ayant Maître Michel AUGUET, membre de la SELAS ACG, demeurant 5 rue de l'Arquebuse à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), pour avocat constitué.

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, ainsi qu'au siège de la SELAS ACG, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.

ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTRE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE CHALONS EN CHAMPAGNE, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Pour tous renseignements s'adresser :
- A la SELAS ACG au 03.26.46.86.81 ;
- Au greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE.

SELAS ACG.
M2101890

Tous les appels d'offres de votre département sur <http://ao.forumeco.fr>

Ventes aux enchères



Société d'Avocats Inter-Barreaux
5 rue de l'Arquebuse - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE MARDI 2 NOVEMBRE 2021 A 10 HEURES

Par devant le Juge de l'Exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, 2 quai Eugène Perrier - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE où il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Commune de VITRY LE FRANCOIS (51)

Dans un ensemble immobilier sis 9 rue Saint Memje, un appartement au 1^{er} étage, mansardé, et les 258/1000^{ème} des parties communes générales et les 266/1000^{ème} des parties commune particulières, comprenant :

- Un séjour, un coin cuisine, une chambre, une salle de douche, wc ;
- Cadastre XA n° 320, lot n°3, d'une contenance de 1a 18ca.

SUR LA MISE A PRIX DE 15.000 € (QUINZE MILLE EUROS)

Cette adjudication a lieu sur la poursuite de La BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE (BPALC), société anonyme coopérative de banque populaire à capital variable, régie par les articles L 512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, immatriculée au R.C.S. de METZ sous le n° 356 801 571, ayant son siège social 3 rue François de Curel, B.P. 40124 - 57021 METZ CEDEX 1, agissant poursuites et diligences des Présidents et Membres de son Conseil d'Administration, domiciliés en cette qualité audit siège (la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE étant la nouvelle dénomination de la BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE, par suite d'une fusion) ;

Ayant Maître Michel AUGUET, membre de la SELAS ACG, pour avocat constitué.

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, ainsi qu'au siège de la SELAS ACG, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.

ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTERE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE CHALONS EN CHAMPAGNE, auprès duquel il conviendra de consigner entre ses mains 1/10^e de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 € et les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Pour tous renseignements s'adresser :

- A la SELAS ACG au 03.26.46.86.81 ;
- Au greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE ;
- Visites effectuées par la SCP DUMOULIN-LAUNAY, Huissier de justice à CHALONS EN CHAMPAGNE sur rendez-vous au 03.26.68.09.29.

SELAS ACG.
M2101881



Société d'Avocats Inter-Barreaux
5 rue de l'Arquebuse - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE MARDI 2 NOVEMBRE 2021 A 10 HEURES

Par devant le Juge de l'Exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, 2 quai Eugène Perrier - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE où il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Commune d'ANGLURE (51)

Un immeuble cadastré AC 151, sis 29 rue de la Gare, d'une contenance de 5a 00ca correspondant à :

Une maison à usage d'habitation élevée sur trois niveaux comprenant :

- Au rez-de-chaussée : une entrée, un WC, un séjour traversant et une cuisine ;
- A l'étage : Trois chambres et une salle de douche avec WC ;
- Combles ;
- Sous-sol : Un garage, un dégagement, une chaufferie et un local de rangement ;
- En extérieur : Cour pavée sur le devant, allée piétonne de chaque côté de l'habitation, jardin sur arrière avec piscine hors-sol.

SUR LA MISE A PRIX DE 47.000 € (QUARANTE SEPT MILLE EUROS)

Cette adjudication a lieu sur la poursuite de la société INTRUM DEBT FINANCE AG, société par actions de droit suisse, dont le siège social est situé à Industriestrasse 13 CH 6300 ZUG SUISSE, immatriculée au R.C.S. de ZUG SUISSE sous le n° OH 100 023 266, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social, venant aux droits de la CRCA NE, suite à une cession de créances en vertu d'un bordereau de cession de créances du 29/11/2017 ;

Ayant Maître Michel AUGUET, membre de la SELAS ACG, pour avocat constitué.

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, ainsi qu'au siège de la SELAS ACG, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.

ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTERE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE CHALONS EN CHAMPAGNE, auprès duquel il conviendra de consigner entre ses mains 1/10^e de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 € et les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Pour tous renseignements s'adresser :

- A la SELAS ACG au 03.26.46.86.81 ;
- Au greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE ;
- Visites effectuées par la SCP DUMOULIN-LAUNAY, Huissier de justice à CHALONS EN CHAMPAGNE sur rendez-vous au 03.26.68.09.29.

SELAS ACG.
M2101869

S.C.P. SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU

Société d'avocats inter-barreaux aux barreaux de Châlons en Champagne et de Reims, dont le siège est à Châlons en Champagne, 16 rue Pierre Bayen et le Cabinet secondaire à Reims, Centre d'affaires Colbert, 34 rue des Moulins

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT D'UN IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION SIS À CHALONS EN CHAMPAGNE (MARNE) 46 RUE DU GÉNÉRAL COMPÈRE

LE MARDI 2 NOVEMBRE 2021 A 10 H

Pardevant le Juge de l'exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de CHÂLONS EN CHAMPAGNE (Marne), 2 quai Eugène Perrier, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Ville de CHALONS EN CHAMPAGNE (51000)

un immeuble à usage d'habitation sis dite ville, 46 rue du Général Compère, cadastré section AZ n° 299 pour 1 a 47 ca, comprenant : - Au rez-de-chaussée : Couloir de distribution, salle-à-manger, cuisine ouverte, cagibi, buanderie-chaufferie, WC, salon ; - Au premier étage : Palier-couloir, 3 chambres, salle de bains, WC ; - Au deuxième étage : Couloir, grande pièce sous pente, salle de douche, deux chambres, - cave, cour intérieure avec cuisine d'été, cagibi.

MISE A PRIX : 60.000 EUROS OUTRE LES FRAIS ET CHARGES

Consignation pour enchérir par chèque de banque : 6.000 €.

Cette adjudication a lieu sur la poursuite de : LA BANQUE CIC Est (CIC Est), Banque régie par les articles L.511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier, SA au capital de 225.000.000 €, inscrite au R.C.S. de STRASBOURG sous le numéro 754 800 712, dont le siège social est sis 31 rue Jean Wenger-Valentin à STRASBOURG (67000), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés de droit audit siège ;

Ayant la SCP SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, pour avocat constitué.

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de CHÂLONS EN CHAMPAGNE ainsi qu'au siège de la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.

ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTERE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour tous renseignements, s'adresser :

- A la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU - Tél. : 03.26.64.79.61 ;
- Au greffe du Tribunal Judiciaire de CHÂLONS EN CHAMPAGNE ;
- Pour les visites à la SCP Marie-Pia DURAND, Huissier de justice associé à CHÂLONS EN CHAMPAGNE (03.26.65.17.26).

Signé : F. SAMMUT.
M2101860

Avis d'attribution



ESPACE HABITAT

Avis d'attribution de marchés de travaux

Suite à consultation en date du 18 juin 2021

Rénovation de 70 logements, 2-4 rue du Docteur Guérin, 1-3 rue du Docteur Roux et 60-62 avenue de Manchester à CHARLEVILLE MÉZIÈRES

Maître d'Ouvrage : ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX.

ATTRIBUTION DES TRAVAUX :

- Entreprises - Lots - Prestations - Montant travaux HT (TVA 10%)
- CAP SAMBP - 01 - Menuiserie ext. / Fermeture - 295.489,04 ;
- APE - 02 - ITE / Printure (variante retenue) - 595.714,20 ;
- BRUNET BONNANGE - 03 - Plomberie / Chauffage / VMC - 205.854,00 ;
- COPHIGNON - 04 - Couverture / Zinguerie - 77.829,40 ;
- ZUCCARI - 05 - Serrurerie (variante retenue) - 154.250,00.

M2101955

**UNE INFORMATION CONNUE À TEMPS
REMBOURSE LARGEMENT VOTRE ABONNEMENT**

Tous les appels d'offres de votre département sur <http://ao.forumeco.fr>

Avis d'attribution



SA HLM MON LOGIS - GROUPE ACTION LOGEMENT

RÉALISATION DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES,
Parcelle section v - 949p - Arrêté 2020/382 du 18 août 2020
Rue du Port - VILLEBLEVIN - Groupe 1089

Avis d'attribution

Marché de travaux - Procédure adaptée
suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

NOM ET ADRESSE DU MAÎTRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - Groupe Action Logement, au capital de 17.502.000,85 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
OBJET DU MARCHÉ : Le présent avis d'attribution concerne les travaux suivants : Réalisation de fouilles archéologiques.

LES TRAVAUX SE SITUENT À L'ADRESSE SUIVANTE : PARCELLE SECTION V - 949p - ARRETE 2020/382 DU 18 AOUT 2020 - RUE DU PORT - VILLEBLEVIN.

TYPE DE MARCHÉ DE TRAVAUX : 1. Exécution.
CRITÈRE D'ATTRIBUTION RETENUE : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.

DATE D'ATTRIBUTION : 17/06/2021.

Lot N° - Intitulé Lot - Nom - Code postal - Ville - Montant € HT
Unique - FOUILLES ARCHEOLOGIQUES INRAP - 75685 - PARIS CEDEX 14 - 207.627,79
DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le 10/09/2021.

Le directeur général, Serge LAURENT.

M2101739

www.mon-logis.fr [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)



ESPACE HABITAT

Avis d'attribution de marchés de travaux

Suite à consultation en date du 14 juin 2021

Rénovation de 53 logements 21 à 31 Barillon - CHARLEVILLE MÉZIÈRES

Maître d'Ouvrage : ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex
ATTRIBUTION DES TRAVAUX : ENTREPRISES - LOTS - PRESTATIONS - MONTANT TRAVAUX HT (TVA 10%)
EFIBAT - LOT 01 - MENUISERIES EXT / FERMETURES - 374 272.00 ;
BRUNET BONNANGE - LOT 02 - VMC / ECS - 159 912.00 ;
MURS PEINTS - LOT 03 - DEPOSE BARDAGE ET VETURE / ITE / PEINTURES EXT. ET INT. - 416 530.00.
M2101953

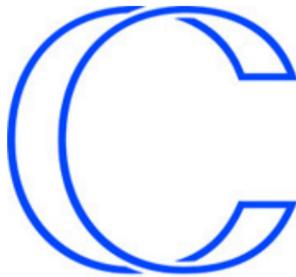
**PENSEZ
À FAIRE PUBLIER
VOTRE ANNONCE
PARTOUT
EN FRANCE**

annoncelegale.pamb@forumeco.com

Marne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS



CAILTEAUX
NOTAIRES - DEPUIS 1756

SELARL CAILTEAUX
2 avenue de Rethel
51420 WITRY-LES-REIMS

SARL MARCHAND
GERARDIN
AGENCEMENTS

Suivant acte reçu par Maître Valentin CAILTEAUX, notaire à WITRY LES REIMS, 2 avenue de Rethel, le 31 août 2021, enregistré au SPFE de REIMS, le 10 septembre 2021 Dossier 2021 87762 Référence 5104P04 2021 N 02924,

Monsieur Reynald MARCHAND, demeurant à CAUREL (51110), 28 rue Jamey Ponsinet, a cédé à la société dénommée MARCHAND GERARDIN AGENCEMENTS, société à responsabilité limitée au capital de 1.500,00 €, dont le siège est à CAUREL (51110), 28 rue Jamey Ponsinet, identifiée au SIREN sous le numéro 901 378 190 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS,

Le fonds artisanal de menuiserie d'agencement de véhicules et de fabrication de carrosserie sis à CAUREL (51110), 28 rue Jamey Ponsinet, et pour lequel le cédant est immatriculé au répertoire des métiers de REIMS (51100), sous le numéro 410 413 553, La propriété a été fixée au jour de la cession et la jouissance au 1^{er} septembre 2021.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de deux cents mille Euros (200.000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour cent vingt-huit mille cent soixante-treize euros (128 173.00 €) et au matériel pour soixante et onze mille huit cent vingt-sept Euros (71 827.00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire.

M2101765

JD FLEURS

Suivant acte reçu par Maître Carine LEWCZUK, Notaire à REIMS, 2, rue Carnot, le 30 août 2021, enregistré au service des impôts de REIMS, le 01 septembre 2021, 2021N 02940 a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Jérémie André Pierre SONET, gérant de société, demeurant à REIMS (51100) 7 C rue des Crayères.
A : La Société dénommée JD FLEURS, EURL au capital de 5000 €, dont le siège est à REIMS (51100), 71 A Boulevard Pommery, identifiée sous le numéro SIREN 833.103.138 R.C.S. REIMS.

Désignation du fonds : vente de fleurs et compositions florales, lui appartenant, connu sous le nom commercial « Au désir Fleury », et pour lequel il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS, sous le numéro 447.889.262.

Prix principal de cent mille Euros (100.000,00 €), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour quatre vingt dix mille Euros (90.000,00 €),
- au matériel pour dix mille Euros (10.000,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
M2101823

LA PIECE UNIQUE

Suivant acte reçu par Maître Romain BRIAND Notaire à ÉPERNAY, le 31 août 2021, enregistré au service des impôts de REIMS le 13 septembre 2021, dossier : 88298 référence 2021 N 2939 contenant cession de fonds de commerce ;

Par la société dénommée LA PIECE UNIQUE, société à responsabilité limitée au capital de 3.000,00 €, dont le siège est à ÉPERNAY (51200), 22 rue Gambetta, identifiée au SIREN sous le numéro 849 188 800 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS ;

A la société dénommée GREGORY SLY, société à responsabilité limitée au capital de 3.000,00 €, dont le siège est à ÉPERNAY (51200), 22 rue Gambetta, identifiée au SIREN sous le numéro 901 688 457 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS ;

D'un fonds de commerce d'achat, dépôt, vente de jeux vidéo, consoles, accessoires et produits dérivés de jeux vidéo neufs ou d'occasion, jouets, vêtements, articles «vintages», produits alimentaires non réglementés sis et exploité à ÉPERNAY (51200), 22 rue Gambetta, connu sous le nom commercial «LA PIECE UNIQUE», pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de REIMS, sous le numéro 849 188 800, avec tous les éléments corporels et incorporels le composant.

Moyennant le prix de quarante-cinq mille Euros (45.000,00 €), s'appliquant savoir :
- A la cession des éléments incorporels pour : 39.000,00 € ;
- A la cession des éléments corporels pour : 6.000,00 € ;

Entrée en jouissance immédiate.
Les oppositions seront reçues en l'Etude de Maître Romain BRIAND Notaire à ÉPERNAY (51200), 57 rue Henri Martin, où domicile a été élu, dans les dix jours suivants la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion : Le Notaire.

M2101508

CONSTITUTION

DE SOCIETE

IASI

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
3-5 rue Bertin - 51100 Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 6 septembre 2021 à REIMS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DENOMINATION SOCIALE : IASI.
SIEGE SOCIAL : 3-5 rue Bertin - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL :
- L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers ou immobiliers ;

- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE : Monsieur Michel, Pierre STOURDZA, demeurant 10 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :
- Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ;
- Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis, La gérance.

M2101542

SCI LYS

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : LYS.
FORME : Société civile immobilière.
SIEGE SOCIAL : 17 rue Alphonse Daudet - 51100 REIMS.

OBJET : La société a pour objet :
- L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la construction, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la propriété, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droit mobiliers et immobiliers ;

- La prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales, la gestion de titres, droits sociaux et valeurs mobilières ;

- Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL : 500 €.

GERANCE : Madame GÖK Pinar Lise épouse SAAD ALDIENE, demeurant 17 rue Alphonse Daudet - 51100 REIMS.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de REIMS.
M2101161

SCI A.G IMMO

Aux termes d'un acte en date du 25/08/2021, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : SCI A.G IMMO.

OBJET SOCIAL :
- L'acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autre, de tous immeubles bâtis et non-bâtis, leur détention et leur administration pour ses associés, la restauration et la construction de tous immeubles, la mise à disposition de tout ou partie des immeubles au bénéfice de ses associés et/ou la location de tout ou partie des immeubles de la Société ;

- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.

SIEGE SOCIAL : 7 avenue de la Gare - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

CAPITAL : 1.000 €.
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

GERANCE :

- M. MERAT Guy, demeurant 1 rue de Dampierre - 51460 SAINT ETIENNE AU TEMPLE ;

- M. DURSUN Abdullah, demeurant 93 rue Jules Lobet - 51000 REIMS EN CHAMPAGNE.

M2101277

CAVOK UAS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 septembre 2021, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant pour :

DENOMINATION : CAVOK UAS.

CAPITAL SOCIAL : 200.000 €.

SIEGE SOCIAL : Allée des Cuirassiers - 51800 SAINTE MENEHOULDE.

OBJET : Fabrication, étude, conception, réalisation et commercialisation de tous aéronefs, drones, pièces ou accessoires dans le secteur aéronautique. Toute activité pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et à tous les objets similaires ou connexes.

DUREE : 99 années.

PRESIDENT : M. Fabrice PARODI, demeurant 93 rue Crillon - 69006 LYON.

CONDITIONS D'ADMISSION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET D'EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut y participer une action vaut une voix.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Agrément.

La société sera immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Le représentant légal.

M2101776

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

SYLRIC

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : SYLRIC.

SIÈGE SOCIAL : 2 RUE DE LA GREVE 51220 HERMONVILLE.

OBJET SOCIAL : Achat et gestion par tout moyen de tout bien immobilier. DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.200 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE : Monsieur Richard MAITRE demeurant au 2 RUE DE LA GREVE 51220 HERMONVILLE.

Madame Sylviane CHEDAL demeurant à RAMBOUILLET (Yvelines) 27 rue de la Sablière.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis, La gérance.

M2101392

«AVADAM»

Suivant ASSP à LOIVRE (51220) du 30/08/2021, constitution de la société «AVADAM». FORME : Société civile immobilière. SIÈGE : 5 rue Michel Allix - 51220 LOIVRE. DUREE : 99 ans. CAPITAL : 1.000 € en numéraire. OBJET : La construction, l'acquisition, la mise en valeur, la mise en location, la prise en location, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement, ainsi que la vente de tous immeubles et droits immobiliers. EXERCICE DU DROIT DE VOTE : chaque part donne droit à une voix. AGREMENT : Toute Cession de parts, y compris entre associés, doit être agréée par ou plusieurs associés représentant au moins les 2/3 des parts. GERANTS : Monsieur TOUSSAINT Vincent et Madame BOURNERIAS Vinciane. Immatriculation au R.C.S. de REIMS. M2101571

LE BISTROT DES HALLES

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution en date du 19 août 2021 par acte sous seing privé, pour une durée de 99 années, d'une société par action simplifiée, qui sera immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE, dénommée « LE BISTROT DES HALLES », au capital de 1.000 €, ayant pour objet :

- Restauration sur place et à emporter ;
- Débit de boissons sur place et à emporter ;

- Activité de bar ;
- La participation de la SAS LE BISTROT DES HALLES, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance ;

- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Son siège social est à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 13 rue Hippolyte fontaine.
- Son président est RALITE Antoine, demeurant 70 rue du Port de Marne à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) ;
- Son directeur général est DIAS Sébastien, demeurant 54 rue de cheppe à COURTISOLS (51460).

AGREMENT DES CESSONNAIRES : Les actions sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession, même à un ascendant, descendant ou conjoint d'un associé, doit faire l'objet d'un agrément par l'assemblée générale extraordinaire des associés.

M2101572

CHAMPAGNE ARDENNE PRESTATION VITICOLE

Aux termes d'un acte en date du 29/07/2021, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : CHAMPAGNE ARDENNE PRESTATION VITICOLE.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet en France et à l'étranger :
- Les travaux de prestations de services manuelles et mécaniques liées à l'agriculture ou viticulture ou travaux de type espaces verts ou autres travaux dans tous domaines ;

- L'achat, la vente, la représentation de matériels et produits de tout type hors phytosanitaires, liés à l'agriculture et viticulture, les prestations liées à l'agriculture ou viticulture ou travaux de type espaces verts ou autres travaux dans tous domaines ;

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, ateliers se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés ou brevets concernant ces activités ;

- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes les opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ;

- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet ;
- Prestations de services ;
- Sous-traitance ;

- La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance ;

- Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ;

- Toutes opérations quelconques destinées à la réalisation de l'objet social.

SIÈGE SOCIAL : 9 rue Andre Pingat - 51100 REIMS.

CAPITAL : 20 €.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

PRESIDENT : Memishov FARIDIM, 3 rue Charles Roché - 51100 REIMS.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROITS DE VOTES : Les décisions sont prises unilatéralement par l'associé unique.

M2101734



KHODJA
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT CONSEIL

ALBA TATOUAGE

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 15 septembre 2021, à FISMES. DÉNOMINATION : ALBA TATOUAGE. FORME : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée. SIÈGE SOCIAL : 10 place du Monument - 51170 FISMES. OBJET : La réalisation de tatouages corporels, dermatologie, piercing. DUREE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années(s). CAPITAL SOCIAL FIXE : 1 €. GERANT : Madame Alexandra METZGER, demeurant 4 rue de Courville - 51170 MAGNEUX. La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis, La gérance.

M2101943

G & Y

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Siège social :
15 place de la République
51200 EPERNAY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à EPERNAY du 30/07/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : G & Y.

SIÈGE : 15 place de la République - 51200 EPERNAY.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Restauration traditionnelle, bar, brasserie.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur BENOIT GASPARD, demeurant 29, Rue de Vertus, 51190 GRAUVES

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur FATIH FIRAT YUSUFOGLU, demeurant 13 bis rue René Herr - 51200 EPERNAY.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ : Monsieur FATIH HARMANKAYA, demeurant 41 rue des Brasseries - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2101743



FCN Epernay

2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX

Tél. : 03.26.54.14.44

STEPHAN PAYSAGE

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 euros
Siège social : 230 Rue du Bré
51480 NANTEUIL LA FORET

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NANTEUIL LA FORET du 15 septembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : STEPHAN PAYSAGE

Siège social : 230 Rue du Bré - 51480 NANTEUIL LA FORET

Objet social : l'activité de paysagiste, la mise en place de travaux de création, d'aménagement et d'entretien de parcs, jardins, espaces verts et sites forestiers comprenant la mise en place de maçonnerie, terrassement, canalisations d'eau, arrosage intégré, drainage, bassins, éclairage, murets, dallage, aménagements bois, le négoce de fleurs, plantes, et végétaux, matériaux et décoration de jardins

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros
Gérance : Monsieur Maxime STEPHAN demeurant 73 Rue du Petit Delbourg 51100 REIMS et Monsieur Clément STEPHAN, demeurant 230 Rue du Bré 51480 NANTEUIL LA FORET, sont nommés premiers gérants de la société pour une durée illimitée.

Cessions de parts libres entre associés uniquement.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis, La Gérance

M2101802

HANIN PARTICIPATION

Suivant acte SSP en date du 01.09.2021, à REIMS, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : SASU, société par actions simplifiée unipersonnelle.

Dénomination sociale : HANIN PARTICIPATION.

Capital social : 1.000 €.

Siège social : 41 bis boulevard Paul Doumer - 51100 REIMS.

Objet : La prise d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés, groupements, entreprises françaises ou étrangères industrielles ou commerciales, quel que soit leur objet, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux ou autrement ; Le recours éventuel à l'emprunt pour faciliter les opérations ci-dessus, l'octroi de toutes garanties ; La gestion de son portefeuille de titres de participations ;

Toutes prestations de services administratives et commerciales, en ce compris la conception, l'étude théorique, technique, la réalisation, la commercialisation ainsi qu'en général, toutes prestations de conseil, dans les domaines de la gestion administrative, l'organisation, le marketing, la communication, l'information, ainsi que la promotion, le traitement de l'information, quels que soient la forme et le support, la commercialisation, auprès de tous tiers ; toutes activités fonctionnelles pouvant être nécessitées par la gestion en général des sociétés ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée : 99 années.

Présidence : Monsieur HANIN Arnaud demeurant 41 bis boulevard Paul Doumer - 51100 REIMS.

Immatriculation : R.C.S. de REIMS.

M2101749

OFFICE NOTARIAL CLOVIS

Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. +33 (0)3 26 87 71 71
departement.droitdesaffaires.51047@notaires.fr
www.notaires-clovis-reims.fr

M2101749

SCI BUND-NOLLEVALLE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître David MENNETRET notaire à REIMS (51100), 15 rue Clovis, le 13 septembre 2021, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI BUND-NOLLEVALLE

Forme : société civile immobilière

Capital social : 2.000,00 €, constitué exclusivement d'apports en numéraire

Siège social : REIMS (51100), 410 avenue de Laon.

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la vente à titre exceptionnel de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée : 99 ans.

Gérants nommés pour une durée illimitée : Anne-Karen BUND, demeurant à GUEUX (51390) 11 rue des Pantenais et Justine GRAVELLE, épouse NOLLEVALLE, demeurant à REIMS (51100) 32 rue Coquebert.

Parts sociales : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité de ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation au R.C.S. de REIMS

Pour avis et mention.

M2101808

YASSINE DIYA

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : YASSINE DIYA.

SIÈGE SOCIAL : 155 rue de Vesle - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : Restauration traditionnelle sur place et à emporter de spécialité libanaise.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Madame Randa DIYA, demeurant au 40 rue Alexandre Dumas - 51100 REIMS et Monsieur Talal YASSINE, demeurant au 122 rue des Capucins - 51100 REIMS.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2101754

O' BATI CONSTRUCTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1^{er} septembre 2021, il a été constitué une société

FORME : SAS

SIÈGE : 15, rue Louis Blériot - 51510 FAGNIÈRES

DÉNOMINATION SOCIALE : O' BATI CONSTRUCTION

OBJET SOCIAL :

La société a pour objet :

- Les travaux de maçonnerie générale, gros œuvre et terrassement, de rénovation ou de construction, sur tous bâtiments à usage d'habitation, commercial, industriel et autres,

- La promotion immobilière,

- Toutes prises de participation dans toutes les entreprises ayant un objet similaire ou se rapportant à l'objet principal, tant en France qu'à l'étranger,

- Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques, financières et commerciales se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-indiqué.

DURÉE : 99 ans

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, divisé en 1 000 actions de 10 € chacune

PRESIDENT : Monsieur Yoan OME demeurant 15, rue Louis Blériot à Fagnières (51510)

IMMATRICULATION : RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE

Pour avis, le Président.

M2101777

BICHE

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 10 septembre 2021, à BEZANNES.

DÉNOMINATION : BICHE.

FORME : Société civile immobilière.

OBJET : L'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis, tant en France qu'à l'étranger, leur exploitation et leur mise en valeur de toute manière jugée convenable, la gestion, l'exploitation par bail, par location ou autrement desdites constructions, leur entretien, l'acquisition de parts de Sociétés civiles Immobilières.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années(s).

CAPITAL SOCIAL FIXE : 100 €.

MONTANT DES APPORTS EN NUMÉRAIRE : 100 €.

CESSION DE PARTS ET AGREMENT : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant.

SIÈGE SOCIAL : 5 rue Alphonse Hanin - 51430 VILLERS ALLERAND.

La société sera immatriculée au R.C.S. REIMS.

GERANT : Monsieur Geoffrey Desboeufs, demeurant 5 rue Alphonse Hanin - 51500 VILLERS ALLERAND.

GERANT : Madame Djinor BERTHAUX, demeurant 5 rue Alphonse Hanin - 51500 VILLERS ALLERAND.

La gérance.

M2101926

Etude de Maître Jérôme PERTIN

Notaire à AVIZE (Marne)
7 Rempart du Midi

CCV

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Jérôme PERTIN, Notaire membre de la société d'exercice à responsabilité limitée dénommée « Jérôme PERTIN, Notaire », titulaire d'un Office notarial à la résidence d'AVIZE (Marne), 7 Rempart du Midi, le 13 septembre 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

LA SOCIÉTÉ A POUR OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

LA DÉNOMINATION SOCIALE EST : CCV.

LE SIÈGE SOCIAL EST FIXÉ À : LE MESNIL SUR OGER (51190), 13 avenue de la République.

La société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf années.

LE CAPITAL SOCIAL EST FIXÉ À LA SOMME DE : Mille Euros (1.000,00 €).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité de ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

LES GÉRANTS DE LA SOCIÉTÉ SONT : Monsieur Vincent BAUCHET et Madame Cécile BAUCHET PERTOIS.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Notaire.

M2101794

Octav Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

HOLAM

Société à responsabilité limitée au capital de 879.000 Euros

Siège social :
6 rue de Marzilly - 51100 REIMS
En cours d'immatriculation
R.C.S. Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP signé en date à REIMS le 14/09/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : HOLAM.

SIÈGE SOCIAL : 6 rue de Marzilly - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL :

- L'acquisition, la détention, la gestion et la cession de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères ;

- l'animation, la direction générale, la gestion administrative, juridique, comptable, fiscale et financière de ses filiales ;

- l'octroi de prêts et d'avances en compte courant à ses filiales ;

- la gestion de trésorerie pour ses filiales ;

- toutes prestations de conseil, d'ingénierie et commerciales ;

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne



FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

FP SERVICES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social :
1 bis rue du Clairon Guillaume Roland
51530 PIERRY
R.C.S. Reims en cours

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PIERRY du 9 septembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée à associé unique.
DÉNOMINATION SOCIALE : FP SERVICES.
SIEGE SOCIAL : 1 bis rue du Clairon Guillaume Roland - 51530 PIERRY
OBJET SOCIAL : La prestation de nettoyage de bouteilles en verres, le conditionnement à façon et toutes activités pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social,
DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
GERANCE : Monsieur Frédéric FOULON, demeurant 39 Avenue Paul Chandon 51200 EPERNAY, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis : La Gérance

M2101886

société d'avocats
NOMDOS
Société d'Avocats
10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

MOOREA

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution en date du 16 septembre 2021 par acte sous seing privé, pour une durée de 99 années, d'une société civile immobilière qui sera immatriculée au R.C.S. de REIMS, dénommée «MOOREA», au capital de 1.000 €, ayant pour objet :

- La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ;
- L'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la société, au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société.

Pour la réalisation de cet objet et pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèques ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.
Plus généralement, elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.

Son siège social est à VILLERS ALLERAND (51500), 5 allée Pierre Hans.
Ses gérantes, pour une durée illimitée, sont :

- Madame Marie-Claude MOORE demeurant à VILLERS ALLERAND (51500), 5 allée Pierre Hans ;
- Madame Mélissa BERTHOLET-MOORE demeurant à RILLY LA MONTAGNE (51500), 12 rue Gambetta.
Agrément des cessionnaires : les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des descendants et ascendants. Elles ne peuvent être cédées à toute autre personne qu'avec le consentement des associés.

Pour avis.

M2102022

SCI CHARME A L'EAU

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 07/09/2021, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : SCI.
Dénomination : Charme à l'Eau.
Siège social : 6 rue Dom Pérignon - 51500 CHIGNY LES ROSES
Objet social :
- L'acquisition, la construction, l'administration, la gestion par location ou autrement et la cession le cas échéant de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir locataire ou propriétaire.
- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.
Capital social : 1 200 € divisé en 120 parts de 10 €.

Cession de parts sociales : Libre entre associés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4.

Gérance :
Madame Agathe CHARLES née GOUVERNEUR, demeurant 12 rue Tribut - 51220 VILLERS FRANQUEUX, nommée pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation : au greffe du tribunal de commerce de REIMS

Pour avis. La Gérance.

M2101806

ZOÏ

Par acte SSP du 8/09/2021, il a été constituée une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ZOÏ.
OBJET SOCIAL : Conseil et sensibilisation à l'Environnement et au Développement durable.

SIEGE SOCIAL : 18 route Nationale 31 - Le Mas des Oliviers, 51140 MUIZON.

Capital : 1000 €.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mme VONIE INGRID, demeurant 18 route Nationale 31 - Le Mas des Oliviers - 51140 MUIZON.

Immatriculation au R.C.S. de REIMS.

M2101906

société d'avocats
NOMDOS
Société d'Avocats
10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

SELARL CABINET DU DOCTEUR LAETITIA VISSEAU

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution en date du 30 Juillet 2021 par acte sous seing privé, pour une durée de 99 années, d'une Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de médecins qui sera immatriculée au RCS de REIMS, dénommée «SELARL CABINET DU DOCTEUR LAETITIA VISSEAU », au capital de 5.000 €, ayant pour objet :

- L'exercice en commun de la profession de médecins dermatologue et vénrologue, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.
- Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer,

- Et généralement toutes opérations civiles, mobilières, financières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou en faciliter l'accomplissement.
Son siège social est à BEZANNES (51430), 89 rue Victor de Broglie.

Sa gérante est Madame Laetitia VISSEAU demeurant à TAISSY (51500), 8 rue de Sillery.

Pour avis. La Gérance.

M2101907

BRET BREMENS | AVOCATS

SPFPL AG

Avis est donné de la constitution de la société SPFPL AG

FORME : Société de participations financières de Profession Libérale de médecin sous forme de société par actions simplifiée

OBJET : La prise de participations et d'intérêts et la gestion de ces participations et intérêts dans des sociétés d'exercice libéral (SEL), ainsi que dans tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice en commun de l'activité de médecin, ainsi que toute activité accessoire en relation directe avec cet objet et destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle détient des participations.

SIEGE : 22 Rue Simon - 51100 REIMS

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 100 €

PRESIDENT : M. Alain GUILLEMOT demeurant 1 ruelle des Prêtres - 51220 MERFY.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Le droit de vote appartient au propriétaire, sauf pour les décisions relatives à l'affectation des bénéfices ou il appartient à l'usufruitier. Toutefois, dans tous les cas, le nu-propriétaire aura droit de participer aux assemblées générales.

AGREMENT : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres

R.C.S. : REIMS

Pour avis.

M2101929

SCI CAPPS

Suivant acte reçu par Maître Karine DE BISSCHOP-LEFEVRE, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «DE BISSCHOP Karine», titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à MARLE (Aisne), 24 Avenue Charles de Gaulle, le 8 avril 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI CAPPS.

Le siège social est fixé à : REIMS (51100), 20 rue de Savoye. La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : un million deux cent soixante-trois mille euros (1.263.000,00 €). Les apports sont des apports en nature. Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Les gérants de la société sont : Madame Marie-Laure TREDEZ-CUIF, Monsieur Emmanuel TREDEZ et Monsieur Grégoire TREDEZ, demeurant 20 rue de Savoye - 51100 REIMS. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS (51100).

M2101983

SCI VIHO

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 17/06/2021, il a été constitué présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI VIHO.

SIEGE SOCIAL : 25 rue Colonel Fabien - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la vente, la propriété, la gestion, l'entretien, l'aménagement, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement et la mise en valeur de tous immeubles qui seraient acquis ou dont il sera fait apport à la société.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GERANCE : M. AMEGANSEH VIHO, 25 rue du Colonel Fabien - 51100 REIMS.

IMMATRICULATION : R.C.S. REIMS.

Pour avis. La Gérance.

M2101963

SCP PITEL ET MARSAN

Notaires associés à VERTUS 51130
52 rue Jean le Bon

C.I.T.J.

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Patrick PITEL, Notaire associé de la SCP «Patrick PITEL et Jeremy MARSAN, notaires associés», titulaire d'un office notarial à BLANCS COTEAUX VERTUS (Marne), 52 rue Jean le Bon, le 15 septembre 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : C.I.T.J.

Le siège social est fixé à : CHAINTRIX BIERGES (51130), 18 rue du Gué.

Les apports sont en numéraire.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : Mille euros (1.000,00 €).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Jonathan BERTRAND ou Madame Ingrid BERTRAND demeurant 18 rue du Gué, CHAINTRIX BIERGES.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis. Le notaire.

M2101948

SCI LA PY D'OR

Aux termes d'un acte en date du 7/09/2021, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI LAPY D'OR

OBJET SOCIAL : Achat et vente de biens immobiliers. Location de biens immobiliers.

SIEGE SOCIAL : 8 rue Robert Delloye - 51500 SILLERY

CAPITAL : 3.000 €.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS ;

GERANCE : M. BOEVER Jérôme, né le 17 Novembre 1979 à REIMS, demeurant 8 rue Robert Delloye - 51500 SILLERY, et Mme BOEVER (Bernard) Estelle né le 2 juillet 1979 à Compiègne, demeurant 8 rue Robert Delloye - 51500 SILLERY.

M2101973

TOURISMM

Avis de constitution

Par acte sous seing privé des 8 et 16 septembre 2021, il a été constituée la société aux caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : TOURSMM.

FORME : Société par actions simplifiée.

CAPITAL : 49.200 €.

SIEGE : Lieudit «la Planchette» - Chemin rural dit de Mareuil - 51150 TOURS SUR MARNE.

OBJET : Acquisition, propriété, administration, exploitation par bail ou location, à l'exception de la disposition, de l'immeuble situé à TOURS SUR MARNE (51150) - lieudit «la Planchette» - Chemin rural dit de Mareuil.

DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES : Tout associé peut participer aux assemblées et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

PRESIDENCE : Madame Béatrice ROUX, demeurant 1 Clos des Fourches - 51150 TOURS SUR MARNE a été nommée présidente sans limitation de durée.

IMMATRICULATION : R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2102005



INSTITUT DE FORMATIONS AUX TEXTILES DU MONDE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros

Siège social :
20 rue Henri IV - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 16/09/21, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : Institut de Formations aux Textiles du Monde.

SIÈGE : 20 rue Henri IV - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 € divisé en 100 actions de 10 €.

OBJET : La formation, la création, la fabrication et la commercialisation en boutiques et en ligne de textiles, accessoires, vêtements, tissus ameublements, produits dérivés autour du nom et de l'activité ;

La réalisation et la commercialisation d'outils de communication, la promotion, l'information sur tous supports reliés à l'activité ;

L'organisation d'événements publics et privés, de salons professionnels reliés à l'activité principale précédemment évoquée.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Ousmane OUEDRAOGO, demeurant 20 rue Henri IV - 51100 REIMS.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2102025

LE P'TIT PLAT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP établi à REIMS, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes.

Dénomination : LE P'TIT PLAT.

Siège social : 54 rue Géruzez - REIMS (Marne).

Objet : Restauration rapide sur place et à emporter.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Capital fixe de 2.000 €.

Gérance : Larbi WAHAM, demeurant 38 rue Jean Jaurès, REIMS (Marne).

Pour avis : L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant.

M2101895

ANNONCES LÉGALES

**ANGÉLIQUE NIOT
VIRGINIE DOTTI
FLEUR LENOBLE
03.26.40.21.31
annoncellegale.pamb@forumeco.com**

M2102005

DPERIN ARCHITECTE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 août 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION : DPERIN ARCHITECTE.

SIEGE SOCIAL : 21 rue de l'Arquebuse - 51100 REIMS.

CAPITAL SOCIAL : 6.000 €.

OBJET : Profession d'architecte.

DUREE : 99 années.

PRESIDENT : Mme Dorothee PERIN (née RALITE), demeurant 21 rue de l'Arquebuse - 51100 REIMS.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Toute cession d'actions entre associés est libre, sauf en cas d'associé unique, les cessions d'actions à des tiers ne peuvent être réalisées qu'avec le consentement de majorité des associés représentant au moins les deux tiers des actions.

La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Le représentant légal.

M2101972

MODIFICATION

DE STATUTS



FCN Epernay

2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

SCI HUGUES PLOMB-SAINT THIBAUT

Société civile immobilière
au capital de 15.244,90 euros

Siège social :
5 PI Hugues Plomb et 2 Rue St Thibault

51200 EPERNAY
R.C.S. Reims 379 016 744

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} septembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 5 place Hugues Plomb et 2 rue St Thibault - 51200 EPERNAY, au 1 rue du Trou Favelet - 51500 VILLERS ALLERAND à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2101457



FCN Epernay

2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

SCI DE LA RUE DU GENERAL LECLERC

Société civile immobilière
au capital de 21.648 Euros

Siège social :
28 rue du Général Leclerc

51200 EPERNAY
432 554 764 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} septembre 2021, et conformément aux dispositions de l'article 4 des statuts sociaux, la Gérance a décidé de transférer le siège social du 28 rue du Général Leclerc - 51200 EPERNAY au 1 rue du Trou Favelet - 51500 VILLERS ALLERAND à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis, La Gérance.

M2101459

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

ATLOC'H

Société à responsabilité limitée
au capital de 33.000 Euros
Siège social :
1 rue Saint Martin
51390 PARGNY LES REIMS
442 267 282 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} septembre 2021, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de paysagiste et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis, La Gérance.

M2101507

DALATEM

Société par actions simplifiée
au capital de 380.000,00 Euros
Siège social :
14 rue de la Fosse Chenevière
51390 GUEUX
897 471 389 R.C.S. Reims

D'un PV de l'associé unique et Président du 7/09/2021, il résulte que Le siège social a été transféré, à compter du 17/09/2021, de GUEUX (Marne) 14 rue de la Fosse Chenevière, à CORMONTREUIL (Marne), 26 rue des Compagnons. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit : ANCIENNE MENTION : Le siège social est fixé à GUEUX (Marne) 14 rue de la Fosse Chenevière.

NOUVELLE MENTION : Le siège social est fixé à CORMONTREUIL (Marne), 26 rue des Compagnons.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis, le représentant légal.

M2101663

LES BONBONS D'ELODIE

LES BONBONS D'ELODIE, EURL au capital de 1.000 €, siège social : La Chaussée Brunehaut - 51170 FISMES, 890 203 961 R.C.S. de REIMS. En date du 09/09/2021, le gérant a décidé de transférer le siège social de la société 24 place de l'Hôtel de Ville - 51170 FISMES, à compter du 09/09/2021. Mention au R.C.S. de REIMS.

M2101737

ADM CHARLIER

Société par actions simplifiée
en cours de transformation
en société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
7 rue du Moulin - 51270 BEAUNAY
844 963 728 R.C.S. Reims

Par décision du 30/06/2021, l'associé unique a décidé la transformation de la société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du 01/07/2021, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 2.000 €, divisé en 200 parts sociales de 10 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par : PRÉSIDENT : Monsieur DAMIEN CHARLIER, demeurant 7 rue du Moulin - 51270 BEAUNAY.

Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la société est gérée par Monsieur DAMIEN CHARLIER, associé unique et par Madame NOEMIE ALEXANDRE, demeurant 7 rue du Moulin - 51270 BEAUNAY.

Pour avis.

M2101751

ADM CHARLIER

Société par actions simplifiée
en cours de transformation en société
à responsabilité limitée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
7, Rue du Moulin - 51270 BEAUNAY
844963728 R.C.S. Reims

Par décision du 30/06/2021, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du 01/07/2021, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 2 000 euros, divisé en 200 parts sociales de 10 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par : Président : Monsieur DAMIEN CHARLIER, demeurant 7, Rue du Moulin - 51270 BEAUNAY.

Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur DAMIEN CHARLIER, associé unique et par Madame NOEMIE ALEXANDRE, demeurant 7, Rue du Moulin - 51270 BEAUNAY.

Pour avis.

M2101752

LES ROYATS

SCI au capital de 500 €
Siège social :
3 impasse des Royats - 51390 GUEUX
R.C.S. Reims 500 777 164

Par décision de la gérance du 09/09/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 1 rue de la Haute borne - 51430 TINQUEUX à compter du 10/09/2021.

Modification au R.C.S. de REIMS.

M2101774



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

COSMOS

Société par actions simplifiée
au capital de 500 Euros
porté à 1.139.961 Euros
Siège social :
10 rue de la Mairie - 51380 TREPAIL
892 168 311 R.C.S. Reims

Décisions unanimes des associés 10.09.2021 : augmentation du capital social de 1 139 461 euros par voie d'apport en nature.

Ancien capital : 500 € - Nouveau capital : 1.139.961 €
R.C.S. REIMS.

Pour avis, Le Président.

M2101778



LVO CAPITAL

Société à responsabilité limitée
au capital de 25.000 Euros
Siège social :
6 boulevard Lundy - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 810 458 083

Transfert de siège social

A compter du 1^{er} août 2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société dans les conditions suivantes :

ANCIENNE MENTION : 6 boulevard Lundy - 51100 REIMS.

NOUVELLE MENTION : 1 impasse Gambetta - 51350 CORMONTREUIL.

Mention des modifications ci-dessus sera faite au R.C.S. de REIMS.

Antoine LEMAIRE, demeurant 1 impasse Gambetta - 51350 CORMONTREUIL.

Pour avis, le gérant.

M2101781



Centre d'Affaires Colbert
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

ASCISTE INGENIERIE

Société par actions simplifiée
au capital de 15.184 Euros
Siège social :
160 rue Louis Victor de Broglie
51430 BEZANNES
411 390 347 R.C.S. Reims

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique du 4 mai 2021, il résulte que les mandats de la société AUDIMIS GRAND EST (anciennement dénommée COFIDAC), commissaire aux comptes titulaire, et de Madame Christine FOUREUR, commissaire aux comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de commissaire aux comptes.

Pour avis : Le président.

M2101782

CHALONS PEINTURE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000,00 Euros
Siège social :
11 route Nationale
51150 AULNAY SUR MARNE
414 445 171 R.C.S.
Châlons en champagne

Aux termes d'une délibération en date du 28 juin 2021, l'assemblée générale décide :

- De transformer la société en société par actions simplifiée à compter de ce jour, sans création d'une personne morale nouvelle et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, sa durée, son objet, son siège social, son capital social et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social ne sont pas modifiés.

Sous sa forme de société à responsabilité limitée, la société était gérée par Madame Sylviane MOREAUX. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est présidée par Madame Sylviane MOREAUX, demeurant à AULNAY SUR MARNE (51150), 1 route Nationale, en qualité de président, pour une durée illimitée.

Pour avis, Le Président.

M2101825

SQUIRREL CORP

Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 Euros
Siège social :
12 rue d'Aunis - 51350 CORMONTREUIL
R.C.S. Reims 839 408 713

Par décision en date du 30/07/2021, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Frédéric ISTACE de ses fonctions de co-gérant, à compter du 16/08/2021.

M2101805

S.R.B.I.

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros porté à 20.000 Euros
Siège social :
31 rue du Commerce - 51350 CORMONTREUIL
804 960 714 R.C.S. Reims

Par décision du 3 juin 2021, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 15.000 € par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :
Capital social : 5.000 €
Nouvelle mention :
Capital social : 20.000 €

Pour avis. La Gérance

M2101810

GANTOIS CLOTURES

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000.000 Euros
Siège social :
3 rue des 3 Moulins - 51170 FISMES
531.839.041 R.C.S. Reims

Par décision du 30/06/2021, l'associée unique a décidé à compter du 30/06/2021 qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société malgré les pertes constatées, en application de l'art. L223-42 du code de commerce. Modification au R.C.S. de REIMS. M2101804

BIO FORET SOLUTION

SAS au capital de 36.290 Euros
Siège social : 10 rue de la Saint Pierre
51300 NORROIS
R.C.S. de Chalons En Champagne
814 005 799

L'assemblée générale extraordinaire du 11/06/2021 a décidé à compter du 27/07/2021 d'augmenter le capital social de 16.290 € par apports en numéraire & compensation de créance en le portant de 20.000 € à 36.290 €.

Article 6 des statuts modifié en conséquence.

Modification au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Nicolas VIGNEAU

M2101811



34 rue des Moulins - 51100 REIMS

EMBAL'VIT

Société par actions simplifiée
au capital de 25.000 Euros
Siège social :
ZAC Croix Blandin - 2 rue Marie Marvingt
Lieu dit Les Voieries 51100 REIMS
315 062 216 R.C.S. Reims

L'Assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2021, statuant dans les conditions prévues par les articles L. 223-43 et L. 227-3 du code de commerce, a décidé la transformation de la société de la forme de société à responsabilité limitée à la forme de société par actions simplifiée à compter du 11 septembre 2021 - 00h00, sans création d'une personne morale nouvelle, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Sa dénomination, son siège social, son objet social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 25.000 €, désormais divisé en 1.000 actions.

Les fonctions de gérant de Monsieur Philippe CHAUMONT, ont pris fin à effet du 10 septembre 2021, minuit.

L'Assemblée Générale a nommé Monsieur Philippe CHAUMONT, demeurant 29 rue Ruinart de Brimont, en qualité de Président de la société, pour une durée illimitée à compter de la transformation de la société.

L'Assemblée Générale, ayant constaté que les seuils définis par la loi ne sont pas dépassés, a décidé la cessation des fonctions de Commissaire aux Comptes de la société ACE ENTREPRISE.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

L'inscription modificative de la Société sera effectuée auprès du R.C.S. de REIMS.

Pour avis. Le Président

M2101814

SCI DU MOULIN GILBERT

Société civile
au capital de 1.500 Euros
Siège social :
112 Avenue de Metz
51470 SAINT-MEMMIE
791 531 478
R.C.S. Chalons en Champagne

Suivant procès-verbal en date du 17 août 2021, l'assemblée générale a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 29 Rue du Colonel Caillot 51240 LA CHAUSSÉE SUR MARNE.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Aucours de la même assemblée, la collectivité des associés a constaté la démission de ses fonctions de gérant de Monsieur Richard PESTRE à compter du 23 août 2021. Restent seuls gérant Monsieur Francis PESTRE et Monsieur Robert PESTRE

Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE. M2101815

CHRISTIAN ROMEDENNE

Société par actions simplifiée
au capital de 59.340 Euros
Siège social :
1 rue des Charmilles - 51150 ATHIS
434 726 881
R.C.S. Châlons en Champagne

Rectificatif parution 6/09/2021

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1 juillet 2021 : La collectivité des associés de la Société CHRISTIAN ROMEDENNE a décidé de la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 01/07/2021. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes : Il faut ajouter : DÉNOMINATION : ANCIENNE MENTION : SARL CHRISTIAN ROMEDENNE. NOUVELLE MENTION : CHRISTIAN ROMEDENNE.

Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2101789

OR INVESTISSEMENTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 540.000,00 Euros
Siège social :
172 avenue Jean Jaurès
51100 REIMS
800 945 685 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 21 juin 2021, l'associé unique décide :

- De transformer la société en société par actions simplifiée comportant un seul associé à compter de ce jour, sans création d'une personne morale nouvelle et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, sa durée, son objet, son siège social, son capital social et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social ne sont pas modifiés.

Sous sa forme de société à responsabilité limitée, la société était gérée par Monsieur ROMANO Olivier. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est présidée par Monsieur ROMANO Olivier demeurant à BEZANNES (51430), 12 rue Victor Grignard en qualité de président, pour une durée illimitée.

Pour avis, Le Président.

M2101827

SPIROL

SAS au capital de 403.000 Euros
Siège social :
Cité de l'Automobile Zac Croix
51100 REIMS
433 394 418 R.C.S. Reims

Par décisions en date du 31/08/2020, l'associé unique a constaté la disparition du conseil de surveillance et de ce fait, la fin des mandats de tous ses membres. Par décisions en date du 31/08/2021, le président a décidé de nommer en qualité de directeur général, M. Dirk BEYLER, Eppenhauer Str. 7, 65817 Eppstein-Bremthal, Allemagne.

M2101847

DES CONSTELLATIONS

DES CONSTELLATIONS, SCI au capital de 1.500 €, siège social : 1 rue Alfred Nobel - 51350 CORMONTREUIL, R.C.S. 599 522 200. L'AGE du 14/09/2021 a décidé à compter de ce jour de nommer en qualité de gérant M. BLEYER Franck, demeurant 1 rue Alfred Nobel à CORMONTREUIL en remplacement de Mme BLEYER Marie France. Modification au R.C.S. de REIMS. M2101854

SARL «GAINAIRES ET FILS»

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.700 Euros
Siège social :
10 rue de la Passe
51110 HEUTREGIVILLE
R.C.S. Reims 433 506 706

Suivant décisions de l'associé unique en date du 18/06/2021, il a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes, à compter du 18/06/2021 : travaux agricoles.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis :

Le représentant légal.

M2101856



Audit & Strategy

KURTIS PARE BRISE

SAS au capital de 10.000 Euros
Siège social :
41 rue du Commerce
51350 CORMONTREUIL
900 329 582 R.C.S. de Reims

L'AG Mixte du 26/08/2021 a décidé de :

- Nommer en qualité de directeur général Mme Coralie BASTARD, demeurant 44 rue de la Fontaine du Toit - 77470 FUBLAINES ;
- Modifier l'objet de la société en ajoutant les activités suivantes : - Pose, entretien, remplacement et réparation de tous types de vitrages automobiles ;
- Modifier la date de clôture du premier exercice social de la Société, initialement prévue le 31 décembre 2021, et de la fixer au 31 décembre 2022.

Mention au R.C.S. de REIMS.

M2101864

CHAMPAGNE DE MANSIN

Société par actions simplifiée
au capital de 10.723.736,00 Euros
Siège social :
13 rue de la Gare
10250 GYE SUR SEINE
300 475 159 R.C.S. Troyes

Suivant décisions de l'associé unique en date du 24 juin 2021, il a été décidé :

- de ne pas procéder au renouvellement du mandat de Commissaires aux comptes suppléant de Monsieur Gilles RAINAUT, et de ne pas pourvoir à son remplacement ;
- de transférer le siège social du 13 rue de la Gare à GYE-SUR-SEINE (10250,) au 20 avenue de Champagne à EPERNAY (51200), à compter de ce jour.

Monsieur Vincent MALHERBE, résidant au 91, rue des Jancelins à EPERNAY (51200), demeure président de la société.

La société fera l'objet d'une immatriculation au R.C.S. de REIMS désormais compétent à son égard.

Le président.

M2101866

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

METHAGROUPE

Société par actions simplifiée
au capital de 730.000 Euros
Siège social :
6 rue de Marzilly - 51100 REIMS
789 564 382 R.C.S. Reims

Modification de la présidence

Aux termes d'une délibération en date du 14/09/2021, l'AGE a nommé pour une durée illimitée en qualité de nouveau président la société HOLAM, SARL au capital de 879.000 €, ayant son siège 6 rue de Marzilly - 51100 REIMS, en cours d'immatriculation au R.C.S. de REIMS, représentée par Monsieur Clément COURTEHOUX en remplacement de M. Clément COURTEHOUX, président démissionnaire.

Lors de la même délibération, l'AGE a nommé pour une durée illimitée en qualité de Directeur Général M. Clément COURTEHOUX demeurant 6 rue de Marzilly - 51100 REIMS.
Pour avis.
M2101875

Emmanuel Brocard
AVOCAT À LA COUR

S.C.M. «CKS»

SCM au capital de 1.200 Euros
24-44 rue du Colonel Fabien
51100 REIMS
R.C.S. de Reims n°519 250 583

Aux termes d'une délibération en date du 15/03/2021, la collectivité des associés a acté :

- Le départ de Monsieur Christophe PIGNARD, né le 27/07/1963 à TROYES (10) demeurant 6 rue Bertrand de Mun - 51100 REIMS, associé co-gérant, suite à la vente de ses parts sociales au profit de Monsieur Maxime PATAT, né le 05/06/1989 à REIMS (51) demeurant 20 rue des Compagnons - 51350 CORMONTREUIL.

Aux termes d'une délibération en date du 15/03/2021, la collectivité des associés a approuvé :

- La démission de Monsieur Christophe PIGNARD, né le 27/07/1963 à TROYES (10) demeurant 6 rue Bertrand de Mun - 51100 REIMS, de ses fonctions de co-gérant, suite à la vente de ses parts sociales au profit de Monsieur Maxime PATAT.

Aux termes d'une délibération en date du 15/03/2021, la collectivité des associés a approuvé :

- La nomination de Monsieur Maxime PATAT, né le 05/06/1989 à REIMS (51) demeurant 20 rue des Compagnons - 51350 CORMONTREUIL en qualité de co-gérant.

Pour avis et mention,
Le gérant.

M2101877

R.S EXPRESS51

Société par actions simplifiée
Au capital de 6.300 Euros
Porté à 15.300 Euros
Siège social :
11 rue du Commerce
51100 REIMS
894 266 808 R.C.S. Reims

Par décision du 9 septembre 2021, les associés ont décidé une augmentation du capital social de 9.000 € par augmentation numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

ANCIENNE MENTION :
Capital social : 6.300 €.
NOUVELLE MENTION :
Capital social : 15.300 €.

Pour avis. La présidence.

M2101915

SCP P.GUERIN D. DELEGRANGE
Notaires associés
8 place Charlemagne - 08130 ATTIGNY

S.C.I. MONTLAURENT F.M.

Société civile immobilière
au capital de 2.400 Euros
Siège social :
22 rue Saint Maurice - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 499 347 912

Démission et changement de gérant

Suivant acte reçu par Me Damien DELEGRANGE, le 13 septembre 2021, en cours d'enregistrement au SPFE de CHARLEVILLE-MEZIERES, l'associée a :

- accepté la démission de Monsieur Julien Jean-Daniel KORENFELD, demeurant à ARMENTIERES EN BRIE (77440), 10 rue du Pressoir, de ses fonctions de gérant avec effet au 13 septembre 2021.
- Désigné à compter de la même date Madame Christelle Valérie Sylvie SAINTPERE, demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000), 22 rue Marcel Pagnol, en qualité de gérante pour une durée indéterminée.
Pour avis.

M2101889

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

CYRUS

Société à responsabilité limitée
de 3.000 Euros
Siège social :
7 rue Louis Ortiz - 52100 SAINT DIZIER
814 645 602 R.C.S. Chaumont

Transfert de siège

Aux termes d'une décision en date du 13/09/2021, l'associée unique de la société CYRUS a décidé de transférer le siège social du 7 rue Louis Ortiz - 52100 SAINT DIZIER au 46 avenue du Docteur Justin Jolly - 51240 LA CHAUSSEE SUR MARNE à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

SIÈGE SOCIAL
ANCIENNE MENTION : 7 rue Louis Ortiz - 52100 SAINT DIZIER.

NOUVELLE MENTION : 46 avenue du Docteur Justin Jolly - 51240 LA CHAUSSEE SUR MARNE.

OBJET : L'exploitation de tout fonds de commerce et/ou artisanal de coiffure, vente en parfumerie et accessoires.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

La société, immatriculée au R.C.S. de CHAUMONT sous le numéro 814 645 602 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du R.C.S. de CHALONS.

Pour avis.

M2101911

JB PATRIMOINE

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
72 avenue Roger Salengro
51430 TINQUEUX (Marne)
524 412 368 R.C.S. Reims

L'associé unique en date du 31 juillet 2021, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2101982

ETS ANDRE HAUTEM ET FILS
Société par actions simplifiée
au capital de 30.000 Euros
Siège social :
3 rue Dom Pérignon
51380 VILLERS MARMERY
343 283 016 R.C.S. Reims

D'un PV de l'associé unique du 27/08/2021, il résulte que l'objet social de la société a été étendu, à compter du même jour, aux activités suivantes :

1 - Activité de Bâtiment et Travaux Publics tous corps d'état pour particuliers, professionnels et collectivités ;
2 - Activité de Pompes Funèbres et Marbrerie, avec notamment :
- Organisation d'obsèques, transport de corps, soins de thanatopraxie,
- Prestation avec personnel et véhicules funéraires pour inhumation, exhumation ou crémation,
- Location et gestion de chambres funéraires,
- Fourniture de cercueils et accessoires, urnes cinéraires et articles funéraires divers,
- Création de caveaux et fosses, pose ou réparation de monuments funéraires, prestation de gravures,
- Réalisation de columbarium, reprise de concession, aménagement de cimetière,
- Conseil et vente de contrat d'assurance et de prévoyance obsèques ;

3 - Activité de Service des Eaux pour particuliers, professionnels et collectivités ;

Aussi, la dénomination sociale a été modifiée pour adopter, à compter du 27/08/2021, celle suivante : «HAUTEM». En conséquence, les articles 2 et 3 des statuts ont été modifiés.

Dépôt légal au GTC de REIMS.
M2101937

SPM BTP

SPM BTP, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, siège social : 5 rue Chaussée Brunehaut - 51170 FISMES, 850 654 583 R.C.S. REIMS. Aux termes d'une décision en date du 1^{er} septembre 2021, la gérance de la société à responsabilité limitée SPM BTP a décidé de transférer le siège social du 5 rue Chaussée Brunehaut - 51170 FISMES, au 1 rue de la Croix - 51170 COURVILLE, à compter du 1^{er} septembre 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2101962

onpm

Office notarial de la Porte de Mars
5 boulevard Désaubeau
51100 REIMS CEDEX
Tél. : 03.26.47.83.36

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA PRAIRIE

Société civile immobilière
au capital de 3.048,98 Euros
Siège social :
132 avenue Jean Jaurès
51100 REIMS
R.C.S. Reims 330 456 997

Modification de la gérance

Aux termes d'une assemblée générale en date du 6 septembre 2021, il a été constaté le décès de Monsieur Dominique CRESPIER, cogérant, et il n'a pas été procédé à son remplacement.

Monsieur Daniel MATHIS demeurant à REIMS (51100), 1C avenue du Président Kennedy, reste le seul gérant depuis le 20 octobre 2014.

Les statuts ont été modifiés corrélativement.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis.

M2101969

Notaires

Maître Olivier COURT
Notaire à FERE EN TARDENOIS

SELARL DES DEUX VALLEES

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital de 400.000,00 Euros
16 place de l'Hôtel de Ville
51170 FISMES
identifiée sous le numéro
SIREN 538 744 533
au R.C.S de REIMS

Retrait d'un gérant

Suivant acte reçu par Maître Olivier COURT, notaire à FERE-ENTARDENOIS, le 30 juin 2021, Madame Dominique Marie-France HUBERT née PREVOST est démissionnaire de ses fonctions de gérante dans la SELARL DES DEUX VALLEES, à compter du 1^{er} octobre 2021.

Pour avis : Le Notaire.

M2101974

LORETTE et ASSOCIES
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

CABINET DE PNEUMOLOGIE DES DOCTEURS PASSEMARD - GUY - ANGELIER

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de médecins
au capital de 9.000 Euros
Siège social :
38 bis rue de Courlancy
51100 REIMS
451 482 368 R.C.S. Reims

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 9 septembre 2021, il a été décidé, la réduction du capital social de 9.000 € à 5.250 € par voie de rachat et d'annulation de 375 parts sociales.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : 9.000 €.
Nouvelle mention : 5.250 €.
L'inscription modificative de la société sera effectuée auprès du R.C.S. de REIMS.

Pour avis, La gérance.

M2102015

SF CONSEIL et associés
Vos droits, votre avocat.

42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

THOMMELIN AGENCEMENT MENUISERIE SERVICES

SAS au capital de 25.000 Euros
Siège social :
31 rue Emile Zola
51260 SAINT JUST SAUVAGE
R.C.S. Reims 497 710 749

Suivant décisions de l'assemblée générale en date du 15/09/2021, il a été décidé de nommer en qualité de nouveau président pour une durée indéterminée à compter du 15/09/2021, la société CONGRUENCE, SARL au capital de 30.000 €, dont le siège social est sis 116 rue du Général de Gaulle à MERGEY (10600), immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 812 208 247, en remplacement de Monsieur Thierry THOMMELIN, démissionnaire.

L'inscription modificative sera effectuée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2102024

JBVL INVEST

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500,00 Euros
Siège social :
6 bis rue Pierre Brosolette
51430 TINQUEUX
440 524 502 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} septembre 2021, l'assemblée générale décide de transférer le siège social de 6 bis rue Pierre Brosolette - TINQUEUX (Marne), à 72 avenue Roger Salengro - 51430 TINQUEUX, à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L'inscription modificative de la société sera effectuée au R.C.S. de REIMS (51).

Pour avis : Le gérant.

M2101981

CONVOCAION**LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES**

Rectificatif à l'annonce parue le 06/09/2021 dans le journal LES PETITES AFFICHES MATOT BRAINE, concernant LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES. Il convient de lire : Pour voter en ligne, les sociétaires du secteur CHAMPAGNE ARDENNE LORRAINE devront se préinscrire, au préalable, en se connectant à l'adresse suivante : <https://gmf.vote.voxaly.com/pages/inscription.htm>
M2101918

POURSUITE D'ACTIVITE

AUDEXCO
ENTREPRISES

COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXPERTS COMPTABLES
CONSEIL D'ENTREPRISE
32 boulevard de la Paix
51100 REIMS
Tél. : +33 (0) 326 08 32 32
Fax : +33 (0) 326 08 32 34

SHIN'ZEN

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.459 Euros
Siège social :
1 place Stalingrad - 51100 REIMS
811 151 224 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 3 septembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.

M2101641

AUDEXCO
ENTREPRISES

COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXPERTS COMPTABLES
CONSEIL D'ENTREPRISE
32 boulevard de la Paix
51100 REIMS
Tél. : +33 (0) 326 08 32 32
Fax : +33 (0) 326 08 32 34

SEVEN INVEST

Société par actions simplifiée
au capital de 500 Euros
Siège social :
32 boulevard de la Paix - 51100 REIMS
887 778 488 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 3 septembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : Le président.

M2101642

G&N

GOULET & NOIZAT

Avocats associés
www.goulet-noizat.com

SASU DE L'ATELIER

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
6 rue du Moncet
51220 HERMONVILLE
877 552 737 R.C.S. Reims

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 30/06/2021, il a été décidé, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la société.

Mention en sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2101700

AUDEXCO
ENTREPRISES

COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXPERTS COMPTABLES
CONSEIL D'ENTREPRISE
32 boulevard de la Paix
51100 REIMS
Tél. : +33 (0) 326 08 32 32
Fax : +33 (0) 326 08 32 34

CHAMPAGNE FINITION

Société à responsabilité limitée
au capital de 56.600 Euros
Siège social :
Les Terres Soude - 51370 THILLOIS
443 021 803 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 6 août 2020, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.

M2101871

PFUND PERE ET FILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 Euros
Siège social :
29 bis Chemin Cordier
51340 PARGNY SUR SAULX
478 412 299 R.C.S.
Châlons en champagne

Aux termes d'une délibération en date du 23 juin 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis, La gérance.

M2101901

LEZ ANIMAUX EN COLO

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.500 Euros
Siège social :
4 La Défense - 51700 CHAMPVOISY
R.C.S. Reims 851 153 445

Aux termes d'une décision en date du 6 septembre 2021, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis, La gérance.

M2101566

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

EURL SHILLER GEFFRARD EQUIPEMENT INSTALLATION

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
28 allée du Decumanus
51100 REIMS
SIRET : 848 000 485 R.C.S. Reims

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 8 septembre 2021, l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223.42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis :
Le représentant légal.

M2101611

DISSOLUTION DE SOCIETE

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

HARTSTERN LAURENT EURL

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 7.622,45 Euros
Siège social et siège de liquidation :
18 rue Léger Bertin - 51200 EPERNAY
R.C.S. Reims 422 383 521

Avis de dissolution

Aux termes d'une décision en date du 8 septembre 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Laurent HARTSTERN, demeurant : 18 rue Léger Bertin - 51200 EPERNAY, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 18 rue Léger Bertin - 51200 EPERNAY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2101658

SCI MENACER

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 160 Euros
Siège social et de liquidation :
13 rue de l'Equerre - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 477 547 780

Suivant décision collective des associés en date du 01/01/2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/01/2019 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur, M. Bouaza MENACER, demeurant 13 rue de l'Equerre - 51100 REIMS, gérant de la société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 13 rue de l'Equerre - 51100 REIMS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis.

M2101792

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

FD MENUISERIE

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 1.500 Euros
Siège social et de liquidation :
3 Clos des Fourches
51150 TOURS SUR MARNE
R.C.S. Reims 853 392 058

Avis de dissolution

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Fabien DORÉ, demeurant 3 Clos des Fourches - 51150 TOURS SUR MARNE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est 3 Clos des Fourches - 51150 TOURS SUR MARNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2101686

THOMARINE

Société civile immobilière
Au capital de 1.000 Euros
Siège Social :
36 Bd de l'Europe
51420 WITRY LES REIMS
Siège de Liquidation :
5 rue des Aillettes
51500 TAISSY
485 150 452 R.C.S. Reims

L'Assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 6 septembre 2021 et tenue au domicile de Madame Séverine RUBINO, 5, rue des Aillettes - 51500 TAISSY, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette même date et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires. La Société subsistera pour les besoins de la liquidation et ce jusqu'à la clôture de celle-ci.

Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé au domicile de Madame Séverine RUBINO, 5, Rue des Aillettes 51500 TAISSY.

L'assemblée générale a mis fin aux fonctions de gérante de Madame Séverine RUBINO et l'a nommée en qualité de Liquidateur en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la Loi à la collectivité des Associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les Associés dans le respect de leurs droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au R.C.S. de REIMS.

Pour avis, le liquidateur.

M2101768

SACY

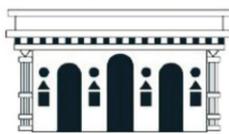
Société civile immobilière en liquidation
au capital de 6.097,96 Euros
Siège social :
13 RUE PIERRE SALMON
51430 BEZANNE
950 079 855 R.C.S. Reims

L'assemblée générale des associés du 31/07/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société ;

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis, le liquidateur.

M2101770



Office notarial de la Porte de Mars
5 boulevard Désaubeau
51100 REIMS CEDEX
Tél. : 03.26.47.83.36

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA PRAIRIE

Société civile immobilière
au capital de 3.048,98 Euros
Siège social :
132 avenue Jean Jaurès
51100 REIMS
R.C.S. Reims 330 456 997

Dissolution

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 septembre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter du 6 septembre 2021 et désigné Monsieur Daniel MATHIS demeurant à REIMS (51100), 1C avenue du Président Kennedy, en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le lieu où doivent être adressées la correspondance et la notification des actes et documents concernant la liquidation a été fixé à REIMS (51100), 1C avenue du Président Kennedy.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, Le liquidateur.

M2101968

SCI DU 32 RUE DE METZ

SCI au capital de 9.122 Euros
Siège social :
21 rue des Sablières
51370 CHAMPIGNY
R.C.S. de Reims 401 054 093

L'assemblée générale extraordinaire du 13/09/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 13/09/2021. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur PEREIRA Daniel, demeurant 1 allée Napoléon III - 40210 SOLFERINO et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Daniel PEREIRA

M2101828

SCI D'ORVES

Société civile immobilière
au capital de 100.000 Euros
Siège social :
32 rue Branly - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 532 779 709

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur ALADAG Mucahid, demeurant 32 rue Branly - 51100 REIMS, associé exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 32 rue Branly - 51100 REIMS.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis,

Le liquidateur,

Monsieur ALADAG Mucahid

M2101951

BOSPHORE KEBAB 51

Société à responsabilité limitée à associé unique
En liquidation au capital de
5.000 Euros
Siège social :
29 Avenue Jean Jaurès
51100 REIMS
Siège de liquidation :
Chez Monsieur Yavuz DURSUN
21, Rue Gilbert Maréchal
51370 CHAMPIGNY
791 590 219 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 14 septembre 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 14 septembre 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Yavuz DURSUN, associé unique, a mis fin à ses fonctions de Gérance et exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé chez Monsieur Yavuz DURSUN, 21, Rue Gilbert Maréchal 51370 CHAMPIGNY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis. Le Liquidateur.

M2101878

DG PRESSING

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 14.000 Euros
Siège social :
8 rue de Sousse
51100 REIMS (Marne)
439 943 267 R.C.S. Reims

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération du 15/09/2021 la dissolution anticipée de la société à compter du même jour suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

A été nommé comme liquidateur : M. Marc DUMOUTIER, demeurant à REIMS 8 rue de Sousse, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de REIMS.

M2101940

SOLUTION RESEAU

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège :
10 rue de Pevy - 51100 REIMS
Siège de liquidation :
10 rue de Pevy - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 878 893 395

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2021, les associés décident la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur KHALED-KHODJA Bachir, demeurant 10 rue Pevy - 51100 REIMS, associé exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 10 rue Pevy - 51100 REIMS.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur,
Monsieur KHALED-KHODJA Bachir.

M2101956

ANNONCES LEGALES

PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE
À DISTANCE EN TOUTE SÉCURITÉ

03.26.40.21.31

CLOTURE

DE LIQUIDATION



Expertise-comptable

Audit - Conseil

12, rue des Bas Trévois

10000 TROYES

03 25 43 55 55

CCMF

L'assemblée générale ordinaire de la société CCMF, société par actions simplifiée en liquidation au capital de 5.000 €, dont le siège social est 29 rue Thiers, VERTUS 51130 BLANCSCOTEAUX, R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE 500 946 884, réunie le 31/08/2021, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation rétroactivement au 31/03/2021. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au R.C.S.

Pour avis, le liquidateur.

M2101800

SCI MENACER

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 160 Euros
Siège social et de liquidation :
13 rue de l'Equerre - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 477 547 780

Suivant décision collective extraordinaire des associés en date du 01/01/2019, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont : Approuvé les comptes de liquidation ; Donné quitus au liquidateur, M. Bouaza MENACER, demeurant 13 rue de l'Equerre - 51100 REIMS, et déchargé ce dernier de son mandat ; Prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis.

M2101793

C. JOLY

C. JOLY, société par actions simplifiée en liquidation au capital de 5.000 €, siège social : Chez Monsieur Christophe JOLY, 17 rue Paul Bert - 51450 BETHENY (Marne), 838 680 254 R.C.S. REIMS. D'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 2021, l'assemblée a : - Approuvé les comptes de liquidation ; - Donné quitus au liquidateur ; CHRISTOPHE JOLY, demeurant à BETHENY (Marne), 17 rue Paul Bert pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat ; - Constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/08/2021. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Radiation au R.C.S. de REIMS.

M2101664

GOTOURISM

Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 8.000 Euros
Siège social : 12B rue Emile Cazier
51100 REIMS (Marne)
841 854 797 R.C.S. Reims

L'assemblée générale en date du 31 décembre 2020, après avoir entendu le rapport de Monsieur Stéphane LESCOCHE, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis, le Liquidateur.

M2101756

LES TERRASSES S.F

Société civile immobilière
en liquidation au capital de 1.500 Euros
Siège social :
36 rue Clovis Chezel
51100 REIMS (MARNE)
478 503 378 R.C.S.

L'AG des associés du 10/09/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de REIMS.

M2101772

LE PATIO

Société civile immobilière
en liquidation au capital de
10.000 Euros
Siège social :
36 rue clovis chezel
51100 REIMS (MARNE)
444 513 931 R.C.S. Reims

L'AG des associés du 10/09/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de REIMS.

M2101773



57 Chaussée du Port

CS 90157

51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX

Tél. : 03.26.68.39.58

ARIA 8

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 15.000 Euros

Siège social :

ST MARTIN SUR LE PRE 51520

7 rue Raymond Aron

Siège de liquidation :

26 rue Pasteur

51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

428 110 746

R.C.S. Châlons en Champagne

L'AG réunie le 31/08/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Jacky VAUTHIER, demeurant 26 rue Pasteur - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le liquidateur.

M2101803



FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin

B.P. 318

51688 REIMS CEDEX 2

Tél. : 03.26.09.24.66

BE SAINE

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social et de liquidation :
394 avenue de Laon - 51100 REIMS
847 592 243 R.C.S. Reims

L'associée unique, le 26 juillet 2021 au 394, avenue de Laon - 51100 REIMS, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Priscilia HORDE, demeurant 394 avenue de Laon - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au R.C.S. et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2101833

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

SOLUTION RESEAU

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège :
10 rue de Pevy - 51100 REIMS
Siège de liquidation :
10 rue de Pevy - 51100 REIMS
R.C.S. REIMS 878 893 395

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2021, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés. Pour avis : Le liquidateur.

M2101958

SCI D'ORVES

Société civile immobilière
au capital de 100.000 Euros
Siège social :
32 rue Branly - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 532 779 709

Au terme d'une décision en date du 31 décembre 2020, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés. Pour avis : Le liquidateur;

M2102004

TRIBUNAUX

DE COMMERCE

Greffe du tribunal de commerce de Châlons en Champagne

Sarl LE CASTEL

2 boulevard Hippolyte Faure - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE. Activité : Exploitation de café, bar, brasserie, restaurant, traiteur, salons de réceptions, accueil de groupes, organisation de séminaires. R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE B 450 321 252 (2014 B 00052).

Jugement de fin de redressement judiciaire sans plan (L.631-16); M2102009

CLOTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

Référence :

ATELIER SIMON MARQ

44 rue Ponsardin - 51100 REIMS. R.C.S. REIMS : 335 480 695. Etablissement(s) secondaire(s) : 44 rue Ponsardin - 51100 REIMS, R.C.S. REIMS : 54 B 69.

Par jugement du tribunal de commerce de PARIS en date du 05/08/2021 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif. M2101748

Par jugement du 15/09/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

Monsieur FERLIN Fabien

4 rue du Docteur Baye - 51480 DAMERY. Activité : Plomberie, chauffage. Registre des Métiers : 438 704 553.

Le Greffier.

M2101947

Par jugement du 15/09/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

Feu Monsieur BEAUNY Vincent

5 ruelle du Canal - 51150 TOURS SUR MARNE.

Madame BEAUNY LURQUIN Yvette

5 ruelle du Canal - 51150 TOURS SUR MARNE. Activité : Menuiserie, ébénisterie. R.C.S. REIMS : A 321 585 895.

Le Greffier.

M2101949

Par jugement du 15/09/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

LES FEES PAPILLONS (SARL)

29 rue Ernest Renan - 51100 REIMS. Activité : Commerce de bijoux fantaisie, accessoires fantaisie, objets de décoration et petits ameublements. R.C.S. REIMS : B 491 003 158.

Le Greffier.

M2101952

Par jugement du 15/09/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SEBASTIEN BARRARD (SARL)

25 lotissement la Mandellette - MAREUIL SUR AY - 51160 AY-CHAMPAGNE. Activité : Peinture en bâtiment décoration revêtements de sols et vitrerie. R.C.S. REIMS : B 508 580 032.

Le Greffier.

M2101986

Par jugement du 15/09/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

LE THEATRO (SAS)

9 boulevard du Général Leclerc - 51100 REIMS. Activité : Exploitation d'un bar, brasserie, restaurant, club, discothèque. R.C.S. REIMS : B 791 267 263.

Le Greffier.

M2101987

Par jugement du 15/09/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

LOU CONCEPTS (SAS)

7 rue Pierre Salmon - 51430 BEZANNES. Activité : activité holding, services administratifs, gestions, central d'achat, conseils, consulting. R.C.S. REIMS : B 803 189 315.

Le Greffier.

M2101988

Par jugement du 15/09/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

h.i.s TP (SASU)

13 rue Bertrand de Mun - 51100 REIMS. Activité : Travaux publics Btp et travaux de voiries. R.C.S. REIMS : B 818 262 529.

Le Greffier.

M2101989

Par jugement du 15/09/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL BL CONCEPT (SARL)

1 rue Adolphe Laberte - 51100 REIMS. Activité : Prestations d'aménagement de l'habitat intérieur et extérieur. R.C.S. REIMS : B 822 377 909.

Le Greffier.

M2101990

Par jugement du 15/09/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

INSIDE GARAGE (SARL)

32 rue Georges Laine - 51120 BROYES. Activité : Les activités de transports publics routiers légers de marchandises avec des véhicules n'excédant pas 3,5 t de poids maximum autorisée ; Toutes prestations de services se rapportant aux opérations de transport routier. R.C.S. REIMS : B 888 820 123.

Le Greffier.

M2101991

Par jugement du 15/09/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

PUB INTER ROUTE S.A.R.L. (SARL)

60 route de Dormans - 51390 PARGNY LES REIMS. Activité : Exploitation de la publicité sous toutes ses formes. R.C.S. REIMS : B 318 811 494.

Le Greffier.

M2101992

Par jugement du 15/09/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL ORMAN (SARL)

24/26 rue de l'Etape - Galerie de l'Etape - 51100 REIMS. Activité : bar crêperie glacier restauration rapide, consommation sur place et vente à emporter. R.C.S. REIMS : B 449 946 706.

Le Greffier.

M2101993

Par jugement du 15/09/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

AUTO ECOLE BETHENY (SARL)

2, rue Pasteur - 51450 BÉTHENY. Activité : Enseignement à titre onéreux de la conduite de véhicule à moteur et de la sécurité routière. R.C.S. REIMS : B 814 321 873.

Le Greffier.

M2101995

Par jugement du 15/09/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

ASTRANCE FRANCE (SARLU)

11 rue des Hauts - 51260 CLESLES. Activité : Tout travaux tout corps d'état de peinture intérieurs, de revêtement de sols, de peinture extérieurs. R.C.S. REIMS : B 504 426 701A.

Le Greffier.

M2101996

Par jugement du 15/09/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

CERAM'DEPOT (SARL)

1 avenue Salvador Allende Gossens - 51100 REIMS. Activité : Achat, vente, Négoce, en gros, demi gros, au détail, en direct ou à la commission de tous produits du bâtiment et plus particulièrement carrelages, sanitaires, matériaux et outillages de construction, de bricolage, de second oeuvre. R.C.S. REIMS : B 791 440 423.

Le Greffier.

M2101997

Par jugement du 15/09/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL DAVID OLIVER

Centre Commercial Carrefour - l'Etoile RN 31 - 51430 TINQUEUX. Activité : Vente de prêt à porter. R.C.S. REIMS : B 484 735 980.

Le Greffier.

M2101998

Par jugement du 15/09/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

DE OLIVEIRA Rosa Maria

12 bis place du Luxembourg - 51700 DORMANS. Activité : Pressing nettoyage à sec blanchisserie sous traitance pour blouson en cuir daim etc. R.C.S. REIMS : A 508 535 606.

Le Greffier.

M2101999

Par jugement du 15/09/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

TEC O2 TRAVAUX EXTENSIONS (SARL)

30 Grande Rue - 51170 ARCIS LE PONSART. Activité : Entreprise générale du bâtiment. R.C.S. REIMS : B 509 985 677.

Le Greffier.

M2102000

Par jugement du 15/09/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

GALLOIS Eric André Raymond

4 rte Nationale - 51500 MONTCHENOT. Activité : Entreprise de travaux viticoles et agricoles. R.C.S. REIMS : A 431 911 577.

Le Greffier.

M2102007

Par jugement du 15/09/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

Monsieur

TABALA Jean-Francois
2 pl. du Lac, Gueux - 51140 JONCHERY SUR VESLE. Activité : construction traditionnelle rénovation, réhabilitation, restauration, agrandissement, transformation. R.C.S. REIMS : A 326 743 689.

SOCIETE D'EXPLOITATION DES RESIDENCES DU TARDENOIS (SARL)

2 place du Lac, Gueux - 51140 JONCHERY SUR VESLE. R.C.S. REIMS : 351 359 542.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES RESIDENCES DU TARDENOIS (SCI)

2 place du Lac, Gueux - 51140 JONCHERY SUR VESLE. R.C.S. REIMS : 340 585 249. M2102008

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 14/09/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

Monsieur

INCATASCIATO Sylvain
sous la dénomination EIRL INCA PAYSAGE, 11 rue de Marzelle - 51140 TRIGNY. R.C.S. REIMS 793 215 864. Activité : Entreprenariat du paysage. Liquidateur judiciaire : SELARL Amandine RIQUELME (Me Amandine RIQUELME), 13 bis boulevard Foch, CS 40050 - 51722 REIMS CEDEX.

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC.

Le Greffier.

M2101848

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 14/09/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

FSP REIMS (SARL)

1 avenue André Bourvil - 51430 TINQUEUX, R.C.S. REIMS 811 231 646. Activité : Traitement de vitrage pour le bâtiment et l'automobile.

Liquidateur judiciaire : Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC.

Le Greffier.

M2101862

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 14/09/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

MAISONS SYNTHESE (SAS)

3 rue Etienne Lenoir - 51420 WITRY LÈS REIMS, R.C.S. REIMS 790 565 303. Activité : Étude réalisation de constructions en vue de leur revente, marchands de biens, achat vente tous terrains immeubles et fonds commerce, promotion immobilière, acquisition terrains à bâtir, édification constructions.

Liquidateur judiciaire : SELARL Amandine RIQUELME (Maître Amandine RIQUELME), 13 bis boulevard Foch, CS 40050 - 51722 REIMS CEDEX.

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC.

Le Greffier.

M2101863

RÉDACTION

BENJAMIN BUSSON

03.26.08.38.31

NASTASIA DESANTI

03.26.08.38.32

redaction.pamb@forumeco.com

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 14/09/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de :

B.B.W (SARL)

8 Quai de l'Île Belon - 51200 ÉPERNAY, R.C.S. REIMS : B 513 550 806. Activité : L'exécution de tous travaux de maçonnerie, carrelage, plâtrerie, terrassement, rénovation et couverture, zinguerie.

Mandataire judiciaire : SCP CROZAT BARAULT MAIGROT (Maître Arnaud CROZAT), 17 quai de la Villa - 51318 ÉPERNAY CEDEX.

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois de la parution du jugement au BODACC.

Le Greffier.

M2101853

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 14/09/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de :

ENTRE NOUS COIFFURE (SASU)

69B avenue Jean Jaurès - 51100 REIMS, R.C.S. REIMS : B 832 943 732. Activité : Exploitation d'un salon de coiffure mixte, achat et vente de produits et accessoires se rattachant à la coiffure et à l'entretien du cheveu et plus généralement à toutes activités liées à l'activité principale; Vente de bijoux, vêtements et accessoires de prêt-à-porter.

Mandataire judiciaire : SELARL Amandine RIQUELME (Maître Amandine RIQUELME), 13 bis boulevard Foch, CS 40050 - 51722 REIMS CEDEX.

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois de la parution du jugement au BODACC.

Le Greffier.

M2101865

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 14/09/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de :

LA COTE 108 (SARL)

7 rue Noël - 51100 REIMS, R.C.S. REIMS : B 441 463 635. Activité : Exploitation d'un fonds de commerce de café hôtel restaurant traiteur.

Mandataire judiciaire : Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois de la parution du jugement au BODACC.

Le Greffier.

M2101887

AVIS DIVERS

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS :

APPARTEMENTS :

- 263 B avenue de Laon - T3 au 2^{ème} étage - 72 m² environ - n° de Lot : 6 - 1 box en sous-sol - Lot N°36 - DPE : C - 137 500 € - Réf : ER.15153.

Frais de Notaire réduits et frais de Notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06.10.60.16.61. Vente ouverte à titre de résidence principale. Visites sur RDV, renseignements et dépôt des dossiers complets en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la dernière annonce légale. Remise des offres : Par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources. Les délais de remise de offres, priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources relèvent de l'article L443-11 et suivants du CCH. Frais de Notaire réduits et frais de Notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06.10.60.16.61. Vente ouverte à titre de résidence principale. Visites sur RDV, renseignements et dépôt des dossiers complets en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la dernière annonce légale. Remise des offres : Par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources. Les délais de remise de offres, priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources relèvent de l'article L443-11 et suivants du CCH. Frais de Notaire réduits et frais de Notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06.10.60.16.61. Vente ouverte à titre de résidence principale. Visites sur RDV, renseignements et dépôt des dossiers complets en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la dernière annonce légale. Remise des offres : Par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources. Les délais de remise de offres, priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources relèvent de l'article L443-11 et suivants du CCH. Frais de Notaire réduits et frais de Notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06.10.60.16.61. Vente ouverte à titre de résidence principale. Visites sur RDV, renseignements et dépôt des dossiers complets en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la dernière annonce légale. Remise des offres : Par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources. Les délais de remise de offres, priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources relèvent de l'article L443-11 et suivants du CCH. Frais de Notaire réduits et frais de Notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS :

APPARTEMENTS :

- 28 F BD JOFFRE - T4 au RDC - 74 m² environ - n° de Lot 1101 - 1 place de parking en sous-sol - Lot N° 147 - DPE : E - 152 000 € - Réf : ER.15504

- 28 F BD JOFFRE - T2 au 4^{ème} étage - 48 m² environ - n° de Lot : 1114 - 1 place de parking en sous-sol - LOT N° 148 - DPE : E - 110.000 € - Réf : ER.15517

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 10 60 16 61.

Vente ouverte à titre de résidence principale. Visites sur RDV, renseignements et dépôt des dossiers complets en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la dernière annonce légale. Remise des offres : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources. Les délais de remise de offres, priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources relèvent de l'article L443-11 et suivants du CCH. Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne / Ardennes



18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

MADEMOISELLE RAYMONDE STOCQ

**Envoi en possession
en l'absence d'héritiers
réservataires
Article 1378-1 du code
de procédure civile**

Par testament olographe en date des 27 et 28 février 1998, Mademoiselle Raymonde Stocq, née à EPERNAY, le 5 février 1938, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), EPHAD Korian les Catalaunes, 6 rue de l'Hôpital Militaire, célibataire, décédée à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 25 janvier 2021, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Nathalie JACQUET-MAZARGUIL, suivant procès-verbal en date du 2 août 2021, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, le 5 août 2021.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Nathalie JACQUET-MAZARGUIL, notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis.

M2101840



18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

M. RENÉ BLEUSE

**Envoi en possession
en l'absence
d'héritiers réservataires
Article 1378-1 du code
de procédure civile**

Par testament olographe en date à CHALONS EN CHAMPAGNE du 14 novembre 2018, Monsieur René Victor BLEUSE, né à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 02 octobre 1929, demeurant à SAINT GERMAIN LA VILLE (51240), EHPAD, 2 résidence du Parc, veuf de Madame Pierrette Georgette CORMONT, décédé à SAINT GERMAIN LA VILLE, le 03 mai 2021, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Laurence CARLIER, suivant procès-verbal en date du 15 septembre 2021, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Laurence CARLIER, notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 18 rue de l'Arquebuse, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis.

M2102001

**BESOIN
DE RENSEIGNEMENTS
POUR PUBLIER
VOTRE ANNONCE LÉGALE ?
03.26.40.21.31**

**OFFICE NOTARIAL
CLOVIS**
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. +33 (0)3 26 87 71 71
departement.droitdesaffaires.51047@notaires.fr
www.notaires-clovis-reims.fr

MME ELISABETH MULLER

**Avis
d'envoi en possession**

Par testament olographe du 4 novembre 2013, Madame Elisabeth MULLER, en son vivant retraitée, demeurant à REIMS (51100), 19 rue Camille Lenoir, née à BELFORT (90000), le 1^{er} juin 1951, célibataire, et décédée à REIMS (51100), le 14 décembre 2019, a institué des légataires universels. Le procès-verbal d'ouverture et de description du testament a été établi le 4 juin 2020 et l'acte constatant la saisine du légataire en date du 3 septembre 2021. Le certificat de dépôt du testament a été délivré par le tribunal judiciaire de REIMS, le 9 septembre 2021. Les oppositions pourront être faites, dans un délai d'un mois à compter de la date du certificat de dépôt de testament, et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande de réception ou par acte d'huissier à Maître Laurence PARACHINI-CRIVIT, Notaire à REIMS (Marne), 15 rue Clovis.

Pour avis et mention,
Me Laurence PARACHINI-CRIVIT,
Notaire.

M2101980

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL



SAS NOTAIRES VALLEE D'AULPS PORTES DU SOLEIL

«NOVALPS», Notaires associés
76 allée du Plan d'Avoy
74430 SAINT JEAN D'AULPS
Tél. : 04.50.74.84.84.

EPOUX GUIMET

Suivant acte reçu par Me Clément JACQUIER, Notaire à ST JEAN D'AULPS le 13 septembre 2021, Monsieur Marcel GUIMET et Madame Denise HERRMANN demeurant ensemble CHAMPVOISY (51700), 3 rue Principale, mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du 11^{ème} arr. de PARIS (75011) le 14 mars 1970, ont changé leur régime matrimonial actuel en adoptant le régime de la communauté de meubles et acquêts, en stipulant un précipte au profit de l'époux survivant uniquement en cas de dissolution de la communauté par décès et en supprimant deux types de récompenses.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire. Toute opposition doit être faite dans un délai de trois mois suivant la publication par courrier recommandé avec accusé de réception ou par exploit de huissier.

Oppositions : Etude de Clément JACQUIER.

Pour avis :
Maître Clément JACQUIER.

M2101941

AVIS ADMINISTRATIF

SOUS PREFECTURE D'EPERNAY

Avis d'enquête publique

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2004-632 du 1^{er} juillet 2004 et du décret n° 2006-504 du 3 mai 2006, le préfet de la Marne a prescrit, par arrêté du 11 août 2021, une enquête publique qui sera ouverte pendant 20 jours, du vendredi 17 septembre 2021 au mercredi 6 octobre 2021 inclus, dans les communes de BOUZY et de VAL-DE-LIVRE, sur le projet de constitution, dans les conditions fixées par, d'une association syndicale autorisée (ASA), ayant pour objet l'aménagement des coteaux viticoles sur le territoire des communes de BOUZY et de VAL-DE-LIVRE.

Les informations relatives à l'enquête publique, et notamment le dossier soumis à l'enquête, sont consultables sur le site internet de la préfecture de la Marne (www.marne.gouv.fr). Un accès gratuit au dossier est garanti par la mise à disposition d'un poste informatique à l'accueil de la sous-préfecture d'Épernay, sur prise de rendez-vous, au 03.26.32.19.87, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée par le projet pourra prendre connaissance du dossier à la mairie de BOUZY (51150), Place de la Mairie, siège de l'enquête, et à la Mairie du VAL-DE-LIVRE (51150), rue de la Vicomté (Louvuis), aux jours et heures habituels d'ouverture, et formuler éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire-enquêteur à cette même adresse. Ces observations doivent être consignées ou reçues avant la fin de l'enquête. Par ailleurs, le public pourra adresser ses observations par voie électronique à l'adresse suivante : sp-epernay-pole-asp@marne.gouv.fr en indiquant impérativement dans l'objet du mail « enquête publique - observations - ASA de BOUZY ».

Des informations peuvent être demandées au maire de BOUZY, maître d'ouvrage, Place de la Mairie, 51150 BOUZY.

Monsieur Christian TREVET, officier préventiviste de sapeurs-pompiers professionnels à la retraite, a été désigné comme commissaire-enquêteur. Il siègera, en mairie de BOUZY et de VAL-DE-LIVRE (Louvuis), pour recevoir les observations du public :

- le jeudi 7 octobre 2021 de 14h00 à 16h00 (Mairie de Bouzy) ;

- le vendredi 8 octobre 2021 de 16h00 à 18h00 (Mairie de Val-de-Livre (Louvuis)) ;

- le samedi 9 octobre 2021 de 10h00 à 12h00 (Mairie de Bouzy).

Sont convoqués en assemblée générale, le lundi 15 novembre 2021 à 13h30 à la salle des fêtes de BOUZY (51150), rue Pasteur, tous les propriétaires dont les terrains sont susceptibles d'être inclus dans le périmètre de l'association, en vue de délibérer sur la constitution de l'association syndicale projetée. Ces convocations feront l'objet de notifications individuelles.

A défaut d'avoir fait connaître leur opposition par lettre recommandée avec demande d'avis de réception avant la fin de cette assemblée générale constitutive ou de l'avoir manifesté, le cas échéant, par un vote lors de cette assemblée, les propriétaires concernés seront réputés favorables au projet.

À l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, pendant une durée d'un an, du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur, à la sous-préfecture d'ÉPERNAY - Pôle départemental des associations syndicales de propriétaires - 1, rue Eugène Mercier - 51200 ÉPERNAY, à la mairie de BOUZY ou sur le site internet de la préfecture de la Marne.

Le préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre la décision relative à la demande susvisée, qui peut être un arrêté de création de l'association syndicale autorisée, assorti de prescriptions ou un arrêté de refus.

EPERNAY, le 11 août 2021,
Pour le préfet et par délégation,
La sous-préfète d'Épernay
Emmanuelle GUÉNOT.

M2101208

COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

Avis d'enquête publique

**Commune
de CHAMPIGNY**

**Modification n°1
du Plan Local d'Urbanisme**

Par arrêté n°CUGR-duAUARM-2021-119 en date du 9 septembre 2021, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°1 du PLU de CHAMPIGNY. Pour faire face à l'épidémie de COVID-19, la présente enquête publique respectera le protocole sanitaire mis en place, dont le détail sera consultable pendant la durée de l'enquête sur le site internet du Grand Reims et au siège de l'enquête publique.

L'enquête publique se déroulera pour une durée de 16 jours : Du mardi 5 octobre 2021 à 9h00 au mercredi 20 octobre 2021 à 18h00

Le projet de modification n°1 du PLU de Champigny a pour objectifs de :

- Ouvrir à l'urbanisation la zone 2AU de moins de 9 ans ;

- Supprimer l'emplacement réservé n°3 dans la mesure où l'équipement a été réalisé ;

- Modifier le zonage des parcelles sur lesquelles est située la mairie ;

- Et rectifier certaines incohérences du règlement.

Monsieur Thierry MALVAUX, Officier de l'armée de terre retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif. Les pièces du dossier, la décision de l'autorité environnementale, l'avis des personnes publiques associées et un registre de mise à disposition à feuillet non mobiles, côtés et paraphés, seront tenus à la disposition du public à la Mairie de CHAMPIGNY pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : Les mardis et jeudis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 et le mercredi de 13h30 à 18h30.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique à la Mairie de CHAMPIGNY, Place de la Mairie - 51370 CHAMPIGNY, et/ou sur le site : www.grandreims.fr. Il pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la communauté urbaine du Grand Reims. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site www.grandreims.fr. Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la communauté urbaine du Grand Reims et sur le site www.grandreims.fr dès la publication de l'arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent à la Mairie de CHAMPIGNY pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Le mardi 5 octobre 2021 de 9h00 à 11h00 ;

- Le samedi 16 octobre 2021 de 10h00 à 12h00 ;

- Le mercredi 20 octobre 2021 de 16h00 à 18h00.

En raison, du contexte sanitaire actuel lié à l'épidémie de COVID-19, le public est invité à prendre rendez-vous auprès du commissaire-enquêteur en contactant la Mairie de CHAMPIGNY au 03.26.09.07.75. Le public est invité également à privilégier la voie dématérialisée.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la communauté urbaine du Grand Reims, à la Mairie de Champigny, sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims et à la Sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet de modification du PLU, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune. L'autorité compétente en charge de la modification n°1 du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand-Reims.

La présidente de la communauté urbaine du Grand Reims.

M2101735

COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

Avis au public

**Mise à disposition
du projet de modification
simplifiée n°1 du Plan
Local d'Urbanisme (PLU)
de TAISSY**

Par arrêté n° CUGR-duPAA-2021-029 en date du 25 février 2021, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification simplifiée n°1 du PLU de TAISSY.

Conformément à l'article L.153-47 du code de l'urbanisme, le dossier de modification simplifiée est mis à disposition du public pendant une période de 32 jours : Du lundi 4 octobre 2021 à 9h00 au jeudi 4 novembre 2021 à 12h00

Le projet de modification simplifiée n°1 a pour objectifs de :

- D'apporter de la mixité fonctionnelle à la zone UX, en y autorisant les hébergements ;

- De préciser, le cas échéant, les conditions d'aménagement et de construction pour ce type de sous-destination (normes de stationnement notamment).

Les pièces du dossier, la décision de l'autorité environnementale, les observations des personnes publiques associées et un registre de mise à disposition à feuillet non mobiles, côtés et paraphés, seront tenus à la disposition du public à la Mairie de TAISSY pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 ; Le lundi, le mardi et le vendredi de 16h30 à 18h30.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique à la Mairie de TAISSY, Rue de Sillery - 51500 TAISSY, et/ou sur le site : www.grandreims.fr. Il pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance à la direction de l'urbanisme de la communauté urbaine du Grand Reims. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site www.grandreims.fr.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier de mise à disposition auprès de la communauté urbaine du Grand Reims et sur le site www.grandreims.fr.

A l'issue de la mise à disposition, le projet de modification simplifiée n°1 de PLU, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier et des observations du public, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune, et après présentation du bilan de la mise à disposition.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand-Reims.

La présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

M2101950

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 23/08/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme COUPERNOT divorcée CAILLOT Pauline, Gabrielle, Augusta décédée le 31/01/2018 à Sainte MENEHOULD (51). Réf. 0808076020. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2101942

Ardennes

CONSTITUTION

DE SOCIETE



BATI'JARDIN

Avis de constitution

Par ASSP du 09/09/2021 il a été constitué à compter du 09/09/2021, une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.

DENOMINATION SOCIALE : BATI'JARDIN.

CAPITAL : 3.000 €.

SIEGE : 6 rue Philippe du Guet à INAUMONT (08300).

OBJET : Réalisation de travaux intérieurs et extérieurs de maçonnerie, carrelage, placo-plâtre, terrassement.... Activités de paysagiste, création et entretien d'espaces verts, jardins, piscines et terrasses, les petits travaux de jardinage, la maçonnerie de jardin, l'installation de terrasses de toute nature et de clôtures. Achat/revente/stockage de tout type de marchandises et matériaux destinés à la réalisation de l'objet social.

DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au R.C.S.

GERANT : M. NEGRINI Aurélien, demeurant 6 rue Philippe du Guet à INAUMONT (08) et M. GUICHARD Alban, demeurant 18 bis rue de la Morreau à CHATEAU PORCIEN (08), sont désignés statutairement en qualité de gérant pour une durée indéterminée.

IMMATRICULATION : R.C.S. de SEDAN (08).

Pour avis et mention :
Les gérants.

M2101119



Arnaud MANGIN

Notaire à RETHEL (Ardennes)
13-15 Place de la République

SCI JUVICDAN 08

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Hervé ROUSSEL, alors notaire à RETHEL (08300), le 3 janvier 2020, a été constituée la société suivante :

DENOMINATION : SCI JUVICDAN 08.

FORME : Société civile immobilière.

SIEGE SOCIAL : LONNY (08150), 7 chemin de la Croisette.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : 1 000 €.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

GERANCE : Monsieur Christophe DANAIS, à LONNY (08150), 7 chemin de la Croisette.

CESSION DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.

La société sera immatriculée au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis, Le notaire.

M2101762

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Ardennes

VG IMMOBILIER

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP établi à CHARLEVILLE MEZIERES le 07/09/2021, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : VG IMMOBILIER. SIEGE SOCIAL : 91 cours Aristide Briand - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

OBJET : La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle est propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 1 000 €, intégralement en numéraire.

GERANCE : Mlle Vanessa GAILLARD, demeurant 8 rue Ferdinand Buisson - 08000 VILLERS SEMEUSE.

AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers étrangers à la société (y compris le conjoint et membre de la famille du cédant) qu'avec le consentement des associés représentant plus des ¾ des parts sociales.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de SEDAN. M2101766



6 boulevard des Ecosais
08200 SEDAN
Tél. : 03.24.29.80.84

IMMOTECH

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros

Siege social :
5 place Guy de Montagnac
08140 RUBECOURT et LAMECOURT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RUBECOURT ET LAMECOURT du 7/09/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : IMMOTECH
Siege social : 5 Place Guy de Montagnac, 08140 RUBECOURT et LAMECOURT

Objet social : Cabinet de diagnostics immobiliers, diagnostics techniques avant travaux, démolition.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros
Gérance : monsieur Basile BLOMME, demeurant 5 Place Guy de Montagnac à RUBECOURT ET LAMECOURT (08140)

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis. La Gérance.

M2101821

SCI LITUMA

Suite à l'acte SSP du 08/09/2021, il a été constitué entre Liliana HUTU, Tudor IRIMESCU, Matei IRIMESCU une société :

FORME : SCI.
DENOMINATION : SCI LITUMA.
CAPITAL : 100 € en 100 parts de 1 €.

SIEGE : 5 rue Salvador Allende - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

OBJET : Acquisition, gestion, exploitation par bail, location ou autrement, cession de tous immeubles, biens et droits immobiliers ; Edification, réfection, aménagement de toutes constructions.

DUREE : 99 ans.
GERANT : Liliana HUTU.
R.C.S. : SEDAN.

Pour avis.

M2101757

MADIER

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à GIVET en date du 6 septembre 2021, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : MADIER. SIEGE SOCIAL : 1 bis avenue du président Roosevelt - GIVET (Ardennes).

OBJET : Acquisition, détention, location, cession de tous biens immobiliers. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN. CAPITAL : 1.000 €, uniquement en numéraire. GERANCE : LUDIVINE DIDIER et NASSIM MADI, demeurant 1 bis avenue du Président Roosevelt - GIVET (Ardennes). AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales.

Pour avis : Le gérant.

M2101976



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

SCI JAYA

Société civile immobilière
au capital de 100 Euros

Siege social :
Rue des Bonnomets - 08290 LIART

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 30/07/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : SCI JAYA.
Siege social : Rue des Bonnomets - 08290 LIART.

Objet social : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

- Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ;
- L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutile à la société, par tous moyens ;

- La souscription de tous emprunts pour financer l'acquisition des biens immobiliers, ainsi que toutes garanties ;
- La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location-gérance ;
- Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 100 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Hervé ROLAND, demeurant 1 rue des Bonnomets - 08290 LIART.

Clauses relatives aux cessions de parts :
- Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ;
- Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis, La gérance.

M2101954

PJR DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée
Au capital social de 1.000 Euros

Siege social :
47 rue Michel Petitfrère
08320 VIREUX WALLERAND

Avis de constitution

SOCIETE : PRJ DEVELOPPEMENT.
FORME : Société par actions simplifiée.

CAPITAL INITIAL : Mille Euros (1.000 €), divisé en cent (100) actions de dix Euros (10 €) chacune, entièrement souscrites et libérées.

SIEGE : 47 rue Michel Petitfrère - 08320 VIREUX WALLERAND.

OBJET : La société a pour objet en France et à l'Etranger :

- prestations de services numériques (publicité, développement commercial),
- e-commerce, achat et vente à distance, boutique en ligne,
- services digitaux aux entreprises et aux particuliers.

DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

APPORTS EN NUMERAIRES : Mille Euros (1.000 €).
PRESIDENT : Monsieur FERNANDEZ Paul, demeurant à VIREUX-WALLERAND (08320) 47 rue Michel Petitfrère.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour insertion,
Monsieur FERNANDEZ Paul
Président.

M2101928



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX

7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME

30 rue Contamine - 08600 GIVET

BELA IMMO

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP du 28/05/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : SCI.
DENOMINATION SOCIALE : BELA IMMO.

SIEGE SOCIAL : 9 route de Rocroi - 08260 ETEIGNIERES.

OBJET SOCIAL : l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers tant en France qu'à l'étranger.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : 1.500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE : Andy ALLEMEERSCH, demeurant 9 route de Rocroi - 08260 ETEIGNIERES.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, avec agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au R.C.S. de SEDAN.
M2101957

MODIFICATION

DE STATUTS

SASU LE GOLDEN

SASU LE GOLDEN, SASU au capital de 100 €, siège social : 86 avenue Charles de Gaulle - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, 819 198 060 R.C.S. SEDAN. L'AGE du 01/06/2021, a décidé de nommer M. Tichout Abdelhamid, 40B rue des Laboueurs - 08160 NOUVION SUR MEUSE à la fonction de président en remplacement de M. Chaouchi Hakim à compter du 01/06/2021. Dépôt : R.C.S. SEDAN.
M2101731

Pour avis, La gérance.

M2101857



6 boulevard des Ecosais
08200 SEDAN
Tél. : 03.24.29.80.84

MOLI'LOUNGE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros

Siege social :
11 place de Torcy - 08200 SEDAN
889 863 536 R.C.S. Sedan

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 01/09/2021, il résulte que : Monsieur Nello SERVAJEAN, demeurant 13 place de Torcy à SEDAN (08200) a été nommé président de la société en remplacement de Madame Anais CHARLES, démissionnaire.
Pour avis : Le président.

M2101902



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

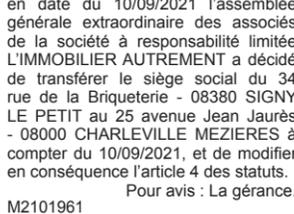
L'IMMOBILIER AUTREMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros

Siege social :
34 rue de la Briqueterie
08380 SIGNY LE PETIT
898 989 942 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 10/09/2021 l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée L'IMMOBILIER AUTREMENT a décidé de transférer le siège social du 34 rue de la Briqueterie - 08380 SIGNY LE PETIT au 25 avenue Jean Jaurès - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES à compter du 10/09/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La gérance.

M2101961



19 avenue Charles de Gaulle - 08300 Rethel
878 876 754 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 3 septembre 2021, les associés ont nommé aux fonctions de cogérante, en remplacement de Madame Sylvie ZULKOWSKI, démissionnaire, pour une durée illimitée et ce, à compter de ce jour, Madame Charlotte BONHOMME, demeurant 24 rue Roland Lambert - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis.

M2101965



Bureau de Charleville Mézières
6, Place de la gare
CS 30747
08 013 Charleville-Mézières Cedex

SCI LE QUAI DE MONTCY. Société civile immobilière au capital de 1.600 €. Siège social : Lieudit Le Mont Fay - 08090 TOURNES. 400 359 519 R.C.S. SEDAN. Le 7 janvier 2019, l'associée unique a pris acte du décès du gérant, Monsieur Guy LEONARD, le 28 décembre 2018 et a décidé de nommer à compter du même jour, en remplacement, Monsieur Kevin LEONARD demeurant 10 bis rue Jean-Baptiste Clément - 08440 VIVIER AU COURT pour une durée illimitée. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.
Pour avis, La gérance.

M2102014

GASJULES

SAS au capital de 264.400 Euros
Siège social :
Chemin de Mon Bijou - 08600 GIVET
R.C.S. Sedan 803 034 636

L'assemblée générale du 30/06/2021 a pris acte de l'expiration du mandat de la société GREGOIRE ET ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire, et de la société YZICO, commissaire aux comptes suppléant et a décidé de ne pas procéder à leur renouvellement ni à leur remplacement dans la mesure où les seuils fixés pour la désignation des commissaires aux comptes ne sont pas atteints.

Pour avis.

M2101879

MS CHARLEVILLE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros

12 rue de Flandre
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
814 481 867 R.C.S. Sedan

L'AGM du 26/08/2021 a :
Pris acte de la démission de Patrice DENIAU de ses fonctions de gérant, à effet immédiat ;

Nommé en qualité de cogérantes, à effet immédiat et pour une durée illimitée :

Madame Marie CROS, née le 19 octobre 1967 à AURILLAC (15), demeurant 24 Rue du Moulin - 44210 PORNIC ;

Madame Valérie BOUVET, née le 20 août 1975 à CHATEAU-GONTIER (53), demeurant Le Bas Bignon - 53360 ORIGNÉ ;

Modifié la dénomination de la société en « MS CHATEAUBRIANT » ;

Transféré le siège social au 8 rue Gabriel Delatour - 44110 CHATEAUBRIANT ;

Mention au R.C.S. SEDAN.
M2101880

CONVOCAION

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

Rectificatif à l'annonce parue le 06/09/2021 dans le journal LES PETITES AFFICHES MATOT BRAINE, concernant LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES. Il convient de lire : Pour voter en ligne, les sociétaires du secteur CHAMPAGNE ARDENNE LORRAINE devront se préinscrire, au préalable, en se connectant à l'adresse suivante : <https://gmf.vote.voxaly.com/pages/inscription.htm>
M2101920

POURSUITE D'ACTIVITE

SOCIETE DES EOLIENNES DES HAUDICOURTS

SOCIETE DES EOLIENNES DES HAUDICOURTS, SASU au capital de 10.000 €, siège social : 19 avenue Charles de Gaulle - 08300 RETHEL, 878 812 262 R.C.S. SEDAN. En date du 03/06/2021, l'actionnaire unique a décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Mention au R.C.S. de SEDAN.
M2101741

SOCIETE DES EOLIENNES DE MEILLER

SOCIETE DES EOLIENNES DE MEILLER, SASU au capital de 10.000 €, siège social : 19 avenue Charles de Gaulle - 08300 R

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Ardennes / Aube

DISTRIFONDS 40

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
17-21 rue de Reims
08300 SAULT LÈS RETHEL
885 394 296 R.C.S. Sedan

Aux termes de décisions en date du 30 juin 2021, l'associé unique, statuant conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, n'a pas décidé qu'il y avait lieu de dissoudre la société.
M2101894

DISSOLUTION

DE SOCIETE

SCI POL-BOUIN MONTHOIS

Société civile immobilière
au capital de 37.200 Euros
Siège social :
16 RUE DES REMPARTS
08400 MONTHOIS
539 246 736 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 13 septembre 2021, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur LEGROS Jean-Pierre exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé : 16 rue des Remparts - 08400 MONTHOIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
M2101755

BCL 2000

Société à responsabilité limitée
au capital de 15.245,00 Euros
Siège social :
10A rue Louis Sallenave
08130 ATTIGNY
428 161 947 R.C.S. Sedan

Avis de dissolution anticipée

Par décision en date du 31 juillet 2021, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

A été nommé comme liquidatrice Madame Claudie LEBRUN, demeurant à ATTIGNY (Ardennes), 10A rue Louis Sallenave, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation a été fixé à ATTIGNY (Ardennes), 10A rue Louis Sallenave. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.

Pour unique insertion,
La liquidatrice.

M2101758

PUBLICITÉ

LUDWIG CAQUOT

TÉL. : 03.26.08.38.30

regiepublicitaire.pamb
@forumeco.com

CLOTURE

DE LIQUIDATION

GALERIES CARNOT

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 7.622 Euros
Siège :
8 rue de la Côte Bagot
08400 SAVIGNY SUR AISNE
Siège de liquidation :
8 rue de la Côte Bagot
08400 SAVIGNY SUR AISNE
R.C.S. Sedan 423 095 645

L'AG réunie le 13/09/2021 au siège a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mademoiselle Delphine SART, demeurant 8 rue de la Côte Bagot - 08400 SAVIGNY SUR AISNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au R.C.S. et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2101935

AVIS DIVERS

Office Notarial SUD ARDENNES Arnaud DELANNOY et Martial JACQUES

Notaires associés
27 rue Chanteraine - 08190 ASFELD
Tél. : 03.24.72.95.59 - Fax : 03.24.72.91.38
delannoyjacques@notaires.fr

M. SERGE HARLAUT

Avis de dépôt de testament

Par testament olographe en date du 26 février 2016, Monsieur Serge Jean Roland HARLAUT, né à VIEUX LES ASFELD (08190), le 23 juillet 1944, demeurant à VIEUX LES ASFELD (08190), 6 rue des Vignes, célibataire, décédé à REIMS, le 10 juillet 2021, a institué un légataire universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître DAVID PINTEAUX, notaire à TINQUEUX (Marne), suivant procès-verbal en date du 5 août 2021, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, le 10 août 2021 ayant fait l'objet d'un acte complémentaire dressé par Maître Martial JACQUES, notaire à ASFELD, le 7 septembre 2021 constatant l'absence d'héritier réservataire.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Martial JACQUES, notaire à ASFELD (08190) 27 rue Chanteraine, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis, Me Martial JACQUES.
M2101740

Aube

CONSTITUTION

DE SOCIETE

LE BAR A JO

Constitution SSP du 12/08/2021 de Le Bar A Jo, SNC au capital de 5.000 €. SIEGE : 6 place des Arcades - 10210 CHAOURCE. DUREE : 99 ans. GERANCE : Mme Puissant (Bertholle) Joelle, 22 rue de l'Isle - 10340 LES RICEYS. Mlle Muller Solene, 4 rue des Crats - 10340 LES RICEYS. OBJET : Café, restaurant, loto, jeux, presse, gérance d'un débit de tabacs et produits de loterie française des jeux. R.C.S. : TROYES.
M2101061

SCI OP41

Avis de constitution

Suivant acte SSP du 9 septembre 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
DENOMINATION : SCI OP41.
SIEGE SOCIAL : 16 bis chemin de l'hospice - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC.

DUREE : 99 années.
CAPITAL SOCIAL : 1.200,00 € divisé en 120 parts de 10,00 € numérotées de 1 à 120.

GERANT : M Guillaume PIECHOWSKI, demeurant à LA CHAPELLE SAINT LUC (10600) 16 bis chemin de l'hospice.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le gérant.

M2101938



TAXI VALENTIN

Selon ASSP à MAUPAS (10) du 15/09/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : TAXI VALENTIN.
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

SIEGE SOCIAL : 7 Route des Lacs - 10320 MAUPAS.
OBJET SOCIAL : L'exercice de la profession de taxi.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
GERANCE : Monsieur Valentin LENOIR né le 17/09/1986 à TROYES (10), de nationalité française, demeurant 7 Route des Lacs à MAUPAS (10320).

Immatriculation de la Société au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2101946

EXPRESS JULES GUESDE

Suivant un acte sous seing privé, en date du 9 septembre 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.

OBJET : L'exploitation d'un fonds de commerce de type Supermarché sis à TROYES (10000) 28-30 Boulevard Jules Guesde, sous l'enseigne CARREFOUR EXPRESS ou toute autre enseigne appartenant au Groupe CARREFOUR, à l'exclusion de toute autre. La fourniture de tous services, de toutes prestations de services à la clientèle et la vente de marchandises et afférentes, l'activité de location à court terme de véhicules terrestres à moteur, sans chauffeur.

DENOMINATION : EXPRESS JULES GUESDE.
SIEGE SOCIAL : TROYES (10000), 28-30 boulevard Jules Guesde.

DUREE : 30 ans.
CAPITAL : 6.000 €.
GERANCE : Monsieur POVEDA Grégory, demeurant à SAINTE SAVINE (10300), 4 Ter rue Georges Cuvier.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.
M2101978



OP2A CONSULTING

Avis de constitution

Aux termes d'un acte s.s.p. en date à BREVIANDES du 10/09/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.
DENOMINATION : OP2A CONSULTING.

SIEGE SOCIAL : 51 rue Jean Rostand - 10450 BREVIANDES.

OBJET : Les prestations de conseil, d'assistance et de services auprès des particuliers et des entreprises de tout secteur et organismes publics dans le domaine des achats et approvisionnement et notamment l'analyse de risques, l'étude et la rationalisation des processus d'achat, le développement de marchés, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, le conseil en organisation ; le conseil en stratégie opérationnelle et le développement stratégique ; le conseil et la formation aux entreprises de tout secteur et organismes publics dans les domaines des achats, logistique, planification, organisation, et gestion ; la participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, à la création de sociétés, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 3.000 €.

AGREMENT : Les titres se transfèrent librement lorsque la société à un seul associé. Tout autre transfert de titres entre vifs doit être soumis à l'agrément de la société.

PRÉSIDENT : M. Olivier POLLIART, demeurant 51 Rue Jean Rostand - 10450 BREVIANDES.

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le président.

M2101634

SARL ISTANBUL

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Eric VUILLEMIN, Notaire à ROMILLY SUR SEINE (10100), le 10/09/2021, enregistré à TROYES, il a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

DENOMINATION : SARL ISTANBUL.
FORME : Société à responsabilité limitée.

CAPITAL SOCIAL : Mille cinq cents euros (1.500,00 €).

SIEGE SOCIAL : ROMILLY SUR SEINE (10100 AUBE) 20 place des Martyrs.

OBJET SOCIAL : L'exploitation de commerce de restauration rapide, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser l'exploitation ou le développement.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.

APPORTS : Mille cinq cents Euros (1.500,00 €).

GERANCE : Monsieur Omer CETINKAYA, restaurateur, demeurant à GRIGNY (91350 Essonne) 19 rue Renoir ; Monsieur Ali Kemal ERDOGAN, restaurateur, demeurant à SAINTE GENEVIEVE DES BOIS (91700 Essonne) 12 rue Henri Sellier.
IMMATRICULATION : R.C.S. TROYES.

CESSION DE PARTS SOCIALES - AGREMENT : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint et des héritiers en ligne directe du titulaire. La décision d'agrément est de la compétence de la gérance.

Pour Avis,
Maître Eric VUILLEMIN.

M2101791

SCIDOE

Par ASSP du 11/08/2021 il a été constitué une SCI dénommée : SCIDOE SIEGE SOCIAL : 7 rue Cournoue - 10400 BARBUISE.

CAPITAL : 106 €.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, par voie d'achat, d'apport ou autrement, la détention, l'administration, la restauration et/ou la construction de tous immeubles bâtis et/ou non bâtis, leur mise à disposition au bénéfice de tout ou partie des associés et/ou leur mise en location gérance :

- M Sylvain Guillemet, demeurant 7 rue Cournoue - 10400 BARBUISE ;
- Mme Carole Guilloux, demeurant 7 rue Cournoue - 10400 BARBUISE.

CLAUSE D'AGREMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

DUREE : 99 ans

Immatriculation au R.C.S. de TROYES.

M2101066



LG 2

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à SAINT PARRÉS AUX TERTRES (Aube) du 7 septembre 2021, il a été constituée une société par actions simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : LG 2.
CAPITAL SOCIAL : 20.000 €. SIEGE SOCIAL : 12 avenue de l'Île Germaine - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS.

OBJET PRINCIPAL : L'exploitation par tous moyens, directement ou indirectement, par voie de vente en magasin, en ligne ou à domicile, de tous fonds de commerce d'optique et d'activités connexes à destination de tous publics et par voie de tous canaux de distribution. DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède. AGREMENT : Toute cession ou transmission d'actions, quelle que soit la qualité du cessionnaire, est soumise à l'agrément préalable des associés. PRÉSIDENTE : La société LG GESTION, société par actions simplifiée au capital de 239.850 €, ayant son siège social à TROYES (10000), 9 boulevard Danton, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro R.C.S. TROYES 902 237 411. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis et mention, la présidente.

M2101581

EELAM MINI MARKET

Avis de constitution de la société suivante :

Dénomination : EELAM MINI MARKET

Forme: SARL

Siège social : 107, avenue Général Gallieni 10300 SAINTE SAVINE.

Objet : EPICERIE, Alimentation Générale, Primeur, Fruits et Légumes.

Durée : 99 ans

Capital : 1000 euros

Gérant : Monsieur MYLVAGANAM Balakiddinar demeurant au 02, esplanade de Chantilly 93330 NEUILLY SUR SEINE.

Immatriculation au R.C.S. de TROYES.

M2101809



SCI JCMV

Selon ASSP à LA CHAPELLE SAINT LUC (10) du 10/09/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : SCI JCMV.

FORME SOCIALE : Société Civile Immobilière.

SIEGE SOCIAL : 9 rue des Près de Lyon - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC.

OBJET SOCIAL : La propriété par voie d'apport ou autrement, l'acquisition, la mise en valeur, la prise à bail à construction, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, l'échange de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE : Monsieur Jérôme COSSET, né le 10/08/1982 à TROYES (10), de nationalité française, demeurant 4 rue Simone de Beauvoir à LA RIVIERE DE CORPS (10440) et Monsieur Mathieu VIGANNE, né le 27/05/1979 à SAINT ANDRE LES VERGERS (10), de nationalité française, demeurant 17 rue du Bois à SAINT LYE (10180).

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : La Gérance.

M2101660



7 bd du 1^{er} RAM - BP 10044

10001 TROYES CEDEX

Tél : 03.25.73.46.04

expert@sofrac-troyes.fr

LAURANNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SAINT LYE (Aube) du 27/07/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : LAURANNE.

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

CAPITAL SOCIAL INITIAL : 200 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

SIEGE SOCIAL : 6 rue Jeanne d'Arc - 10180 SAINT LYE.

OBJET SOCIAL :

- L'acquisition de tous biens et droits immobiliers ;

- La gestion et l'administration de tous biens immobiliers, sous quelque forme que ce soit ;

- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de ces objets ;

- La constitution de toutes sûretés réelles.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

GERANCE : Mme Anne RENAULT, demeurant 6 rue Jeanne d'Arc - 10180 SAINT LYE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :

- Dispense d'agrément pour cessions à associés, et ascendants ou descendants du cédant ;

- Agrément obtenu à l'unanimité des associés pour les autres cessions.

Immatriculation de la société au R.C.S. de TROYES.

La Gérance.

M2101771

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Aube



155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél : 03.25.45.10.69

PM INVEST

Selon ASSP, en date, à LA CHAPELLE SAINT LUC (10), du 14/09/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : PM INVEST.
FORME : Société par actions simplifiée.

SIÈGE : 12 rue Antoine Lumière - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : L'activité de marchand de biens ; L'achat, la location et la vente de tous types de biens et droits immobiliers ; Les activités de promotion immobilière et de lotisseur ; La rénovation de tous biens immobiliers indirectement en sous-traitance ; Toutes autres activités annexes, connexes, complémentaires et accessoires.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions libérées des versements exigibles. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

CLAUSES RESTREIGNANT LA LIBRE CESSIION DES ACTIONS : Toute cession sauf entre associés est soumise à un agrément donné par les associés représentant au moins la majorité de plus de 50 % des voix.

PRÉSIDENT : Monsieur Oreste MONTERO MARTIN, né le 23/05/1968 à TROYES (10000), de nationalité espagnole, demeurant 30 Rue Havy à SAINTE SAVINE (10300).

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le président.
M2101837

MODIFICATION

DE STATUTS

L'ATELIER DU CADEAU

L'atelier du cadeau SARL au capital de 2.000 €, siège social : 41 rue Urbain IV - 10000 TROYES, 810 788 661 R.C.S. TROYES. Le 14/04/2021, le gérant a transféré le siège social de la société au 23 rue Emile Zola - 10000 TROYES à compter du 14/04/2021, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. Dépôt au R.C.S. de TROYES. M2101706

RUDERALIS SNC

Société en nom collectif au capital de 1.000 Euros
Siège social :
50 rue Charles Delaunay
10000 TROYES
895 267 904 R.C.S. Troyes

Suivant procès-verbal en date du 08/09/2021, a décidé de transformer la société en société à responsabilité limitée ;

- A décidé de changer la date de clôture du 1^{er} exercice social au 31/12/2022 ;

- A décidé de modifier la dénomination qui devient STUDIO 3 ;

- A modifié l'objet social qui devient : Import-Export Négoce de matériaux de bâtiment, gestion et suivi commercial de chantiers, maîtrise d'ouvrage, tous travaux de bâtiment, agencement, menuiserie, électricité, plomberie, climatisation.
M2101767

2LMNO

2LMNO, SAS au capital de 100 €, siège social : 10 avenue de la Gare - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC, 842 106 452 R.C.S. TROYES. L'AGE du 31/08/2021, a décidé d'étendre l'objet social à : Transactions sur immeubles et fonds de commerce, la gestion, le conseil, la prestation de service, et/ou l'administration de tous biens immobiliers. Dépôt : R.C.S. TROYES. M2101666

SOCIETE D'ETUDES TECHNIQUES ET D'INGENIERIE

Société par actions simplifiée au capital de 16.800 Euros
Siège social :
48, rue Jules Ferry
10430 ROSIERES PRES TROYES
349 536 797 R.C.S. Troyes

Des décisions de l'associée unique en date du 30 septembre 2020, il résulte :

- Que les mandats de commissaire aux comptes titulaire de la SAS INTERCOMEX et de commissaire aux comptes suppléant de la SARL AR AUDIT n'ont pas été renouvelés,
- Et qu'il n'a pas été procédé à leur remplacement.

Pour avis : Le Président.
M2101775

VAGMEX

Société par actions simplifiée au capital de 48.000 Euros
Siège social :
130 avenue Michel Baroin
10800 SAINT JULIEN LES VILLAS
R.C.S. Troyes 388 471 518

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés de la société susvisée en date du 30 juin 2021, les associés ont pris acte de la démission du commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Gilles CASAUBON, et conformément à l'article 28 « COMMISSAIRES AUX COMPTES » des statuts de la société qui stipule que les commissaires aux comptes titulaires et suppléants sont nommés et exercent leur mission conformément à la loi, ainsi qu'à l'article L. 823-1 alinéa 2 du Code de commerce qui dispose que lorsque le commissaire aux comptes ainsi désigné est une personne physique ou une société unipersonnelle, un ou plusieurs commissaires aux comptes suppléants, appelés à remplacer les titulaires en cas de refus, d'empêchement, de démission ou de décès sont désignés dans les mêmes conditions, et après avoir constaté que la société ERIC MAERTE AUDIT, est une société pluripersonnelle, ont décidé de ne pas procéder au remplacement du commissaire aux comptes suppléant de la société.

Inscription modificative en sera demandée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le président.
M2101785

Octav Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

A2SI

Société à responsabilité limitée au capital de 75.000 Euros
Siège social :
71 rue de Goumay - 10000 TROYES
448 317 081 R.C.S. Troyes

Modification de la gérance

Aux termes d'une délibération en date du 01/09/2021, l'assemblée générale extraordinaire a nommé pour une durée illimitée en qualité de nouveau gérant M. Julien COLLARD, demeurant 15 rue de la Croisette - 51500 TAISSY en remplacement de M. Gérard HUREAUX, gérant démissionnaire.

GÉRANCE
ANCIENNE MENTION : M. Gérard HUREAUX.
NOUVELLE MENTION : M. Julien COLLARD.

Pour avis.
M2101790



155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél : 03.25.45.10.69

SCI FALB INVEST

Société civile immobilière au capital de 2.000,00 Euros
Siège social :
67 rue de la Paix - 10000 TROYES
491 174 991 R.C.S. Troyes

L'AGE du 15/09/2021 a décidé, à compter du 15/09/2021, de transférer le siège social au 155 avenue d'Echenilly à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120), et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.
M2101861

CHAMPAGNE DE MANSIN

Société par actions simplifiée au capital de 10.723.736,00 Euros
Siège social :
13 rue de la Gare
10250 GYE SUR SEINE
300 475 159 R.C.S. Troyes

Suivant décisions de l'associé unique en date du 24 juin 2021, il a été décidé :

- de ne pas procéder au renouvellement du mandat de Commissaires aux comptes suppléant de Monsieur Gilles RAINAUT, et de ne pas pourvoir à son remplacement ;
- de transférer le siège social du 13 rue de la Gare à GYE-SUR-SEINE (10250,) au 20 avenue de Champagne à EPERNAY (51200), à compter de ce jour.

Monsieur Vincent MALHERBE, résidant au 91, rue des Jancelins à EPERNAY (51200), demeure président de la société.

La société fera l'objet d'une immatriculation au R.C.S. de REIMS désormais compétent à son égard.

Le président.
M2101867

ROYAL VELO FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 500.000 Euros
Siège social :
4 rue des Azalées
Parc d'Activité Sud Champagne
10800 BUCHERES
339 627 028 R.C.S. Troyes

Suivant procès-verbal en date du 1^{er} juillet 2021, l'associé unique a nommé en qualité de directeur général : M. Robert HAYCOCK, domicilié 32 Market Place, MASHAM HG4 4EF Royaume Uni en remplacement de Monsieur James BROWNING, démissionnaire.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.
Le représentant légal.
M2101750

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE HOFA

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social :
43 avenue Anatole France
94600 CHOISY LE ROI
505 193 516 R.C.S. Créteil

Par décision du 31/05/2021, l'associé unique a transféré le siège social du 43 avenue Anatole France - 94600 CHOISY LE ROI, au 21 A rue de la Joncière - 10800 SAINT LEGER PRES TROYES, à compter du même jour et a modifié les statuts. La Société, immatriculée au R.C.S. de CRETEIL sous le numéro 505 193 516 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du R.C.S. de TROYES.

La société, constituée pour 99 ans à compter du 05/10/2012, a pour objet social l'acquisition location mise en valeur de biens et droits immobiliers et un capital de 1.000 € composé uniquement d'apports en numéraire.

Pour avis.
M2101868



42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

DC2

Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 Euros
siège social : 8 rue Raymond Poincaré
10000 TROYES
518 673 561 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2021, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, sa durée, son siège social et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 15.000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité renforcée de 65 % des voix des associés disposant du droit de vote.

Sous sa forme de société à responsabilité limitée, la société était dirigée par :

GERANT : Monsieur Marvin CHAZELON, demeurant 8, rue Raymond POINCARE - 10000 TROYES

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIETE : La société MARVIN CHAZELON PERSONAL GROUP, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 8 rue Raymond Poincaré - 10000 TROYES, immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 901 908 046.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.
Pour avis.
M2101820

NEOCO

Société civile, Capital social : 1.187.500,00 euros. Siège social : 2 rue de la Liberté - 10700 CHAPELLE VALLON. R.C.S. Troyes 751 237 959.

Par AGE du 06/09/2021, les associés ont augmenté le capital social par apport en nature et en numéraire.

Ancienne mention : Capital social : 1.187.500,00 €.
Nouvelle mention : Capital : 1.271.200,00 € (dont 340 € de numéraire).

Pour avis, la gérance.
M2101933



155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél : 03.25.45.10.69

SCI FALB PRO

Société civile immobilière au capital de 5.000,00 Euros
Siège social :
67 rue de la Paix - 10000 TROYES
507 400 497 R.C.S. Troyes

L'AGE du 15/09/2021 a décidé, à compter du 15/09/2021, de transférer le siège social au 155 avenue d'Echenilly à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120), et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.
M2101870



Eddy VAN DER LINDEN

Notaire associé
TROYES (10000), 65 rue André Beury
Tél. : 03.25.81.00.49
Mail : eddy.vanderlinden@notaires.fr

SCI A.G.P LES CASCADES

Société civile immobilière au capital de 175.000,00 Euros
Siège social :
SAINT ANDRE LES VERGERS (10120)
28 rue Jules Vallès
453828 030 R.C.S. Troyes

Suivant procès-verbal des associés en date à TROYES, du 15 juin 2021, il a été constaté le décès de Madame Annie GEMILLET, associée et l'entrée dans la société de son héritier Monsieur Sébastien CHANDELLIER.

L'article « CAPITAL SOCIAL » des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES
Pour avis.
M2101816

SCEA DES OUCHES

Siège social :
2 rue Basse - 10700 GRANDVILLE
Capital social : 320.142 Euros
321 953 721 R.C.S. Troyes

Modification statutaire

Aux termes d'un acte reçu par Maître Agathe SIMON le 27 janvier 2021 a été constatée la modification suivante des statuts de la société SCEA DES OUCHES :

« Article 7 - CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de trois cent vingt mille cent quarante-deux euros et quatre-vingt-quatorze centimes (320.142,94 €) et est divisé en deux mille cent (2.100) parts de cent cinquante-deux euros et quarante-cinq centimes (152,45 €) lesquelles sont attribuées, savoir :

- A Monsieur Jonathan MARTIN : 210 parts ;
- A Monsieur Maurice MARTIN : 1.222 parts ;
- A Monsieur Jean-Claude MARTIN : 668 parts ».

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 janvier 2021, les associés ont décidé d'ajouter comme cogérant, Monsieur Jonathan Denis Marcel MARTIN, chauffeur-routier, demeurant à GRANDVILLE (10700) 1 chemin de l'Ecole.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.
Pour avis, Le notaire.
M2101884

POURSUITE D'ACTIVITE



155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél : 03.25.45.10.69

SJD LE CREUSOT MONTCHANIN

Société à responsabilité limitée au capital de 15.000,00 Euros
Siège social :
2 rue Pierre Germaine
10150 PONT SAINTE MARIE
849 457 874 R.C.S. Troyes

Selon décision du 21/07/2021, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.
M2101934

CONVOCAION

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

Rectificatif à l'annonce parue le 06/09/2021 dans le journal LES PETITES AFFICHES MATOT BRAINE, concernant LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES. Il convient de lire : Pour voter en ligne, les sociétaires du secteur CHAMPAGNE ARDENNE LORRAINE devront se préinscrire, au préalable, en se connectant à l'adresse suivante : <https://gmf.vote.voxaly.com/pages/inscription.htm>
M2101919

DISSOLUTION

DE SOCIETE

Etude de Maîtres Catherine DEPOISSON, Stéphanie ROYER et Jocelyn NICOLAS

Notaires associés à BAR SUR AUBE (Aube)
26 rue du Général Vouillemont

SC LA ROTONDE

Avis de dissolution de société

Par décision en date du 01/09/2020 il a été décidé la dissolution anticipée de la société SC LA ROTONDE, 33 rue d'Aube -10200 BAR SUR AUBE, capital de 292.793,58 €, immatriculée au R.S.C. de TROYES n° 379 254 816 et sa mise en liquidation amiable à compter du 02/09/2020, nommé en qualité de liquidateur Madame Nicole MEUNIER, 10 rue du Théâtre - 10200 BAR SUR AUBE et fixé le siège de liquidation au siège de la société.

Mention en sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis, Le notaire.
M2101873

JUDICIA CONSEILS

Société d'Avocats
200 A Rue de Paris
67116 REICHSTETT
Tel. 03 88 18 51 51
Fax 03 88 18 51 50

MAX LORNE

Société par actions simplifiée au capital de 160;000 Euros. Siège social : 41 Grande Rue - 10190 VILLEMAUR SUR VANNE. 401 532 577 R.C.S. TROYES.

Aux termes des décisions de l'associée unique du 30 août 2021, il résulte que l'associée unique personne morale de la société MAX LORNE a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 al.3 du code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la société MAX LORNE à compter du 30 août 2021. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société MAX LORNE au profit de la société PAUL HARTMANN SAS, associée unique, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis auprès du tribunal compétent, délai accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Les oppositions seront reçues au tribunal de commerce de TROYES. La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers.

Pour avis, le Président.
M2101892

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Aube

SCP PHILIPPE DIDIER - GENEVIEVE NOLEY

Société civile professionnelle au capital de 141.777,59 Euros
Siège social :
1 rue Jules Ferry
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC
R.C.S. Troyes 405 332 776

Suivant décision collective des associés en date du 31 juillet 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 juillet 2021 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Madame Geneviève NOLEY, demeurant 5 boulevard Blanqui - 10000 TROYES avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2101914



155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél : 03.25.45.10.69

SCM PNEUMO 3

Société civile de moyens au capital de 3.201,43 Euros
Siège social :
17 Rue Charles Baltet
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
423 092 477 R.C.S. Troyes

L'AGE du 30/06/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/06/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur, Monsieur Edgard PETIT, demeurant 6 rue du 11 novembre à TORVILLIERS (10440), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé 17 rue Charles Baltet à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.

M2101960

CLOTURE

DE LIQUIDATION

Etude de Maîtres
Catherine DEPOISSON,
Stéphanie ROYER
et Jocelyn NICOLAS

Notaires associés
à BAR SUR AUBE (Aube)
26 rue du Général Vouillemont

SC LA ROTONDE

Avis de liquidation
de société

Par décision des associés du 02/09/2020, il a été procédé à la liquidation et au partage de la société SC LA ROTONDE, 33 rue d'Aube -10200 BAR SUR AUBE, capital de 292.793,58 €, immatriculée au R.C.S. de TROYES n° 379 254 816.

Son actif net social a été partagé entre ses membres.

La liquidation a été clôturée par suite du partage de la totalité de l'actif net social.

Quitus a été donné au liquidateur. La société sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES par les soins du liquidateur.

Pour avis, Le notaire.

M2101876



SCI FLOMENIL

Clôture de liquidation

Dénomination : SCI FLOMENIL.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 800 €. Siège social : 3 impasse des Fortunes - 10120 ST ANDRE LES VERGERS. 443 369 194 R.C.S. de TROYES. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 mars 2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Barbara TISSE demeurant 23 bis route de Dixmont - 89500 VILLENEUVE SUR YONNE et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du R.C.S. de TROYES.
Le liquidateur.

M2101896

AVIS DIVERS

M. NERINA PIERRE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée - 21047 DIJON cedex, curateur de la succession de M. NERINA Pierre décédé le 18/07/2020 à TROYES (10) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218067082/JG.
M2102006

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de Mme TABEAU GINETTE décédée le 09/08/2014 à BAR SUR AUBE (10) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218064228/FH.
M2100780

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. TANNIOU JEAN décédé le 28/07/2019 à TROYES (10) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218060525/FH.
M2101783

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de Mme ALPUENTE ESCRIBUELA veuve NAVARRO Dolorès décédée le 04/04/2016 à BRIENNE LE CHATEAU (10) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218064779/JG.
M2101812

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. BONIMOND Yanik, Marcel décédé le 30/10/2016 à Troyes (10) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218061049/JG.
M2101817

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de Mme BLICHARSKI divorcée NOEL Elzbieta Krystyna décédée le 16/07/2020 à Saint-André-les-Vergers (10) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218062845/JG.
M2101818

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. BONNET Christophe décédé le 18/02/2019 à TROYES (10) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218052429/JG.
M2101819

SUCCESSION VACANTE

Par décision du T.J. de TROYES en date du 26/07/2021 le directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de M. LILL GERALD décédé le 18/11/2019 à TONNERRE (89). Réf. 0218075048/FH. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2101898

SUCCESSION VACANTE

Par décision du T.J. de TROYES en date du 01/06/2021 le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de Mme BROCARD MONIQUE décédée le 28/03/2020 à FONTAINE LES GRES (10). Réf. 0218076095/FH. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2101900

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

OPTEZ

POUR

LE RÈGLEMENT

PAR

VIREMENT

OU PAR

CARTE BANCAIRE,

UN GESTE

POUR

L'ENVIRONNEMENT...



Matot Braine

PETITES AFFICHES

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

CHAMPAGNE-ARDENNE

RÉDACTION

BENJAMIN BUSSON
TÉL. : 03.26.08.38.31

NASTASIA DESANTI
TÉL. : 03.26.08.38.32

redaction.pamb@forumeco.com

ANNONCES LÉGALES

ANGÉLIQUE NIOT / VIRGINIE DOTTI
ET FLEUR LENOBLE

03.26.40.21.31 - annoncelegale.pamb@forumeco.com

COMPTABILITÉ



CAROLE DEPIERREUX
TÉL. : 03.26.08.38.27

compta.pamb@forumeco.com

ABONNEMENTS

FABIENNE METERIAN
TÉL. : 03.26.08.38.26

abonnement.pamb@forumeco.com



PUBLICITÉ



LUDWIG CAQUOT
TÉL. : 03.26.08.38.30

regiepublicitaire.pamb@forumeco.com

RELATION CLIENTS

FLORA DURVILLE
TÉL. : 03.26.08.38.29

relationclient.pamb@forumeco.com



NOUVEAU SITE

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur

www.matot-braine.fr



Les sorties de la rentrée

9^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE CINÉMA WAR ON SCREEN

28 SEPTEMBRE – 03 OCTOBRE 2021

Situé au cœur de la Champagne, le festival War on Screen met en avant le cinéma et le territoire comme vecteurs de compréhension des conflits et acteurs de paix. À travers une programmation qui embrasse tous les genres – comédie, drame social, science-fiction, espionnage, épopée historique – en faisant la part belle au cinéma d'auteur, deux compétitions internationales, des rétrospectives et des focus, le festival explore autant de façons d'interroger les conflits sous un angle original.

Au programme du festival : plus de 100 longs et courts métrages du monde entier chaque année, tous genres et formats confondus, mais aussi des événements professionnels, des ateliers, des séances spéciales présentées par les équipes des films, une programmation jeune public dès l'âge de 5 ans, des tables rondes, des masterclasses, des jeux vidéos et des expositions.

L'AFFICHE

À partir de sa thématique qui l'ancre dans le territoire où il est né, War on Screen est plus qu'un festival. Il développe une politique de soutien à la création, à l'édition, à la



Empruntez « Les itinéraires » sur les pas de Jean de La Fontaine

La 22^e édition du festival Les itinéraires commence ce week-end avec pas moins de 3 dates sur le département : Hermonville (vendredi), Montmirail (samedi) et Sermaize-les Bains (dimanche) ! Cette nouvelle édition dédiée qui se déroule du 17 septembre au 17 octobre sera dédiée à Jean de La Fontaine.

Au total une dizaine de dates en 10 endroits différents de la Marne (Mœurs Verdey, Valmy, Outines, Blancs Coteaux, Fangières, Verzenay, Mourmelon le Grand...).

Des spectacles à voir en famille mêlant concert animé, théâtre jeune public, musique classique, marionnettes et musiques actuelles.

samedi 25 sept à 11h et 16h
Mœurs-Verdey,
Cabaret Eq'art
Le Petit Théâtre Nomade
Théâtre et marionnettes

samedi 2 oct à 20h
Valmy, Église Saint-Martin
Nos Amis les bêtes
Lecture-concert

dimanche 3 oct à 16h
Outines, Église Saint-Nicolas
Nos Amis les bêtes
Lecture concert

samedi 9 oct à 16h
Blancs-Coteaux,
Salle Wogner
La Ferme des animaux
Théâtre de marionnettes

dimanche 10 oct à 11h et 16h
Fangières, Maison de la Chasse
et de la Nature
Vous Voulez rire ?
Théâtre de marionnettes

samedi 16 oct à 11h et 16h
Verzenay,
Caveau Saint-Vincent
Aquaphonique
Concert animé

dimanche 17 oct à 16h
Mourmelon-Le-Grand,
Salle Napoléon III
Le Fabulatographe
Ciné-Opéra

Tarif : 7 euros
(gratuit moins de 16 ans)
Information et réservations sur
www.festival-itinéraires.fr
par téléphone 03 26 69 40 89
du lundi au vendredi 9h-18h
Réservation fortement conseillée

recherche et à l'enseignement en tissant des partenariats tant français qu'internationaux. La 9^e édition invite les nouvelles générations à s'emparer de l'avenir ! Cette année, c'est une image extraite du film Hope and Glory, un film réalisé par John Boorman et sorti en 1987 et projeté à War on Screen en 2014, dans le cadre de la rétrospective consacrée au réalisateur.

Le visuel aborde le thème de l'enfance. Ici, dans Hope and Glory, les deux jeunes protagonistes Billy Rohan (Sebastian Rice-Edwards) et Sue, sa petite sœur (Geraldine Muir) ont le regard tourné vers le ciel.

Qu'observent-ils ? Qu'est-ce qui suscite soudainement leur curiosité ?

Le visuel de #wos2021 est une invitation pour les nouvelles générations à s'emparer de l'avenir !

Pour sa 9^e édition, le Festival International de Cinéma de Châlons-en-Champagne – War on Screen a choisi de confier une nouvelle fois la conception de son visuel à KIBLIND Agence.

MICHEL PORTAL INVITÉ D'HONNEUR

Musicien au répertoire varié, Michel Portal a su se forger une carrière riche dans le monde de la musique et du cinéma. Après avoir interprété les plus grands noms de la musique classique comme Mozart ou Brahms, il sera par la suite l'un des précurseurs du jazz en Europe notamment au travers du mouvement Free. Multi-instrumentiste, il compose de nombreuses musiques de films et téléfilms. Il sera récompensé à trois reprises par la cérémonie des Césars pour la meilleure musique : en 1983 pour Le Retour de Martin Guerre, en 1985 pour Les Cavaliers de l'orage et en 1988 pour Champs d'honneur. Connu et reconnu pour ses contributions au jazz et à la musique libre en France, il est aujourd'hui considéré comme l'un des musiciens les plus marquants du jazz français et européen du XX^e siècle.

Concert-rencontre avec Michel Portal – Invité d'honneur

À la suite de la projection du film Le Retour de Martin Guerre.

Animé par Laurent Delmas, journaliste, critique de cinéma, producteur et animateur de « On aura tout vu » à France Inter.

Jeudi 30 septembre – Théâtre de La Comète (retransmis en live sur Facebook)



Face B

> JUSQU' AU 26 SEPTEMBRE 2021, LA MACÉRIENNE – CHARLEVILLE MÉZIÈRES



L'Asso FLAP et Le Cabaret Vert présentent : Face B.

Jusqu'au 26 septembre 2021, Face B occupe La Macérienne de Charleville-Mézières qui devient un lieu culturel éphémère ouvert 6 jours sur 7.

Le programme sera aussi intense que réjouissant : concerts, conférences, débats, afterworks, projections ciné, expositions, activités jeune public, rendez-vous citoyens... Ces 5 semaines seront ponctuées de plusieurs temps forts, que les habitués du Cabaret Vert reconnaîtront. Des points bars et restaurations éphémères sont installés sur le site durant les temps d'ouverture public.

Nouveautés. A la fois break, monospace et SUV : l'inédite Dacia emprunte le meilleur de chaque genre et s'adresse aux familles à la recherche d'une voiture polyvalente et accessible.

Dacia Jogger : elle coche toutes les cases



La version « Extreme » ajoute un look baroudeur aux qualités intrinsèques de la nouvelle Dacia Jogger.



Habitabilité jusqu'à 7 places, présentation fonctionnelle et sérieuse : la Dacia Jogger sait recevoir ses occupants.

Une fois encore, Dacia n'est pas là où on l'attend. Ceux qui résumait la marque roumaine du groupe Renault à un fabricant de voitures low cost font fausse route. Dacia est bien davantage. Le constructeur a révolutionné le marché automobile au début des années 2000 et imposé une nouvelle vision de l'automobile. Avec un succès commercial indiscutable sans frontières, matérialisé par la place de leader européen de la Sandero en juillet dernier. Une première.

L'arrivée de la Jogger, révélée en amont de la première édition du salon de Munich, confirme que Dacia indique désormais la tendance avec une voiture que la marque résume d'un mot bien choisi : « inclassable », ajoutant : « Jogger prend le meilleur de chaque catégorie : la

longueur d'un break, l'habitabilité d'un ludospace et les attributs d'un SUV ». Autrement dit : des cotés pratiques avérées avec le style plébiscité par les clients.

La Dacia Jogger, surtout dans sa version « Extreme » au look de baroudeuse, séduit d'abord par son design. Elle est d'autant plus attractive esthétiquement qu'elle prendra dans quelques mois la suite du monospace Lodgy, pétri de qualités fonctionnelles mais n'est pas un premier prix de beauté, personne n'en disconvient. Comme c'est désormais le cas de l'ensemble de la gamme roumaine, la Dacia Jogger bénéficie d'une allure flatteuse. Peu importe qu'on soit incapable de la faire entrer dans une catégorie précise : elle impose sa singularité.

Longue de 4,55m, disposant d'un

empattement géant de 2,90m, large de 1,78m et haute de 1,63m, la Jogger se situe aux limites du segment C, ce qui lui permet de proposer jusqu'à 7 places avec deux sièges individuels amovibles au 3e rang afin d'accueillir jusqu'à 7 occupants adultes. En version 5 places, le volume de son coffre dépasse 700l et 160l en 7 places. La capacité maximum atteint 1819l : le bilan chiffré est éloquent.

À bord, la partition jouée par Dacia est désormais connue : un parti-pris de simplicité assumé avec un niveau de finition sérieux, des équipements de confort et de sécurité comparables à ceux de modèles sensiblement plus chers. C'est le cas des trois systèmes multimédia proposés ou des aides à la conduite en série ou en option telles que le freinage auto-

matique d'urgence, le détecteur d'angle mort, l'aide au stationnement avec des radars avant et arrière et une caméra de recul. Il est aussi possible de bénéficier, en série ou en option, d'une climatisation automatique à affichage digital, de l'allumage automatique des phares et des essuie-glaces, du frein de parking électrique...

LA TOUTE PREMIÈRE DACIA HYBRIDE

La nouvelle Dacia fait l'impasse sur les motorisations diesel pour se concentrer sur une courte gamme essence et GPL auxquels se joindra en 2023 une version hybride, une grande première pour la marque, sous la forme d'un quatre cylindres 1,6l essence associé à deux blocs électriques, accouplés à la très récente boîte de vitesse multimodes à crabots sans embrayage, exclusive au Groupe Renault. Promesse du constructeur : « 80% de temps de roulage en ville en mode 100% électrique et une

consommation inférieure de 40% ».

En attendant, deux choix possibles : le nouveau TCe110, un 1.0l trois cylindres turbo à injection directe, ou le déjà fameux ECO-G100 à bi-carburant, utilisant indifféremment du sans plomb ou du GPL avec à la clé des émissions de CO2 limitées et un budget consommation réduit. Sans oublier une autonomie exceptionnelle dépassant les 1000km grâce aux deux réservoirs, 50l (essence) et 40l (GPL). Appréciable à une époque où les stations-services sont de plus en plus rares dans les zones rurales.

Les commandes de la Dacia Jogger seront ouvertes en novembre pour une arrivée dans les concessions de la marque en février 2022. On peut parier sans risque que les carnets de commandes seront vite remplis tant elle semble correspondre aux attentes des clients à la recherche d'un modèle polyvalent et accessible financièrement. Tarifs non fixés.

DOMINIQUE MARÉE

2024 : DS en mode tout électrique

La marque premium française a annoncé officiellement que la totalité de ses nouveaux modèles seront 100% électriques dans moins de trois ans. Un virage radical.

Les marques automobiles affirment les unes après les autres leur intention de basculer vers des motorisations exclusivement électriques à des dates plus ou moins rapprochées. DS automobiles ne fait pas exception. Mais en avançant une date plus proche que celle des autres constructeurs puisque DS a fixé l'échéance en 2024. Béatrice Foucher, la directrice générale de la marque premium française l'a confirmé officiellement à la veille de la rentrée : « Les prochaines évolutions de législation et les développements de l'écosystème EV offrent des opportunités que nous voulons proposer à nos clients, qui plébiscitent

déjà notre gamme électrifiée. J'ai pris la décision d'en accélérer le développement pour créer un nouvel art du voyage 100% électrique, désirable en termes de plaisir et remarquable en termes de qualité et de performances ; un nouvel art du voyage, résolument technologique et toujours aussi raffiné. C'est un plan audacieux qui prendra forme dès 2024. »

Cela se matérialisera par le lancement d'une DS4, la dernière création de la marque qui arrive sur le marché, en version 100% électrique et dans la foulée d'un modèle inédit qui sera le premier projet électrique du Groupe Stellantis (PSA et Fiat-Chrysler-Jeep...)



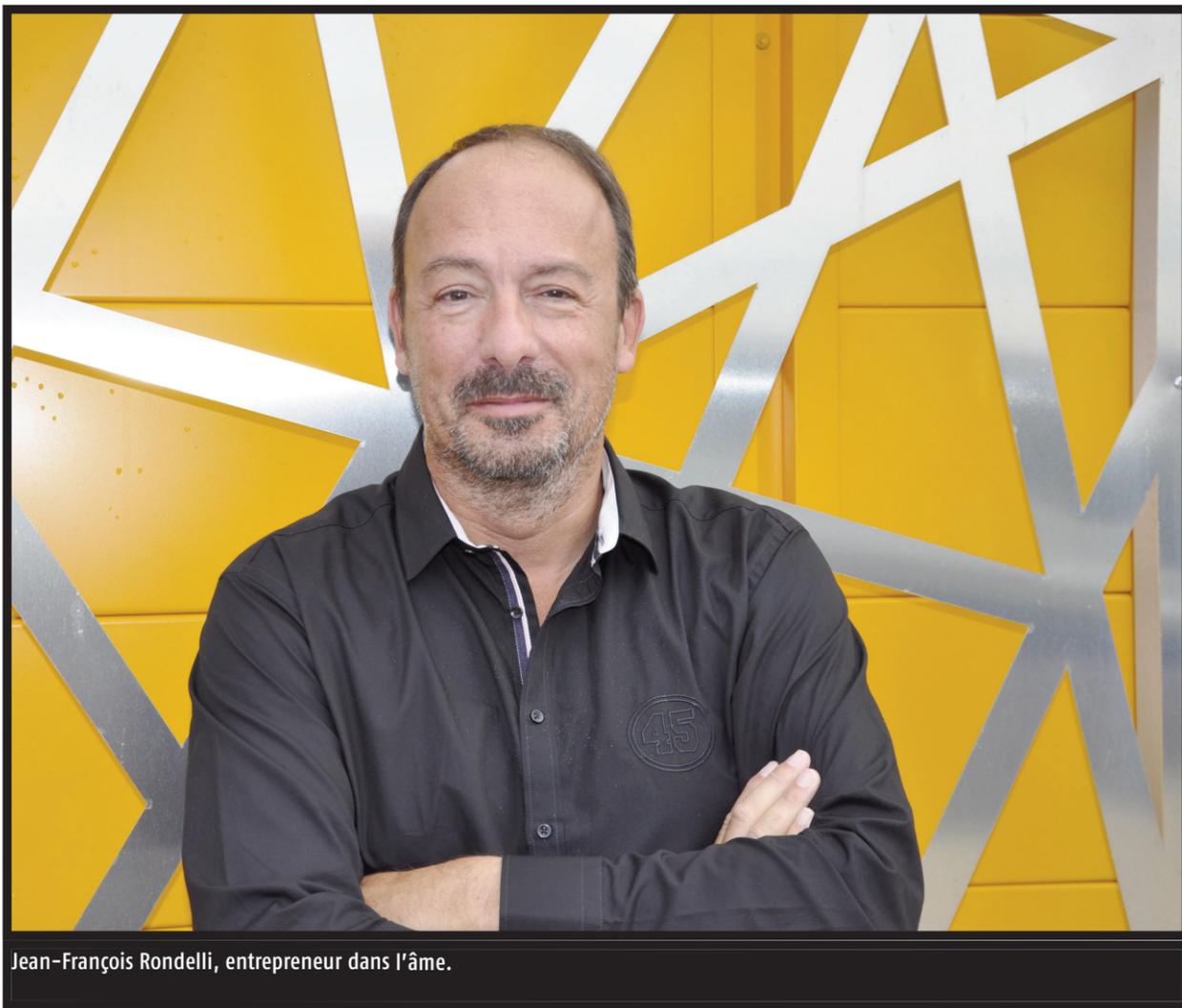
basé sur une toute nouvelle plateforme. DS promet « une technologie et un raffinement d'exception » et met en avant une autonomie exceptionnelle dépassant 700 km grâce à des batteries de grande capacité jusqu'à 104kWh.

2024 ne signifiera pas pour autant l'abandon immédiat des différentes DS disponibles sur le marché. Simplement qu'à la fin de leur carrière commerciale, elles n'auront pas de descendante thermique ou hybride. Cela d'autant moins que depuis 2019, DS propose une gamme 100% électrifiée.

D.M.

Jean-François Rondelli. Eternel optimiste, le chef d'entreprise rémois ne cesse de bondir et de rebondir d'un projet à l'autre. Aujourd'hui, après des vicissitudes qui n'ont pas altéré son dynamisme, c'est avec son épouse qu'il rachète une entreprise. Banal ? Non ! C'est la suite logique d'une belle histoire d'amour, d'une belle histoire de vie...

Action !



Jean-François Rondelli, entrepreneur dans l'âme.

S'il est né à Reims, jusqu'à ses 18 ans Jean-François Rondelli n'aura fréquenté la Cité des Sacres qu'à l'occasion des vacances. A la suite de ses parents, il a vécu son enfance et son adolescence en Martinique, au Gabon, en Arabie Saoudite, en Egypte, en Jordanie. Ce n'est donc qu'à sa majorité qu'il se retrouve pensionnaire au Sacré Cœur - ses parents étant encore à l'étranger. Ces années d'itinérance ont forgé l'homme en devenir : « Cela m'a enseigné l'adaptabilité et la capacité à reconstruire - voire à se reconstruire - régulièrement dans un nouvel environnement, la tolérance aussi, dans des pays où l'on ne vivait pas comme nous, et, naturellement, une grande ouverture d'esprit. »

A 18 ans, quand d'autres quittent enfin leur province, lui y revient pour passer le Bac et faire un BTS Action Commerciale à Epernay. « Je n'avais pas forcément le goût des études et voulais être dans l'action rapidement. » Déjà. Exemple : en

BTS, il préside la Junior Entreprise et organise un voyage de 15 jours au Canada pour 52 personnes. « Certains de mes camarades n'avaient jamais pris l'avion ! » Avant même d'avoir son diplôme

(mais il l'aura, évidemment) il est engagé au Réveil de la Marne. « J'ai commencé comme commercial et fini comme responsable de production. J'y suis resté 5 ans. Cela a été mon seul emploi salarié. »

DE CONCEPTO STUDIO À KIT-BAG

En 1994, avec un collègue, il fonde Concepto Studio, une agence de communication. « Il était le créatif, j'avais la compétence commer-

ciale et marketing. Quand on sait vendre, on peut tout faire. » Pour se constituer un « réseau » qui n'était pas encore « social » quoique déjà bien ancré dans la société, il rejoint la Jeune

Chambre Economique d'Epernay, qu'il présidera en 1999. En 1999 encore, il fonde Pixicom, pour accompagner l'émergence du numérique. En 2010, il annonce tout de go à son épouse, Véronique, son envie d'aller voir ailleurs, revend ses entreprises et cherche ce qu'il pourrait faire. « Je n'avais pas de plan B. » Il croise bientôt la route de l'entreprise Kit-Bag, à Reims, spécialisée dans les conteneurs souples, les « big-bag », ou GRVS (grand

réceptif vrac souple), pouvant supporter de 500 à 2 000 kg, et la rachète en 2011. « J'ai tout de suite vu ce qu'il fallait faire pour la développer. » Aujourd'hui, Kit-Bag compte 7 salariés et

l'exercice en cours devrait se conclure sur un chiffre d'affaires d'environ 2 M€.

DANS LA VIE DE LA CITÉ

Mais Jean-François Rondelli ne saurait concevoir l'action sans en éprouver le caractère politique dans son acception première, relatif à la vie de la cité, sans ambition politicienne. Installé à Aÿ en 2004, le voilà conseiller municipal de la commune en 2008, puis adjoint au maire en 2010. Il

va au bout de ses convictions en conduisant une liste aux dernières élections municipales de 2020, où il essuie une courte défaite et redevient « simple » conseiller municipal. Entre temps, il aura fondé en 2017 Azimut (agence de communication globale à 360°), histoire de revisiter brièvement ses premières amours, siègera au conseil d'administration du Centre culturel numérique Saint-Exupéry de Reims pendant une dizaine d'années, est toujours administrateur du Crédit Agricole Nord-Est et, à ce titre, vice-président de l'agence Reims Urbain, en charge de la Fondation de la banque. On souffle ?

VIVE LE DON D'ORGANE

On souffle, mais pas longtemps. Depuis 2011, l'état de santé de Jean-François Rondelli se dégrade lentement. La faute à une insuffisance rénale sévère pour laquelle il est inscrit en liste d'attente d'une greffe du rein en 2015. Il continue à vivre dans l'action mais, les choses s'aggravant, son épouse lui propose en 2016 de lui donner un de ses reins. La greffe a lieu le 5 octobre 2017 au CHU de Reims. « Nous avons toujours fonctionné en symbiose, et nous savions que nous étions compatibles - nos enfants en sont la meilleure preuve - à tous les sens du terme. En 1998, Véronique m'a donné son cœur pour la vie ; en 2017, elle m'a donné un rein pour vivre. » Inutile d'insister davantage sur tout l'amour que cela représente, France 2 y a consacré un reportage... Témoins et partisans convaincus du don d'organe, Jean-François et Véronique Rondelli ne manquent jamais l'occasion d'en dire la nécessité. L'an prochain, ils souhaitent organiser une manifestation pour en faire justement la promotion et récolter des fonds à cet effet.

UN PROJET DE COUPLE

Avec le rein de Véronique, Jean-François retrouve vite son rythme naturel. Il lui faut bien ça pour épauler à son tour son épouse, tenue de mettre fin à son activité de sage-femme. Période amère quand bien même Véronique, agée de d'ori-

gine, s'engage aussi dans l'action publique en devenant, en juin dernier, conseillère départementale pour le canton d'Epernay 1 en binôme avec Jonathan Rodrigues.

Jean-François Rondelli cherche cependant une façon commune de rebondir. Et la trouve, bien sûr ! Ce sera l'acquisition, finalisée à la fin du mois, d'une entreprise rémoise qu'ils piloteront conjointement. Un projet dont, par la force des choses, on ne dévoilera rien de plus ici et maintenant. Mais un beau projet de couple toujours dans l'action.

JACQUES RIVIÈRE

16 mai 1966
Naissance à Reims.

1981-1984
Scolarité au Caire (Egypte).

Novembre 1994
Création de Concepto Studio.

2011
Rachat de Kit Bag.

5 octobre 2017
Greffe du rein.

Septembre 2021
Acquisition d'une nouvelle entreprise avec son épouse.